

COLLECTION DEGORCE-CADOT

A 4 FR. 25 LE VOLUME

4 FR. 50 PAR POSTE ET LES PAYS ÉTRANGERS

CLÉMENCE ROBERT

LES

VICTIMES DU FANATISME



PARIS

DEGORCE-CADOT, ÉDITEUR

70 bis, RUE BONAPARTE, 70 bis

T1388

LES VICTIMES

DU

FANATISME

PAR

CLÉMENCE ROBERT

LE MANS. — TYPOGRAPHIE A. LOGER, C.-J. BOULAY ET C<sup>e</sup>



PARIS

ARNAULD DE VRESSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE RIVOLI, 55

1864

# LES VICTIMES

DU

# FANATISME

---

## I

Le Cachot.

Au jour que nous avons désigné, et dans la matinée, la sœur Anne-Julie et Rosine Calas, parties en secret de Meilliac, descendirent d'une voiture, parfaitement fermée de tous côtés, à la porte de la prison de l'hôtel de ville.

Le factionnaire, accoutumé à voir les religieuses de la Visitation apporter des aumônes aux pauvres prisonniers, regarda à peine la lettre d'introduction que celle-ci lui présentait, et laissa passer avec elle la jeune fille, très-modestement

enveloppée d'une cape de laine grise, qui l'accompagnait.

Le gardien en chef était assis derrière la grille placée au fond de la voûte, et, au peu de lumière qui venait d'une cour, lisait le *Manuel du chrétien* pour se distraire. C'était un vieillard nommé Gerbot, qui peut-être en raison de son âge à peu près semblable, avait plus facilement compati au malheur de Jean Calas.

Dès qu'il vit venir les deux visiteuses, que lui avait recommandées son ami Philibert, il ouvrit la pesante grille devant elles, la referma et fit signe à celles qu'il introduisait de le suivre.

A l'extrémité de la voûte, à droite, un escalier conduisait au greffe, et au-dessus, à une pièce qui servait de salle d'attente aux personnes légalement admises à visiter les détenus; à l'issue de cette chambre, commençait le long couloir dans lequel s'ouvraient les portes des cellules.

Mais le geôlier prit à gauche un autre petit escalier qui menait à son propre logement. Il installa chez lui la religieuse. Ensuite, il conduisit Rosine, toujours par ces sombre et étroits degrés, dans divers passages de l'antique bâtiment, qui, au bout de leurs détours, allaient au deuxième

rejoindre ce même couloir des cellules, à l'autre extrémité.

Le gardien possédait là une espèce de grenier, dans lequel, pour plus de sûreté, il voulait faire entrer mademoiselle Calas, tandis qu'il irait prévenir son père de sa présence, afin qu'elle ne lui causât pas une émotion trop vive dont il souffrirait et dont les autorités de la prison pourraient remarquer les traces. Toutes ces mesures d'humanité et de prudence avaient été arrêtées entre lui et son camarade Philibert.

Seulement, arrivé à ce petit réduit, le gardien qui n'y allait presque jamais, s'aperçut que la porte, en outre de la serrure, était fermée par un cadenas dont il n'avait pas pris la clef.

Il laissa là la jeune fille qui, à l'extrémité du couloir où il n'y avait plus de porte et où, par conséquent, les porte-clefs ne venaient pas, pouvait rester quelques minutes sans trop risquer d'être remarquée, et il reprit les dédales de ce corps de logis pour redescendre chez lui.

L'atmosphère de ce passage, resserré entre des planches pourries, où l'air ne se renouvelait jamais, où des quinquets brûlaient jour et nuit, était infecte, étouffante.

Rosine, brisée d'émotions, oppressée de cette odeur de fumée au point de se sentir défaillir, rejeta son capuchon sur ses épaules, et fit machinalement quelques pas dans le corridor.

Dans ce sombre et hideux taudis, enveloppée comme était la jeune fille d'une triste laine grise, on aurait pu voir se détacher seulement de l'ombre rougeâtre sa charmante tête blonde, que l'on comparait souvent à la madone ou à la rose blanche, à la reine des anges ou à la reine des fleurs.

A l'instant où elle passait sous un quinquet, elle entendit appeler :

— Mademoiselle Rosine !

Et elle tressaillit jusqu'au fond de l'âme, car, dans ce seul mot, elle avait reconnu la voix de David, de celui dont elle méditait la perte, apportant sur elle les papiers qui pouvaient lui être si funestes.

En même temps, elle leva les yeux, et aperçut le visage de M. de Mériol dans une ouverture d'un pied carré, pratiquée au-dessus d'une porte.

— Mon Dieu ! vous êtes ici ! murmura-t-elle plus tremblante encore, et incapable de trouver autre chose à répondre.

— Oui, grâce au ciel, puisque je viens de vous apercevoir ! dit le jeune homme.

— On m'a amenée par ces couloirs.

— C'est naturel... vous avez obtenu la permission de voir vos parents !

— Mon père, seulement... je me rends près de lui, et je vous trouve ici... dans quel lieu, juste ciel !

— C'est vraiment un déluge de maux qui a fondu sur nous.

— Et en quelques jours !

— Qui l'eut pensé, mon Dieu !

— Ah ! voyez... quand je vous disais que *l'hiver devait s'écouler encore* avant le jour...

— Choisi pour notre union.

— Je ne croyais pas que ces coups de vent furieux qui brisent toute destinée, dussent venir si vite !

— Oh ! mais à présent, je vous revois !... j'es-père !

— C'est donc là votre prison ?

— Hélas ! oui... on la nomme la *chambre Jaune*... et elle est jaune comme un souci, vous pouvez le croire.

— Vous êtes seul ?

-- Tout seul... Alexandre Lavaysse est dans la chambre de la *Miséricorde*... qui n'en vaut guère mieux pour cela.

— Et... mes parents?

— Mon Dieu... vous les verrez...

— Vous devez être bien malheureux ici.

— Malheureux à mourir ! dit le jeune homme avec son accent de gaieté naturelle qui ne l'avait pas encore abandonné.

-- Que pouvez-vous faire toute la journée? demanda Rosine.

— Pour mes grandes distractions, je regarde à travers ce guichet. Il y a bien dans ma chambre une fenêtre qui donne sur la rue; mais les draperies de toile d'araignée, les carreaux de poussière pétrifiée, la grille de fer rouillée, ne laissent rien entrevoir à travers. Je préfère cette ouverture par laquelle je vois passer une personne tous les deux ou trois jours.

— Pauvre M. David!

— Mais grâce à elle, je viens de vous voir... Et me voilà du bonheur pour longtemps, je vous jure!

— Et le reste du temps, que faites-vous?

— Peu de chose, comme vous pensez... Je ne vois que l'aumônier de la prison.

— Qui vous console?

— Il me dit de penser à Dieu... comme si ce n'est pas plutôt Dieu qui devrait penser à moi pour me délivrer.

— Il paraît que non.

— Puis, le vieux geôlier de la maison m'a prêté un livre : *Le Manuel de l'agriculteur*.

— Bon Dieu!... il n'a pas grand intérêt en prison.

— Oh! ce n'est pas pour lire.

— Un livre n'est pas pour lire?

— Non. Mais le matin, on l'ouvre avec une épingle, et par le premier mot du *recto* on connaît ce qui doit arriver dans la journée. Par exemple, je trouve souvent *soleil, printemps*; et dans le jour qui suit, je reste toujours dans l'ombre et la glace de la prison.

— Vous voyez bien!... quel maladroit augure!

— Ah! si je l'avais consulté ce matin... Mais non, il n'aurait jamais eu de mot assez divin pour prédire le bonheur qui m'arrive.

— Je vous en prie, M. David, ne parlez pas ainsi... il me semble que mon cœur se déchire encore davantage.

— Comment! parce que je suis heureux?

— Oui.

— Est-il possible!

— Non... je me trompe... mais c'est que... chercher ainsi à connaître l'avenir dans un livre, est un acte superstitieux qui peut porter malheur.

— Oh! pour cela, je l'en défie! Quand on est à ma place, que peut-il arriver de pire?

— Qui sait?... hélas! le malheur est un abîme dont on ne voit jamais le fond.

— Mon Dieu! comme votre voix tremble... c'est que vous me plaignez?

— Oui, je vous plains... plus encore que vous ne pouvez le croire!

— Et vous m'aimez?

— Oh! de toute mon âme!

David, qui venait de profiter du trouble de la jeune fille pour obtenir un nouvel aveu, plus tendre, plus ardent qu'il n'en avait jamais reçu, était ravi de bonheur. Il allait questionner Rosine sur le jour où elle reviendrait voir son père et où il pourrait espérer de la revoir dans ce couloir.

Mais des pas pesants retentirent sur l'escalier.

Aussitôt la tête du jeune homme disparut du guichet, et il se fit un profond silence dans le corridor.

Maitre Gerbot reparut. Il fit entrer mademoiselle Calas dans la retraite qu'il lui avait ménagée, et ne craignant plus qu'elle fut aperçue, il se rendit près du prisonnier.

Les précautions qu'il prit pour amener doucement le vieillard à la pensée de revoir sa fille, le retinrent quelques instants, et ce temps parut bien long à Rosine, accablée de souffrance, et plus brisée encore de cette joie pleine de terreur que lui causait la pensée de revoir son père dans une situation semblable.

Enfin le geôlier revint et emmena la fille de l'accusé près de lui.

Il y avait alors à l'hôtel de ville de hideux cachots (1), dont le plus épouvantable de tous se nommait l'*Infernal*. Ce tombeau, enfoncé dans la maçonnerie, n'avait aucune espèce d'ouverture pour recevoir de l'air; la longueur n'en excédait pas la paille étendue pour servir de couche; des chaînes, pendant à la muraille, une cruche

(1) Ils sont démolis depuis une cinquantaine d'années.

de terre, un pain noir, posés sur une petite table, étaient les seuls objets qu'on y pût distinguer.

C'était là qu'on avait enfermé Jean Calas (1).

Le gardien posa par terre une petite lampe de fer qu'il avait apportée, et se retira.

Un rayon de lumière, après bien longtemps d'une complète obscurité, revint éclairer la figure du prisonnier.

Calas était assis sur un escabeau, devant son lit de paille, avec les fers aux pieds et aux mains.

L'aspect de dignité et de noblesse remarquable qu'avait toujours revêtu la figure du marchand Calas, lui avait été donné, sans doute, parce qu'il était destiné à porter la suprême couronne du malheur, d'un malheur hors de ligne, même dans les vicissitudes de ce monde. Maintenant, la pâleur de la prison, l'empreinte de la méditation qui y règne sans cesse, rendaient plus frappant et plus admirable cet air de grandeur et cette vénérable beauté du vieillard.

Depuis sa détention, il avait continué à soutenir, dans ses interrogatoires, que son fils Marc-

(1) On lit dans les pièces du procès que Jean Calas et son fils étaient enfermés dans des *cachots sans fenêtres*; le vieillard occupait l'*Inferral*.

Antoine avait succombé à une mort naturelle; le mot de *suicide* qui impliquait le crime pour un chrétien, qui souillait son fils bien-aimé, n'avait pu sortir de ses lèvres. Cette obstination rendait sa cause plus mauvaise; mais il avait toujours le regard fixé sur ce que commandait la vertu, sans faire aucun retour sur lui-même.

Rosine, dès que la porte du cachot se fut refermée sur elle, se précipita aux genoux de son père; elle couvrit ses mains de baisers. Elle reçut ses caresses, ses douces larmes, qui mouillaient son front, ses cheveux dénoués. Puis, se repliant sur elle-même, elle resta ainsi sur le carreau aux pieds de ce père objet de tant de respect et d'amour.

Elle n'avait jamais vu les chaînes qui chargent les membres des prisonniers; ce supplice, appliqué à un être si cher, lui causait une indicible impression de pitié, de terreur, de désespoir; elle prenait ces anneaux de fer entre ses mains et les pressaient avec force, dans un mouvement qui tenait à la fois de l'amour et de la colère.

Pendant longtemps il fut impossible à ces deux infortunés de faire entendre une parole; ils ne pouvaient exhaler que de vagues et sourds ac-

cents de douleurs ; ils ne se parlaient que par leurs regards, leurs baisers et leurs pleurs.

Enfin Rosine songea que les moments étaient précieux, et fit appel à tout son courage.

Elle dit à son père tout ce qu'elle avait d'important à lui apprendre. Elle lui raconta ce qui s'était passé pour elle depuis son retour de la campagne et sa réclusion au couvent des Visitandines.

Puis, tirant de son corsage l'enveloppe contenant les trois lettres qui lui avaient été remises par la sybille, elle rapporta de la manière la plus circonstanciée tout ce qui avait rapport à cette affaire, et appuya sur les avantages qu'on pourrait en tirer, sans oublier même l'opinion de la bonne sœur Anne-Julie à cet égard.

Le récit de Rosine fut long et exactement détaillé.

Son père l'écouta en silence et en réfléchissant profondément.

Jean Calas connaissait parfaitement l'amour de sa fille pour David de Mériol ; il l'avait vu naître et grandir sans s'en alarmer, parce qu'il en connaissait aussi la pureté, et ne pouvait en concevoir que de douces espérances pour l'avenir de son enfant.

En ce moment il vit donc le sacrifice de la jeune fille ; ce fut là surtout que se porta son attention ; et tandis qu'elle parlait, il l'observa jusqu'au fond de l'âme.

Lorsqu'elle se tut, il dit d'une voix grave, et le regard toujours attaché sur elle :

— Il serait possible, en effet, à l'aide de ces preuves, de susciter un procès au capitoul de Beaudrigue, et de me délivrer peut-être ainsi d'un redoutable adversaire. Mais cet avantage serait acheté trop cher.

— Que voulez-vous dire, mon père ? demanda Rosine.

Il appuya encore son regard pénétrant sur sa fille en répondant :

— Que, pour moi, un vieillard qui a si peu de temps à vivre, il faudrait perdre la longue existence d'un jeune homme, ôter son nom et son rang à David de Mériol, pour en faire un bâtard.

Mais Rosine, depuis qu'elle était là, ne voyait plus au monde que son père.

— Oh ! qu'importe ! s'écria-t-elle d'un accent de sincérité profonde, il n'y a que vous, votre délivrance, votre salut qui méritent qu'on y pense !

— Tu sacrifierais David, et ton propre avenir, et toi-même ?

— Je sacrifierais ma vie et mon âme pour vous, mon père.

— Oh ! tu es un noble cœur ! s'écria Calas en serrant sa fille dans ses bras.

Puis, après l'avoir contemplée un instant avec une ineffable tendresse :

— Maintenant, dit-il, écoute ma réponse.

Ce fut elle alors qui attacha sur lui ses grands yeux bleus, limpides et attentifs.

— Si, pour perdre le capitoul de Beaudrigue, nous livrons l'histoire de ces amours adultères à la publicité, la mémoire de M. de Mériol, d'un magistrat honoré, sera tirée de la tombe, abandonnée à la curiosité publique, outragée par les propos du monde. Sa femme, peut-être plus malheureuse que coupable, sera déshonorée. Voilà bien des insultes qui iront tomber sur le cimetière de notre ville. Je ne le veux pas, ma fille, non ! je ne le veux pas. Il faut laisser en paix les morts.

— Mon Dieu ! dit Rosine, que décidez-vous donc ?

— Tu l'as entendu, mon enfant, de me taire et de laisser en paix les morts.

— O sainte abnégation ! dévouement sublime !

— Non, dit Calas avec un doux sourire, il n'y a ni à s'étonner, ni à admirer. La cause des morts est presque la mienne ; à mon âge je leur tiens de si près ! Que je sois condamné ou acquitté, c'est quelques jours seulement, ou quelques années, qui me séparent de leur tombe.

— N'importe, dit Rosine dont les regards étaient retombés sur les chaînes du prisonnier, c'est cela qu'il faut arracher ! c'est l'obscurité de cet affreux tombeau qu'il faut quitter, pour revenir à la lumière, à la liberté !

— Pour si peu de temps !

— Au nom de ceux qui vous aiment !... au nom du ciel, mon père !

— Non, je ne veux pas de la lumière, de la liberté, au prix d'une action coupable.

— Par grâce ! par pitié !

— Je ne le veux pas, c'est contre mon caractère, contre ma nature... Je te le dis du fond du cœur, je ne jouirais pas d'une liberté ainsi achetée ! Tiens, mon enfant, je vais te faire connaître toute ma pensée. J'ai toujours eu le désir, l'ambition de passer une vie sans reproche ; et tu vas m'aider à savoir si j'ai pu y réussir ; dis,

sine, parle avec franchise; dans ma famille, ai-je toujours été ce que doit être un bon père?

— Oui, oui, vous étiez là ce que Dieu est pour les hommes, leur créateur, et en même temps leur protecteur, leur soutien.

— Et dans ma maison de commerce, ai-je toujours été probe et loyal!

— Mon père, il n'y a pas dans votre fortune une obole qui ne soit bénie, parce qu'elle est venue par le travail qui épure et consacre ses produits.

— Et dans le monde, ma conduite a-t-elle été juste et sage envers les étrangers?

— Il n'y avait pas pour vous d'étrangers; la charité vous faisait croire lié à tous les hommes, qui pouvaient toujours obtenir de vous, selon leurs besoins, l'amitié ou l'aumône.

— Eh bien! dans tout ce que tu me réponds, je te crois, mon enfant, et je suis heureux.

— Vous le pouvez, mon père, car moi, votre fille, je vous ai vu à ce foyer domestique, dont la lueur, qui ne s'éteint jamais, finit par éclairer les cœurs jusque dans leurs plus profonds replis.

— Alors je vais répéter ce que je te disais: j'ai vécu sans reproche, je veux mourir de même;

je te l'affirme, c'est en moi un désir, une ambition qui me possède. Quelle que soit ma fin, ne me plains pas; car je serai heureux si en mettant la main là, sur mon sein, je n'y sens aucun trouble, et si je peux regarder en face le ciel.

Il se leva.

— Mon Dieu! s'écria Rosine, qu'allez-vous faire?

— Conquérir cette douce mort que j'attends, dit Calas.

Il se dirigea vers la lampe posée à terre; il tint quelques secondes les trois lettres réunies entre ses doigts au-dessus de la flamme; et, tandis que leurs cendres tombaient sur le sol du cachot:

— Ainsi, dit-il, M. de Mériol ne sera pas troublé dans le repos éternel par les bruits insultants du monde, l'infortunée Lucie n'aura pas à souffrir jusqu'au delà de la tombe, son fils ne sera point souillé de la tache de bâtardise.

Il regarda Rosine avec une douceur angélique:

— Et toi, mon enfant, ajouta-t-il, je puis, grâce au ciel, faire encore quelque chose pour ton bonheur. Oui, quelle douce pensée dans l'ombre de ce cachot! je puis faire quelque chose

pour toi en sauvant ce que tu aimes. Si tu souffres dans ton père, tu seras du moins consolée et heureuse peut-être dans un autre sentiment.

Le vieillard était resté debout. Toujours calme et d'une dignité douce, sa figure semblait grandir dans cet étroit cachot, et rayonner des saintes vertus de son âme.

Rosine, à demi affaissée sur le carreau, se releva sur ses genoux. Oppressée par le poids de son émotion, ne pouvant prononcer une parole, elle joignit les mains devant son père dans une adoration naïve et tendre, comme si elle eût été réellement prosternée devant un être divin.

Le gardien, qui venait chercher la jeune fille au bout d'une heure écoulée, les trouva tous deux dans cette attitude, où ils formaient un groupe qui appelait en même temps l'admiration et les larmes, comme les images où Raphaël a peint la souffrance céleste.

Après une minute encore accordée par la pitié aux derniers embrassements, Rosine sortit de ce tombeau des vivants où on avait enfermé son père, et suivit son guide par les détours du sombre bâtiment.

Il lui fallut passer près de la chambre où était

sa digne et excellente mère, sans la voir; cette pensée remplit son sein de sanglots, et les derniers pas qu'elle fit dans cette silencieuse et obscure prison achevèrent d'anéantir ses forces et son courage.

Enfin elle retrouva sa bonne compagne, la sœur Anne-Julie, à laquelle elle avait à rendre compte de la sublime résolution de son père. Toutes deux, après avoir vivement remercié le vieux geôlier de la condescendance dont il avait usé envers elles, descendirent les derniers degrés de l'escalier qui les ramenait sous la voûte.

Comme elles allaient y entrer, la porte d'un vestibule ouverte à leurs côtés, leur donna une étroite perspective des magnifiques salles du Capitole, qui régnaient de l'autre côté, sur la grande place.

En même temps, elles entendirent une voix joyeuse et triomphante qui récitait ces vers :

La voyez-vous fleurir la violette  
 Qu'on fond d'or pur pour parer le poète?...  
 Autour d'elle il n'est que bonheur,  
 Son parfum, c'est la gloire en fleur.

— Mon Dieu! ma bonne sœur, il est donc encore des gens heureux sur la terre! dit Rosine

avec une surprise naïve, et vraiment naturelle dans la situation où la jeune fille se trouvait.

Puis, elles retournèrent dans la voiture qui les tenait à l'abri des regards, et les ramena secrètement, comme elles en étaient venues, au couvent de Meilliac.

## II

## Les Miracles.

La voix que Rosine Calas venait d'entendre, et dont l'accent heureux l'avait fait tressaillir en contrastant trop vivement avec sa profonde tristesse, était celle de M. du Puget, le président bel esprit, qui sortait de la *galerie des Illustres* en compagnie de M. de Beaudrigue, et qui, en passant dans la salle des Pas-Perdus, non loin de l'enceinte des jeux Floraux, n'avait pu s'empêcher de leur adresser une de ses tendres pensées.

Les deux magistrats descendirent le grand péristyle et quittèrent l'édifice municipal sans se séparer ; ils allaient ensemble, dans cet après-midi, faire une assez longue course au dehors de la ville.

Depuis le convoi de Marc-Antoine, la croyance populaire avait accepté le fils des Calas pour un catholique martyr de sa foi, tel qu'on le lui donnait; de plus elle avait, comme d'habitude, renchéri sur ce qui lui était offert, et, à la chose étrange, mais possible, avait voulu joindre le merveilleux. Ce n'était plus assez que Marc-Antoine fût un converti, un martyr, il était devenu un saint. Il n'était bruit depuis quelques jours que des miracles accomplis sur sa tombe.

M. de Beudrigue, auteur de cette fantasmagorie, était le premier pourtant à se jeter tête baissée dans les contes qui la suivaient. La triste espèce de dévotion qui était en lui l'abrutissait. Il croyait fermement être tombé par hasard dans le vrai en avançant la conversion du calviniste, et n'avoir fait que découvrir en sa personne un saint dont on ne s'était jamais douté.

Il voulait aller ce jour-là au cimetière, juger par ses yeux des faits miraculeux qui pouvaient s'y accomplir. Ayant rencontré M. du Puget au Capitole, il l'avait emmené, dans cette excursion avec lui, pour qu'il jouît de ces merveilles, et pût, par son témoignage, leur donner de la consistance dans le grand monde.

Il avait besoin aussi de la présence du président pour une affaire qu'il comptait traiter en chemin.

Et tous deux, après la place du Capitole, avaient pris la longue rue Colombette pour la suivre jusqu'au boulevard.

Le président murmurait les vers dont il venait de dire la première strophe pour saluer la salle des jeux Floraux, et cherchait à scander les dernières. Le capitoul était tout absorbé dans le procès Calas, cette affaire qui lui apportait d'incessants travaux, et dans laquelle, d'un autre côté, ses sentiments personnels se trouvaient si étrangement engagés.

C'était depuis la mort de Lucie de Mériol, dans laquelle Beudrigue avait cru voir un châtiment du ciel, qu'il était tombé dans cet ascétisme exalté. La terreur en venant fondre sur son faible esprit y avait tout bouleversé; il s'était fermement cru damné pour cause d'irrévérence envers la Vierge et la robe de pénitent, et s'était mis à tout faire pour se sauver de cette perdition cruelle.

Alors il avait voulu prendre le directeur spirituel de Lucie; d'abord par un tendre souvenir

pour elle, ensuite pour faire surveiller sa conscience par l'autorité la plus sévère, puis aussi par mesure de prudence; le dominicain se trouvait dépositaire de ses secrets, des péchés qu'il pouvait lui faire payer cher, et il espérait se le concilier par sa soumission extrême.

Le père Ugalde n'avait fait que surexciter encore ce repentir terrible pour avoir sous sa main un magistrat qui était toujours un instrument utile. Il lui avait donné l'héritage de cette Vierge de marbre jauni, devant laquelle la jeune femme avait expiré, et qui devait maintenant rester dans son oratoire, à lui, pour qu'il n'oubliât ni sa faute, ni l'obéissance au moine dominicain par laquelle il devait la racheter.

Depuis ce temps, dans sa charge de capitoul, il avait intenté et poursuivi bien des procès religieux; mais celui qui venait de surgir était le plus important de tous. En même temps, son cher David, que lui-même avait fait arrêter dans un ordre inconsidéré, se trouvait mêlé à la famille Calas et compromis avec elle.

Cette triste fatalité, lorsqu'il y songeait, faisait passer des bouffées de crainte de douleur dans son âme; puis le fanatisme reprenait le dessus et

il redevenait aussi vite le terrible pourfendeur d'hérétiques.

— Oui, monsieur le président, disait-il, les miracles opérés sur la tombe de Marc-Antoine sont bien prouvés. Une aubépine qui se trouve plantée au pied de son cercueil, et qui doit le toucher de la racine, vient de refleurir aux derniers jours d'octobre.

— Mais, dit M. du Puget, l'été cette année s'est fort longtemps prolongé, et ces phénomènes de végétation ne sont pas rares.

— Tout le monde court admirer ces fleurs blanches, et voudrait en emporter quelque vestige. Puis, un paralytique qui est venu prier à ce tombeau, a pu s'en aller en marchant droit, et y a laissé sa béquille.

— Hum ! s'il n'en avait qu'une, c'est qu'il était bien près de pouvoir s'en passer.

— Mais ce n'est rien encore. Sur la pierre où repose le saint martyr, une tête de mort s'est ranimée.

— Une tête de mort!... Que fait-elle donc là?

— Monsieur le président, c'est le crâne du squelette que nous avons fait figurer dans les ornements du catafalque, et qui tenait alors une palme

à la main. On a déposé la tête seulement sur la tombe, où il paraît qu'elle reprend quelque mouvement de la vie.

— Pour parler ou chanter alors... une tête ne peut faire autre chose, en attendant qu'elle retrouve un corps à sa convenance.

— Vous verrez, monsieur du Puget, vous verrez !

— Somme toute, cela peut fournir quelque sujet de poème... et j'y penserai pour le prochain concours... Je trouve le commencement de mes dernières stances assez bien réussi :

La voyez-vous fleurir la violette  
Qu'on fond d'or pur pour parer le poète ?...

— Je voulais aussi, reprit le capitoul, vous parler d'une mesure judiciaire de la plus haute importance...

— Et ce mot qui termine, continuait le président, la *gloire en fleur* ; l'expression est poétique, soit que l'on comprenne la gloire dans son plus bel éclat, ou la gloire sous la forme d'une fleur.

— C'est un point capital, monsieur le président.

— Je songe aussi à une chose du plus grand

intérêt, dit en même temps M. du Puget. Autrefois, au beau temps de ce jardin des jeux floraux, paradis de la poésie, on disait, pour signifier le suffrage décerné, *la joie* de la violette, *la joie* du laurier, *la joie* de l'églantine. Pourquoi y a-t-on substitué cette expression vulgaire *le prix* de la violette ? Comme s'il s'agissait de véritables écoliers !

— Je parlais du monitoire.

— C'est *la joie* qu'il faut dire, pour que la parole emporte l'impression avec elle.

— Le monitoire, monsieur le président, n'a rien produit : aucun témoin n'est venu déposer de ce qu'il savait de certain au sujet de la conversion du fils aîné des Calas et de la peine de mort dont ses parents l'ont frappé. Il faut donc prendre une mesure plus sévère...

— O Vidal de Castelnaudary ! ô toi, Godolin ! et toi surtout, Gabriel de Minut, qui chantais la Belle Paule (1), et mettais dans un adieu plus

(1) La dame de Vignier, surnommée la belle Paule. Catherine de Médicis passant à Toulouse avec Charles IX, vit cette dame, et la proclama *incomparable*. La reine fut obligée de rendre un arrêt qui ordonnait à la dame Vignier de paraître tous les jours une heure sur son balcon, parce que les jeunes gens, lorsqu'ils étaient privés de la voir, se révoltaient et remplissaient la ville de tumulte.

doux que le chant du cygne tout l'amour de ta vie!

Adieu Paule la belle, un éternel adieu,  
Le seul espoir que j'ai de te revoir un jour  
Est au-delà du terrestre séjour,  
Quand nous serons tous deux sous le regard de Dieu.

— Eh bien! après, monsieur le président? dit de Beaudrigue d'un ton grondeur.

— Nous devons évoquer ces maîtres de la gaie science, afin que leur génie nous inspire, répondit M. du Puget; et mon esprit s'élève toujours vers eux lorsque je compose des poèmes ou des stances...

— Il s'agit de *sentence*, morbleu! Un procès formidable occupe toute la province; le jour du jugement va venir bien vite; c'est nous qui le rendrons sur les sièges du Capitole...

— Je ne m'y oppose pas.

— Et nulle lumière n'est venue nous éclairer; nous n'avons pas entendu la voix de la conscience publique; les témoins se sont tus. Il faut donc ajouter au monitoire la *fulmination*, faire entendre à ces cerveaux endurcis qu'ils seront excommuniés, faute de venir dire ce qu'ils ont vu et entendu. M. l'abbé Cambon, vicaire général, a

rédigé cette nouvelle publication, mais il faut l'autorisation du procureur du roi.

— Eh bien! le vicaire général a fulminé, le procureur du roi fulminera.

— Et ensuite?

— La suite est que vous fulminerez.

— A la bonne heure. Mais nous voici justement, monsieur le président, à la porte du procureur du roi, et je voulais vous prier de monter chez lui un instant avec moi, pour appuyer de votre influence la demande de son autorisation que je vais lui faire.

— Soit, je consens; montons... Vous voyez que je suis tout prêt à m'occuper d'affaires sérieuses.

Les deux magistrats se présentèrent chez M. de Lavane qui, sur leur sollicitation, permit que la fulmination fût faite en son nom, et publiée dans les églises avec le terrible appareil qui devait l'accompagner (1).

(1) Voici quelle en était la formule :

« Comme le procureur général du roi a lieu de présumer qu'il y a nombre de personnes instruites des faits énoncés au monitoire, qui n'ont point donné leurs révélations, leur résistance à obéir aux injonctions oblige à requérir fulmination à la manière accoutumée dans nos paroisses, en excommuniant les coupables et participants, et ceux qui ont eu connaissance des faits contenus

En sortant, M. de Beaudrigue et le président traversèrent le boulevard et prirent le chemin qui conduisait hors de la ville.

Et tout en avançant à pas pressés, le capitoul disait encore :

— Enfin, nous allons bientôt entendre les témoins qui, sous peine de perdre le salut éternel, seront bien forcés maintenant de venir déposer.

— A moins qu'il n'y en ait point, dit M. du Puget.

— Comment !

— Oui, que personne n'ait rien vu ni entendu.

— Grand Dieu ! nous manquons déjà absolument de preuves ; les pièces de conviction ont été perdues au lieu d'être déposées au greffe ; où en serions-nous au milieu de telles ténèbres pour rendre un arrêt contre nos prévenus.

— Eh bien ! vous les acquitterez.

— Les acquitter, juste ciel ! ai-je bien entendu acquitter ces calvinistes, ces affreux ennemis de Dieu, ces forcenés suppôts de l'enfer, lorsqu'ils

audit monitoire et ne les révéleront pas, et vous ordonnons qu'ayez à les dénoncer publiquement au peuple comme excommuniés par nous. »

« Signé : l'abbé GAMBON, vicaire général. »

viennent de donner la mesure des crimes dont ils sont capables !

— Alors, condamnez-les.

— Les condamner !... les envoyer à l'échafaud, à la roue, au bûcher !... Mais, dans le nombre, il y a de jeunes gentilshommes, pleins d'honneur, de loyauté, qui n'ont pu se souiller d'un meurtre... et qui étaient là pourtant... qui seuls ont pu maintenir la victime que mettait à mort son père ou son frère... Oh ! la tête se perd lorsque l'on pense à eux, à Alexandre Lavaysse... à ce jeune David de Mériol...

Beaudrigue qui pâlisait à mesure que l'image de son fils livré au bourreau se présentait plus vivement à lui, fut saisi d'un tremblement si violent qu'il s'arrêta une minute, s'essuya plusieurs fois le front, et aspira de larges bouffées de grand air avant de pouvoir se remettre en marche.

M. du Puget, qui cherchait une rime tout le long du buisson planté au bord du chemin, et n'y trouvait que des épines, ne s'aperçut point de ce temps d'arrêt, et le capitoul ayant ensuite pressé le pas, les deux magistrats arrivèrent ensemble à la porte du cimetière.

Il y avait à l'entrée de cet enclos un tronc

nommé *le tronc des morts*, dans lequel on déposait l'argent affecté à faire dire des messes pour les trépassés. Le gardien était chargé d'en faire la recette et tenir le compte. Détail que nous indiquons parce qu'il avait son importance dans les circonstances présentes.

MM. de Beaudrigue et du Puget avancèrent, par un chemin de cyprès, jusqu'à la tombe de Marc-Antoine.

Ainsi que le capitoul l'avait dit, il y avait là beaucoup de monde attiré par la curiosité, et on y arrivait encore par le chemin et par tous les sentiers tracés entre les sépultures.

Comme Beaudrigue s'était placé au pied du monument pour le bien embrasser de son regard, la première personne qu'il vit, à sa droite, à quelques pas de lui, fut cette femme calviniste qu'il avait déjà rencontrée là le jour du convoi, et qui était venue le soir chez lui protester contre cette usurpation et lui en prédire le châtiement sévère.

Mais en ce moment il triomphait; fier des miracles qui étaient venus ratifier l'authenticité du saint de sa création, il n'éprouva de la vue de cette ennemie inconnue, ni la même

irritation ni le même trouble que la première fois.

Juliette, en effet, se trouvait là, parce que, comme nous l'avons dit, elle venait chaque jour à la place où reposaient les restes de Marc-Antoine.

Elle était debout devant la tombe, l'épaule appuyée contre un tronc de cyprès, les bras croisés, l'œil fixé sur le marbre funèbre.

Comme toujours, elle était possédée d'une sourde colère en voyant son amant dans le cimetière des catholiques, portant les attributs de leur foi; elle maudissait cette mascarade mortuaire; elle cherchait les moyens d'enlever de cette terre des restes adorés, quoique de ces moyens, il n'en existât aucun.

Elle s'apercevait bien que, depuis quelques jours, il y avait une affluence particulière autour de ce tombeau; mais dans l'idée fixe qui l'absorbait, et dans l'espace de délire où la douleur l'avait jetée, ses yeux le voyaient sans que son esprit cherchât à s'en rendre compte.

Le tombeau, de marbre gris, se détachait dans un riche cadre de lierre et de buis, à la verdure sombre; il était surmonté d'une croix de marbre

semblable, et portait partout, pour ornements de sculpture, les palmes du martyr. Cette tête de mort qui était censé représenter celle du défunt, reposait au milieu de la pierre, avec des bouquets, des couronnes d'immortelles, apportés par les fidèles, et dont elle était entourée comme d'une large collerette.

Les personnes attirées en cet endroit par sa nouvelle renommée, venaient d'un pas rapide mais recueilli, comme il convenait dans un lieu saint.

Elles commençaient par s'agenouiller devant la tombe. Quelques femmes faisaient toucher leur chapelet à la pierre consacrée; des mères roulaient leurs petits enfants dans le gazon qui l'entourait, pour leur donner les forces du corps et de l'âme.

Ensuite, on ne s'occupait plus que de chercher à apercevoir les prodiges annoncés, et ces mots couraient parmi les gens rangés en cercle pressé :

— On dit que la tête de mort se ranime... Tenez, la voilà, au milieu de la pierre!

— Oui, mais elle ne bouge pas encore.

— Il faut attendre, cela viendra.

— Et l'aubépine! l'aubépine! la voilà bien refleurie!

— Quelle est belle, mon doux Seigneur!

— Toute rose et blanche comme au printemps!

— Le saint a choisi là un gracieux miracle.

— Il faut qu'il soit déjà très-bien en paradis pour avoir obtenu une chose semblable.

— J'aime encore mieux la guérison du paralytique... il y a plus de sainte charité.

— A propos, la béquille que le malade a laissée, la voyez-vous?

— Non, mais on sait bien qu'elle doit y être!

— Il y a quelque chose dans ce bouquet d'arbustes qui ressemble à un bâton... c'est peut-être cela.

— Oui, maintenant je crois que je la vois.

— Moi, j'en reviens à cette belle aubépine... on ne peut se lasser de l'admirer.

— Rien que pour cela on devrait canoniser le défunt.

— Oh! le pape va sûrement nous donner saint Marc-Antoine!

En conscience, c'eût été le soleil qui aurait dû être canonisé pour cette merveille de végétation,

mais personne n'y pensait, et puis il ne se serait pas laissé faire.

De tous ceux que la curiosité avait amenés là, Beaudrigue était le plus intéressé à voir se réaliser les miracles; c'était pour lui une affaire de conscience comme d'opinion, de parti. Il enveloppait cette tombe de son regard ardent; il l'appuyait particulièrement sur la tête du mort, et son cœur battait violemment.

Cependant l'inspection durait déjà depuis quelques moments et l'ossement creux n'avait fait encore aucun mouvement. L'attention se prolongea, on observa ce qui pourrait se passer avec autant de patience que d'intérêt, et la tête de mort ne bougeait pas plus que si elle eût été sous la terre.

Beaudrigue, déconcerté, songeait déjà à se retirer; le président du Puget commençait à sourire.

Mais soudain le crâne s'inclina vivement de droite à gauche sur sa couche de fleurs.

Les cent yeux fixés sur cet objet s'allumèrent; un cri d'admiration et d'extase sortit en même temps de toutes les bouches.

Il est inutile de dire que l'attention redoubla à un point extrême.

Aussitôt la tête de mort recommença le même mouvement, s'inclina, se releva, se balançait sur elle-même.

Quelques personnes cependant qui voulaient faire parade d'incrédulité, dirent que ce pouvait bien être le vent qui agitait ainsi ce crâne vide.

On regarda de tous côtés; pas une feuille d'arbre ne frémissait; l'air était d'un calme parfait.

D'ailleurs, la tête, changeant ses évolutions, se mit à tourner sur elle-même, lentement d'abord, puis avec un mouvement plus précipité.

Et c'était réellement quelque chose d'horrible et d'imposant à voir que ce squelette présentant tour à tour, vers les quatre faces du monument, ses yeux vides, son nez creux, sa mâchoire saillante, toute sa face sépulcrale.

Tout le monde joignait les mains avec une ferveur extatique. Les exclamations, les cris d'enthousiasme religieux s'élevèrent de tous côtés et n'eurent plus de borne.

Juliette, plongée jusque-là dans sa sombre préoccupation, en fut éveillée par la rumeur qui se faisait autour d'elle.

Elle regarda attentivement les personnes réunies là; elle écouta les propos qui se tenaient ou

plutôt les accents d'admiration, de ravissement qui se faisaient entendre de toutes parts.

Alors elle comprit ce qui se passait, et vit ce que signifiait cet enthousiasme.

Toute son âme se révolta. Ce n'était plus seulement le corps de Marc-Antoine, ses restes près de tomber en poussière, que l'on enlevait pour en faire un renégat, c'était son âme que l'on cherchait à atteindre dans le monde éternel, pour l'envelopper de ces fables puériles que sa religion réformée lui avait appris à dédaigner : c'était la mémoire du fils aîné des Calas que l'on allait conserver, en lui donnant une sorte d'immortalité ridicule.

L'esprit de Juliette en ce moment était parfaitement lucide. En même temps, le trouble, le désespoir latent qui était en elle, l'empêchaient de garder aucune réserve dans l'expression de sa colère.

Elle a entendu parler de béquille laissée par le paralytique guéri au pied de la tombe, et son regard, par hasard, se tourne d'abord de ce côté du monument. Elle voit quelque chose de blanc dans les touffes d'arbustes; elle s'élance en cet endroit, saisit ce qu'elle a aperçu entre ses mains,

et, montrant une bêche de jardinier dont l'extrémité avait été plantée dans l'herbe, elle s'écrie :

— Mensonge! mensonge!

Puis, elle se rappelle tous les accents d'enthousiasme qui viennent d'éclater devant cette tête de mort ranimée; à la même minute elle lance contre elle un coup impétueux de la bêche qu'elle tient encore.

Au premier choc, l'ossement se fend, il tombe en deux parties sur la pierre, et, de la cavité, on voit s'élever une chauve-souris, qui sort avec une sorte de fureur de sa prison, monte dans l'air et tournoie un moment, en cherchant tout effarouchée à fuir ce grand jour si peu fait pour elle, à rentrer dans son asile.

En même temps, Juliette répète avec tout son emportement violent :

— Mensonge! mensonge!

La pauvre enfant ne saurait trouver autre chose dans son esprit égaré, mais ses yeux sont flamboyants et toute sa figure éclate d'une indignation suprême.

En toute autre circonstance, ces fanatiques eussent lapidé la jeune fille; mais ici l'absence de miracle était trop clairement prouvée.

Puis, il y avait quelque chose d'infiniment grotesque dans ce squelette hideux s'ouvrant pour faire place à un oiseau, surtout dans cette exaltation de béatitude dévotieuse qui tombait tout à coup devant une vulgaire réalité, avec le ridicule d'une chute. Ainsi tout ce monde, se raillant de lui-même, fut saisi d'un immense et inextinguible éclat de rire.

Ces têtes légères, aussi prêtes à se divertir qu'à se passionner, ne songèrent un moment qu'à s'amuser de cet incident vraiment fou et bizarre ; on suivit des yeux l'oiseau fugitif, on l'accompagna de rires et de huées, on fit même entendre, en dépit de la sainteté du lieu, de vifs applaudissements qui saluaient l'imprévu dénouement.

Personne ne pensa donc à poursuivre la téméraire jeune fille qui l'avait provoqué.

D'ailleurs Juliette, aussitôt après le coup qu'elle avait lancé à la tête de mort, s'était rapidement retirée ; et, favorisée par les épais ombrages du cimetière, elle avait bientôt disparu aux regards.

Les spectateurs peu à peu s'éloignèrent.

M. de Beaudrigue, plus désappointé et mortifié qu'il n'est possible de l'exprimer, se retira l'un

des premiers, toujours accompagné du président qui l'accablait de ses quolibets.

Le capitoul avait d'abord donné peu d'importance à la présence de la jeune calviniste ; mais lorsqu'il vit que c'était encore à elle qu'il devait ce cruel déboire, elle lui inspira un ressentiment amer mêlé d'une sorte de terreur.

Vers la sortie du champ funèbre, il entendit autour de lui quelques propos qui éclaircissaient un peu les prétendus miracles de la tombe de Marc-Antoine.

Le gardien avait à gagner à ce qu'il vint beaucoup de monde au cimetière, parce que le tronc des morts se remplissait, et qu'il savait bien sans doute s'attribuer une partie du produit. La floraison de l'aubépine, qui s'était produite par hasard, avait déjà attiré un grand nombre de personnes ; la bêche oubliée avait été tout de suite, par la superstition, transformée en béquille, parce que tous les morts, qui passaient à l'état de saints, commençaient par guérir des paralytiques, comme par l'a-b-c-d des miracles. D'après cela, le gardien, pour exploiter la circonstance, avait bien pu introduire une chauve-souris dans la tête de mort, refermée et collée

ensuite, afin d'y imprimer quelques mouvements qui parussent tellement miraculeux que toute la ville voulût venir les voir.

C'était du moins ce que supposaient un grand nombre de personnes en quittant le cimetière.

Le capitoul, accablé de ces tristes réalités, se redressa pourtant sous les railleries de M. du Puget. Il dit que toutes ces choses étaient des détails infimes de l'importante affaire qui l'occupait; mais qu'il sentait la nécessité de la conduire avec vigueur, et qu'il allait désormais abandonner tout le reste pour travailler ardemment au procès de la famille Calas.

Hélas! pour M. de Beaudrigue, *travailler* c'était appeler les tortures, les supplices, auxquels il allait livrer, en effet, la plus noble, la plus auguste de ses victimes calvinistes!

### III

#### Le Jugement.

David de Beaudrigue *travail*la en effet avec tant de zèle que, malgré les nombreux interrogatoires d'office, la quantité de témoins appelés, tout le fracas de procédure dont cette affaire fut surchargée, au jour du 18 novembre, les juges furent en mesure de rendre leur arrêt.

Ce jour-là donc, le tribunal est assemblé dans la grande salle du Capitole.

Les juges sont revêtus de longues robes rouges et de chaperons d'hermine; les boiseries de la salle sont d'un chêne foncé; ces couleurs sombres et heurtées donnent déjà l'impression d'une justice barbare. La voûte est élevée en ogive, et formée de mille arrêtes enchevêtrées qui laissent entre elles des intervalles d'ombre, comme si on

voyait planer au-dessus de ce tribunal un ciel de ténèbres, d'où ne peut tomber nulle lueur de vérité divine.

Les accusés sont assis sur leur banc, sans défenseur à leur côté.

La première partie de l'enceinte est occupée par les témoins, gens du peuple ramassés de tous côtés, et dont le nombre est terminé par un groupe de robes noires dans le coin où sont les prêtres.

La séance s'ouvre par l'*interrogatoire sur la sellette*. C'est le dernier et le plus solennel, celui où les accusés sont interrogés devant tous leurs juges et confrontés avec les témoins.

Mais ces juges ne viennent pas là pour rendre leur arrêt, ils viennent prononcer la condamnation qu'ils ont résolue d'avance. Ils veulent la vérité telle qu'ils l'ont conçue dans leur esprit. Ils veulent que le fils des Calas ait été étranglé par ses parents, parce que ses parents sont calvinistes. Ils ont appelé à grands cris les témoins à charge; il n'y en avait pas, ils en ont créé; ils ont impitoyablement repoussé les témoins à décharge (1);

(1) L'assesseur Monyer avait été nommé rapporteur, et comme il se montrait favorable aux accusés, il fut

il faut que l'opinion publique, la ville entière, se plie à leur féroce fantaisie.

Ce ne sont pas des juges, ce sont des ennemis, des persécuteurs, armés du pouvoir de condamner à mort.

Et, avec cette odieuse tyrannie, ils n'ont d'excuse que dans la *sincérité* de leur croyance, de leur superstition; ils ne sont pardonnables qu'en raison de cette pâte d'absurdité dont on les a pétris.

Voici l'exposé de cette séance dans sa stricte exactitude.

Le juge s'adresse au premier accusé.

Jean Calas est calme, résigné; il repousse l'accusation avec une dignité froide, presque indifférente; il semble se recueillir dans sa foi et être entièrement enlevé aux choses de la terre.

— Premier accusé, levez-vous. Quels sont vos noms, demeure et profession?

— Jean Calas, marchand, âgé de soixante-quatre ans, marié à Anne-Rose Cabibel et en ayant eu six enfants.

récusé; on nomma Carbonnel à sa place. Un huissier qui osa présenter une requête de la part de la famille Calas, fut chassé. L'avocat Redre amena onze témoins à décharge, on ne voulut pas en entendre un seul.

— Est-il vrai que vous ayez tourmenté et persécuté vos fils pour les retenir dans la religion prétendue réformée?

— Jamais; la liberté de conscience est sacrée.

— Étiez-vous instruit que votre fils Marc-Antoine eût changé de religion?

— Il n'en avait pas changé; je ne pouvais savoir ce qui n'existait pas.

— Quelqu'un vous a-t-il dit qu'il se fût converti?

— Personne, puisque cela n'était pas.

— Dans la soirée du 13 octobre, est-ce vous seul qui l'avez mis à mort, ou aviez-vous des complices?

— Mon fils n'a point été mis à mort, par moi ni par aucun autre.

— Comment est-il mort?

— Je l'ignore; le trouble de la douleur ne m'a point permis d'en juger.

— Y a-t-il eu une assemblée secrète de protestants, dans laquelle on ait résolu de faire périr le néophyte de l'Église romaine?

— Non. Les protestants adorent un Dieu de bonté et de miséricorde, qui prescrit l'humanité, le pardon, et jamais le crime.

— Vous persistez à nier votre forfait?

— Il n'y a pas eu de forfait, je le soutiendrai jusqu'à la mort.

— Parlez-vous ainsi par l'ordre de vos ministres?

— Il n'y a pas besoin d'ordre pour dire la vérité. Si les calvinistes étaient assez fanatiques pour tremper leurs mains dans le sang de leurs enfants, ils sauraient bien mieux faire à Dieu le sacrifice de leur propre vie, et avoueraient leur action à la face des hommes.

Cette réponse, par sa logique irrésistible, ferma la bouche aux juges, et par sa sainte grandeur devait leur faire baisser les yeux de honte.

Ils passent à l'interrogatoire de Anne-Rose Cabibel.

Les historiens disent que cette femme a été *le véritable héros* de cette lugubre histoire; dans ses interrogatoires, elle a tenu tête à l'accusation avec une fermeté rare, elle a dérouteré les arguties de la procédure, et a repoussé les faux témoignages avec des accents de vérité foudroyants.

A ce dernier appel du tribunal, elle ne peut que répéter ces virulentes dénégations pour

rester dans toute la noblesse et l'énergie de son caractère.

Mais il y a dans une partie de l'enceinte réservée aux témoins, un groupe dans lequel on pourrait remarquer une agitation saccadée, des mouvements vifs et rampants, puis des accents de voix aiguës, ressemblant à des sifflements, quelque chose de tout à fait semblable à ce qui pourrait se produire dans un nid de vipères.

Ce sont, en cet endroit, les témoins que madame Calas a récusés (1), et qui vont être confrontés avec elle.

La première personne appelée à la barre est Toinon Lezat, la nourrice autrefois renvoyée.

— Je connaissais bien Marc-Antoine, dit-elle avec l'ardeur de la haine dans le regard, puisque c'est moi qui ai commencé à lui donner le lait; et j'affirme qu'il s'était fait catholique. La preuve que je dis toujours la vérité, c'est qu'en sortant de la maison Calas, j'ai prédit que le malheur y viendrait, et que le malheur y est venu fondre.

(1) On disait alors *reprocher* le témoin. Dans cette législation, le nom de chaque témoin était communiqué à l'accusé, et s'il ne le *reprochait* point avant de savoir ce qu'il avait à dire, il était forcé de l'accepter comme vrai.

— Le malheur, dit madame Calas, c'est vous qui le faites, c'est vous et vos semblables, en versant le poison de la calomnie sur les honnêtes gens. Ce sont donc de bien pauvres prédictions que les vôtres, puisque vous êtes forcée de les accomplir vous-même.

— Je sais, reprend la mégère, qu'en parlant de votre fils aîné, vous avez dit que vous regrettiez bien qu'il ne fût pas mort pendant sa grande maladie.

— Je n'ai pas appris à dire ce mot-là en veillant jour et nuit à son chevet, répond l'accusée.

Marion, la revendeuse à la toilette, vient déposer.

— On vous a vue un jour, dit-elle à l'accusée, donner un grand coup de couteau sur les doigts d'une servante que vous soupçonniez d'être allée à la messe (1).

— Moi! dit madame Calas, moi qui ai gardé vingt-cinq ans à mon service Jeanne Viguier, connue de tout le monde pour une fervente catholique!

(1) La déposante avait dit dans les précédents interrogatoires : *un coup de couteau si fort, que la lame était restée entre les doigts.*

Jeannette, la quincaillière, se présente aussi à la barre.

— Je peux jurer devant Dieu qui m'entend, dit-elle, que le soir du crime j'ai vu de la lumière dans la maison des Calas.

— Et avez-vous vu beaucoup de maisons, demanda l'accusée, où à neuf heures et demie du soir il n'y en eût pas ?

Catherine Dolmier, la bijoutière, ajoute à la déposition précédente :

— Et moi, par tout ce qu'il y a de plus sacré, j'ai entendu des cris dans cette maison.

— Oui certainement, dit madame Calas, c'étaient les cris que nous arrachait la douleur à la vue de notre cher fils Marc-Antoine, privé de la vie.

— Quand on a su sa mort, ajoute la marchande, tout le monde s'est écrié : Ce sont ses parents calvinistes qui l'ont tué !

— Si on l'a dit, répond l'accusée, on n'a pu le penser. L'in vraisemblance était trop grande. Lorsque l'on a la victime à sa merci, sous son toit, on ne prend pas pour l'immoler l'heure où tout le monde est encore levé ; on ne choisit pas pour le lieu du sacrifice un magasin qui donne sur une rue populeuse.

Durand le perruquier dépose :

— Moi, à cette heure, j'ai vu sortir de chez vous Alexandre Lavaysse, le jeune homme qui porte le chapeau galonné et l'épée au côté.

— Il allait chercher du secours, dit madame Calas, dans l'espoir où nous étions que notre fils pouvait encore être rappelé à la vie.

— Eh bien, continua Durand sans vouloir entendre, n'appelle-t-on pas ce jeune homme *le porte-épée* ?

— Il porte l'épée, dit madame Calas, parce qu'il est gentilhomme.

— Alors, ajoute le déposant, s'il se nomme *porte-épée*, c'est qu'il est dans votre église *le grand sacrificateur*, chargé de mettre à mort ceux qui veulent en sortir. Et c'est lui qui a *étranglé* Marc-Antoine.

— Mais son nom lui a été donné par vous-même, répond madame Calas ; par vous tous, qui vous en servez maintenant pour appuyer vos affreuses chimères.

Laubrigot, l'épicier, vient dire, avec sa perspicacité ordinaire :

— Pour moi, je sais de science certaine que

vous êtes des huguenots, et que vous avez de vilaines fréquentations avec le diable.

— Vous le fréquentez donc vous-même, puisque vous le savez, répliqua madame Calas.

Un homme se présente à la barre, et cet homme, qui vient déposer sur la foi du serment, ose dire :

— Oui, Marc-Antoine est mort dans le sein de la religion romaine. Le baptême l'a purifié; il a vécu quelques jours sur cette terre de la vie des saints; et pour l'en glorifier, les pompes du culte catholique ont environné ses funérailles.

L'accusée envisage le déposant, et levant la main en étendant le doigt vers lui :

— Vous, dit-elle, vous qu'on voit ici sous le costume bourgeois, et qui devez sembler un témoin impartial, aux cérémonies vous portez la robe de pénitent blanc (1). Ainsi, vous venez, par une déposition fausse, justifier votre compagnie de s'être emparée des restes mortels de Marc-Antoine qui ne lui appartenaient pas; vous voulez soutenir l'usurpation par le parjure!

(1) Il se nommait Lacourt.

Le témoin baisse la tête sous cette révélation et se retire.

— Je n'ai qu'un mot à dire, ajouta madame Calas, pour répondre à cette prétendue abjuration de Marc-Antoine, c'est que j'étais sa mère, et que c'était à moi la première qu'il fût venu la confier (1).

Ce mot si vrai, cet accent suprême de l'âme, en dépit de toute passion contraire, fait pourtant tressaillir l'auditoire.

L'accusé Jean-Pierre est appelé. Ce jeune homme a peine à se soulever de son banc; la nature n'a pas chez lui mesuré le courage aux épreuves qu'il aurait à subir; il n'est pas coupable de ce tremblement convulsif qui agite ses membres, de cette pâleur de l'effroi qui se répand sur ses traits, de cet égarement qui paraît dans son regard. Mais auprès de ses nobles parents, Jean-Pierre est un objet de pitié, si ce n'est de dédain.

A toutes les questions que lui adresse le juge, il ne répond que par des accents de trouble; il s'interrompt, balbutie, et retombe bientôt dans le silence.

(1) Voir l'interrogatoire de M<sup>me</sup> Calas.

Puis, comme un mouvement s'est fait dans l'auditoire, son regard fixe, effaré, se porte vers un point de la vaste salle qui vient de lui être dévoilé. C'est la monumentale cheminée, toute chargée de sculpture, dans l'âtre de laquelle le feu flamboie, et dont deux soldats bardés de fer, qui se tiennent de chaque côté, semblent former les supports.

Ce brasier ardent, ce fer qui brille et fait entendre son cliquetis à côté, lui montrent l'image de la torture, du supplice ; il tressaille de tout son être comme s'il voyait le bourreau approcher, et il retombe anéanti sur son siège.

Le tribunal n'espère plus en tirer une parole. Mais comme Jean-Pierre a dit que son frère Marc-Antoine était le plus fervent calviniste de la famille, on veut lui opposer la voix des prêtres qui ont amené l'abjuration de ce frère et l'ont reçue au nom de Dieu. C'est pour lui que ce groupe de robes noires a été appelé.

Des abbés, des ecclésiastiques de toutes paroisses, viennent tour à tour déposer. Tous ont entendu dire qu'on avait vu Marc-Antoine à la messe, au sermon, au confessionnal, qu'il levait son chapeau quand le Saint-Sacrement passait ; mais nul ne l'a vu par lui-même, nul n'a entendu

ce fervent converti prononcer un mot de sa foi nouvelle.

Et l'accusation est plus convaincue que jamais de prévention, de fausseté, de folie !

Les interrogatoires d'Alexandre Lavaysse, de David de Mériol, sont bientôt terminés par les réponses brèves, sèches et hautaines de ces jeunes gentilshommes.

Cependant Pierre Vergès, soldat de garde dans la prison, dépose que, se promenant de long en large dans la chambre de la *Miséricorde*, où était Lavaysse, il s'est entretenu avec son prisonnier et lui a dit :

— Il est écrit, dans un livre calviniste que j'ai ouvert par hasard, que « ce n'est nul dommage de tuer un homme, parce que, venant de terre, il doit y faire retour. »

— Et que vous ai-je répondu ? demanda Lavaysse.

— Vous vous êtes retourné vers la cheminée, dit le soldat, et vous vous êtes mis à tisonner le feu.

— Eh bien ! ajoute Lavaysse, c'est tout ce qu'il y avait à répondre.

En ce moment, on observe de tous côtés que

cette déposition fait honte, même au tribunal qui l'a provoquée.

Il ne reste plus à interroger que la servante Jeanne Viguier.

Dans une longue vie passée au sein de la famille Calas, cette brave femme s'est identifiée avec elle; malgré sa rude écorce, elle a reçu les greffes de dévouement, de loyauté, d'honneur, qui sont devenus sa propre nature.

Elle avance à la barre d'un pas ferme, une main sur sa sincère et digne conscience, l'autre étendue comme pour prendre Dieu à témoin de ce qu'elle va dire.

Mais son impétueuse franchise se révolte contre les formules fastidieuses de la justice, toujours répétées et toujours inutiles; elle force à s'enchevêtrer et se confondre toutes les questions qu'on lui adresse par ses réponses à brûle-pourpoint; et, à la fin, elle perd tout à fait patience.

— Non! il n'est pas Dieu possible! s'écrie-t-elle, qu'on puisse s'imaginer de telles choses! croire que mes maîtres, des honnêtes gens s'il en fût jamais sur la terre, aient tué leur enfant? Où prend-on que de dignes chrétiens, qui ont toujours vécu dans la crainte de Dieu et l'amour du

prochain, deviennent tout à coup meurtriers, et cela pour mettre à malemort leurs fils aîné et bien-aimé? Non, on ne peut pas entendre cela de sang-froid!... Et pourtant il y a nombre de gens ici qui l'entendent et sont près de le penser; il y en a qui l'affirment et ne veulent pas en démordre!... On fait toute cette grande affaire, dit-on, pour la gloire de Dieu. Mais, à mon avis, ce serait bien plutôt à son préjudice; car, le Seigneur et les saints me pardonnent, mais en voyant de telles iniquités, on serait plus près de dire que Dieu n'est ni si bon, ni si puissant qu'on l'atteste, puisqu'il laisse des énormités semblables se passer sans les empêcher. Voilà ce qu'on en pourrait conclure... quoique, grâce au ciel, ce péché de douter du Tout-Puissant ne soit pas dans ma pensée!

Mais Jeanne se met hardiment ainsi à juger la justice, ce qui ne peut être toléré, et le tribunal lui enjoint de déposer sur les faits qui la concernent.

— Ah! pour moi, reprend-elle, ce sera bientôt fait. On m'a enfermée dans le même cachot avec une femme folle de son corps (1), qui a fait

(1) Domenge Lavigne. Cette femme était reconnue indigne de déposer, et ce fut sa mère qui vint à sa place apporter le témoignage.

de plus toutes sortes de vilenies, horreurs et abominations dans sa vie. Eh bien ! le plus grand méfait de cette femme qui en a tant commis, est de dire qu'étant *de confiance* avec elle, je lui ai avoué le crime que nous avons commis tous ensemble. Et on est venu le déposer ici ! Ah ! voilà qui serait du nouveau, par exemple ! Moi, j'aurais aidé à tuer Marc-Antoine, que j'ai vu grandir et que j'aimais de toute mon âme, et cela parce qu'il était catholique, moi qui suis catholique ! Je lui en aurais voulu d'avoir reçu le baptême comme moi ; je l'aurais poursuivi parce qu'il croyait ce que je crois ; j'aurais attenté à ses jours parce qu'il était devenu mon frère dans l'Église !... C'est un peu fort, et, sauf le respect que je vous dois, il ne faut pas avoir un grand entendement pour se mettre cela dans la cervelle... Enfin, les autres diront ce qu'ils voudront, mais moi je souffrirai avec mes maîtres, j'irai avec eux à la torture, au supplice, en disant toujours qu'ils sont innocents !

La parole violente de Jeanne soulève une vive rumeur dans le prétoire. Les gens d'armes, sur l'ordre des capitouls, ramènent rudement l'accusée à sa place et l'y maintiennent.

Mais ni juges, ni gens d'armes ne peuvent l'empêcher d'avoir raison.

La fin de la séance est venue ; le jugement va être rendu. Dès cet instant une solennité frémissante, une froide terreur règnent dans l'enceinte, même parmi les accusateurs, les ennemis de la famille Calas.

Après une longue délibération, les juges parvinrent à réunir leurs voix.

On a vu quelles étaient les preuves de culpabilité, quels étaient les témoins.

Voici quel fut l'arrêt :

« Ce jourd'hui, 18 novembre 1761.

« Par notre présente sentence, sur les délibérations du courant, avant dire définitivement droit aux parties, ordonnons que Jean Calas père, Jean-Pierre Calas, fils cadet, et Anne-Rose Cabibel, épouse dudit Calas, seront appliqués à la question ordinaire et extraordinaire, et que les autres accusés seront seulement présentés à la question, pour ensuite, sur le rapport fait du verbal de la torture, être dit droit aux parties, ainsi qu'il appartiendra, dépens réservés définitivement.

« Et ont signé : Rocques de Rochon, David de

Beaudrigue, Chirac, Boyer, Ferlue et Labat, juges; Carbonnel, rapporteur. »

Les capitouls n'avaient pu s'entendre sur la peine à prononcer. En attendant, les fourneaux allaient s'allumer, les fers s'aiguiser, les tenailles, les cordes, l'eau, le feu allaient être appelés à torturer les chairs; trois malheureux seraient livrés à ces tourments atroces, et il importait peu, en effet, de savoir ce qu'on ferait ensuite de ces restes humains laissés par les bourreaux.

## IV

## L'Ami inconnu.

Après l'arrêt des capitouls, le procès de Jean Calas fut porté devant le Parlement; les parties demandèrent à être jugées par la cour suprême; le procureur du roi, de son côté, fit aussitôt appel à cette autorité (1).

Mais le jugement rendu devait toujours conserver sa funeste influence. L'instruction, que l'on nommait encore *inquisition* comme au temps des dominicains, pour montrer la rigueur de ses investigations, cette instruction fut maintenue

(1) Une cause de nullité se trouvait dans la sentence des capitouls. Ils avaient ordonné qu'un certain nombre des accusés fussent *présentés* à la question. En ce cas, on effrayait les prévenus par l'appareil des tortures qui ne leur étaient point appliquées : mais c'était un moyen d'inquisition alors défendu par le Parlement.

comme valable. Ainsi c'étaient toujours les mêmes préventions, les mêmes idées superstitieuses, presque les mêmes hommes qui allaient prononcer l'arrêt.

Le conseiller Pierre-Étienne de Boissy fut chargé de continuer les informations. M. Fassan-Clairac, nommé rapporteur, élaborait lentement son travail au couvent des Chartreux, où il était allé se recueillir (1).

Après plus de trois mois écoulés, l'affaire fut appelée à la chambre de la Tournelle (2).

Au 9 mars, les débats touchaient à leur fin ; ils avaient déjà occupé dix séances, et on attendait d'un instant à l'autre le jugement.

Rien ne transpirait au dehors ; il n'y avait point alors d'audience publique ; la justice de ce temps, encore toute ignorante et barbare, se jugeait elle-même en se cachant aux regards.

Mais le public, tenu en dehors de ces secrets,

(1) On fit sur lui cette épigramme :

Si Calas n'avait pas assassiné son fils,  
Il faudrait que je fusse un fieffé fanatique  
Moi qui, pour juger l'hérétique,  
Minutai mon brevet aux pieds du crucifix.

(2) La chambre criminelle.

n'était que plus avide de les connaître. Les habitants se répandaient au dehors, attendant avec ardeur l'issue du grand événement ; la foule serpentait par les quais, les larges rues, surtout aux avenues du palais, et ne s'arrêtait que pour former des rassemblements, où l'on s'entretenait encore de ce sujet qui passionnait tous les esprits.

On avait vu des exprès aller et venir du palais à l'archevêché, au Capitole, et on pensait que le dénouement approchait.

A l'hôtel de ville, il y avait surtout une certaine rumeur. La garde de la prison était redoublée ; les capitouls se rendaient à la salle du consistoire : on sait qu'ils étaient officiers municipaux même avant d'être juges, et qu'ils devaient se trouver à leur poste dans toutes les circonstances qui réclamaient la surveillance de la haute police.

Rosine Calas, que nous avons vue sortir du cachot de son père le cœur rempli de la douleur et de la tristesse que lui avaient données ces chers embrassements, était revenue deux ou trois fois, toujours dans l'abri de la permission accordée à la sœur Anne-Julie, passer quelques instants auprès du prisonnier.

Mais alors le vieux gardien la conduisait directement à la cellule de son père. Ainsi elle ne pouvait plus s'arrêter sous la lucarne de la *chambre Jaune* ; et si, de cette place, David de Mériol voyait encore passer la jeune fille, elle n'en partageait plus le rapide bonheur.

Le matin de ce jour, Rosine avait vu un instant son père avant l'heure où les gardes conduisaient l'accusé à l'audience.

Les séances devenaient plus solennelles à mesure que le terme avançait.

Ainsi, ce jour-là, au lieu de repartir pour Meilliac, mademoiselle Calas et sa compagne sollicitèrent du gardien, et obtinrent, avec quelques douces prières, la permission d'attendre la fin de l'audience dans la prison, afin de connaître plus tôt l'arrêt, s'il était prononcé.

On ne pouvait laisser apercevoir la fille de l'accusé dans l'intérieur de la maison d'arrêt, et le geôlier, comme nous l'avons dit, l'introduisait par le corps de bâtiment où se trouvaient son propre logement et des dépendances peu fréquentées. La chapelle était située de ce même côté ; on y entrait rarement, elle était même presque hors d'usage. Ainsi, grâce à la bonne tolérance du

gardien, ce lieu put être choisi pour donner asile à la jeune fille et à la religieuse, qui y attendraient ce que les heures de cette importante journée devaient peut-être amener.

L'endroit était favorable ; la visitandine y passerait le temps en prière ; et la jeune calviniste, si elle ne trouvait point son dieu parmi ces symboles de l'autel, pourrait toujours au moins le trouver dans le cœur de sa digne amie.

Toutes deux, depuis le moment où elles avaient pu pénétrer dans la prison, bénissaient souvent la protection de Philibert, de ce jeune homme inconnu autrement que par ses services, et qui les avait recommandées au geôlier. Si celui-ci avait consenti à substituer à la religieuse, autorisée à entrer dans le cachot de Jean Calas, la jeune fille qui l'accompagnait, ce n'était pas une infraction bien notable à ses devoirs, dans les temps où les prisons n'étaient ni tenues, ni gardées comme aujourd'hui ; mais Rosine lui avait dû le seul bonheur que, dans sa situation, elle pût goûter, et elle en gardait une vive reconnaissance à Philibert. Aussi, après les chers prisonniers de cette enceinte, c'était vers ce jeune homme que se portaient ses plus affectueuses pensées.

Les deux amies étaient assises devant le chœur de la chapelle. La sœur visitandine tenait les paupières baissées sur son chapelet qu'elle tournait entre ses doigts. Les yeux de Rosine, errants dans l'enceinte, parlaient de son amour filial, de ses angoisses, à toutes les sculptures poudreuses de cette nef, à ses tableaux effacés, à ses fleurs de cent ans.

La jeune fille était dans l'un de ces moments d'apaisement de la douleur où les larmes coulent avec calme. Elle espérait sans doute encore en la justice du Parlement; mais elle éprouvait surtout un grand détachement de la vie, et elle eût appris la condamnation de son père sans désespoir si elle eût dû mourir avec lui.

Dans ces dispositions d'âme, les heures s'écoulaient plus vite qu'elles ne l'avaient espéré, pour les captives de la chapelle.

Vers la fin de l'après-midi, elles commencèrent à écouter, et à se rapprocher de la porte, d'où elles pourraient mieux entendre les bruits qui viendraient à se produire dans l'édifice.

La fin de la séance devait être annoncée par le retour des prisonniers ramenés dans la geôle de l'hôtel de ville, et c'était en ce moment que le

gardien, d'après ce qu'il avait promis, viendrait leur apprendre le résultat de la séance de la chambre de la Tournelle, et les faire sortir en même temps de leur retraite.

A cette heure, en effet, quelque mouvement se fit entendre dans l'étendue du bâtiment; mais ces bruits étaient trop éloignés et trop vagues pour qu'on jugeât de ce qu'ils pouvaient signifier, lorsqu'on n'avait point la connaissance de ces localités.

Les deux amies attendirent encore en se promenant lentement sur les dalles de la nef. Mais leur attente se prolongea longtemps et personne ne vint les délivrer.

Lorsque le jour commença à baisser, elles pensèrent que le gardien les avaient oubliées. Il était impossible qu'en ce moment les accusés ne fussent pas ramenés de l'audience, et, puisque le geôlier ne paraissait pas, il était à présumer que maître Gerbot, peut-être un peu plus surchargé d'occupations que de coutume, ne songeait plus à elles.

La religieuse pensa qu'il fallait sortir et regagner la voiture le plus secrètement possible.

Cela offrait cependant quelques difficultés. Elles

avaient été amenées là très-rapidement, et par des passages dérochés, de plus, la porte de la chapelle était fermée sur elles.

Elles craignaient de ne pouvoir ouvrir ces lourds battants aux ferrures rouillées. Cependant, comme un ressort intérieur faisait jouer la serrure, elles parvinrent à le mettre en mouvement, en réunissant tous leurs efforts et à se frayer un passage.

En sortant, elles se trouvèrent dans un vestibule qui desservait plusieurs galeries.

Ce corps de bâtiment était le plus ancien et le plus abandonné de l'hôtel de ville; pourtant le rez-de-chaussée, primitivement mieux construit que les étages supérieurs, au lieu de ces hideux couloirs éclairés de lampes, ces réduits écrasés, que Rosine connaissait trop bien, offrait des passages un peu plus praticables, où des lucarnes, malgré leurs barreaux de fer, jetaient quelque terne clarté.

La religieuse ni Rosine ne pouvaient connaître le chemin par lequel elles étaient venues. Elles prirent la galerie qui s'ouvrait en face d'elles, pensant que, puisqu'elle se dirigeait au centre de l'édifice, elles trouveraient au-delà quelque pas-

sage qui aboutirait à la cour intérieure, d'où elles n'auraient plus besoin de l'aide du gardien que pour leur ouvrir la grille qui leur permettrait de sortir.

Pourtant, arrivées à l'extrémité de cet espace voûté, elles ne trouvèrent que des portes chargées de poussière, de toiles d'araignée, qui montraient par là n'avoir été ouvertes depuis longtemps, et qui, dès lors, ne céderaient pas sous leurs faibles mains.

Elles revinrent donc sur leurs pas pour chercher une autre issue.

Mais au moment où elles allaient franchir la première porte de la galerie qui les ramenait dans le vestibule, cette porte fut rudement poussée devant elles, et un bruit de pas assez nombreux se fit entendre de l'autre côté.

Rouvrir ce passage leur eût été facile; mais elles n'y pouvaient pas songer tant que les gens qui se trouvaient là occuperaient le vestibule; et au bout d'un moment, loin que le bruit qui signalait leur présence cessât, la régularité des pas, accompagné d'un froissement de fer, parut indiquer qu'on avait placé des gardes en cet endroit.

Il leur fallut reconnaître alors qu'elles étaient

captives dans cette galerie, et attendre le plus patiemment possible le moment d'en sortir.

En explorant cet espace la première fois, elles avaient trouvé, vers le milieu de leur trajet, une grande porte à deux battants qu'il eût été facile de franchir, car ces battants n'étaient qu'entrebaillés. Mais, par l'étroite ouverture qu'ils laissaient, on pouvait voir que cette porte donnait dans l'une des principales salles de l'hôtel de ville, que les deux fugitives ne pouvaient pas se hasarder à traverser.

Cependant, n'ayant rien de mieux à faire pour le moment, sœur Anne-Julie et Rosine revinrent vers ce point, afin d'observer les localités qui se présentaient à elles, et de juger positivement du danger qu'il y aurait à les franchir.

Elles se placèrent devant la fente qui restait entre les deux battants, et considérèrent la pièce qui se présentait au-delà.

C'était une grande salle carrée, très-ancienne, et qui, dans la suite des temps, était toujours demeurée dans son état primitif.

Elle était, relativement au reste de ces parages, très-éclairée, parce que les rayons du couchant frappaient au sommet de ces trois croisées cintrées.

Les murs en étaient nus, sombres, dégradés, et portaient ça et là de longues traînées de fumée.

Au fond, on voyait un grand Christ de six pieds, d'ivoire jauni, et qui, avec sa haute dimension, sa teinte cadavéreuse, grandissait l'image de la mort.

À gauche, était une autre grande porte à deux battants; les fenêtres occupaient la partie qui y faisait face.

On aurait pu juger, à ces murailles toujours dépouillées et montrant leurs pierres rongées, à ces solives de planchers vermoulues, à ces cintres de fenêtres noircis de vétusté, qu'une sorte de consécration existait dans cette enceinte, et que, telle qu'elle avait été autrefois, telle elle devait rester.

Cette salle dénuée de meubles, de tentures, était pourtant très-remplie.

Il y avait aux parois des espèces de trophées. Mais au lieu d'être formés d'armes connues, ils consistaient en un assemblage de pièces de fer, aiguës ou tranchantes, qu'on ne pouvait qualifier; seulement, au-dessous, on distinguait des chaînes suspendues en festons à des crampons de fer.

Dans toute l'étendue étaient éparées des ma-

chines montées sur des roulettes, composées de bois, de fer, de cordages, mais d'un mécanisme trop compliqué pour qu'on pût y rien voir distinctement ni s'en expliquer l'usage. Partout étaient jetés sur le carreau des ustensiles de moindre dimension, des pièces de fer et de bois, d'une forme et d'une destination également inconnues.

Mademoiselle Calas et sa compagne se consultèrent pour savoir si elles tenteraient de franchir cette pièce, et de chercher si, au-delà de la seconde porte, il se présenterait quelque voie de salut.

Mais à l'instant même, cette porte placée à gauche de la salle s'ouvrit, et deux hommes entrèrent.

Les pauvres femmes égarées dans l'édifice se jetèrent un peu en arrière, et retinrent leur haleine.

Ces hommes, qui portaient le costume de porteclefs de la prison, se mirent à déblayer l'intérieur de la salle; ils dégagèrent l'espace; ils rangèrent les machines sur deux lignes, en relevant les cordages, les crampons de fer qui y étaient suspendus, et les remettant en place.

Ces charpentes sans nom, aux formes aiguës et hérissées de fer, avaient alors l'aspect de deux rangées de squelettes, au fond desquelles apparaissait le Christ.

Les garçons de service avaient à peine achevé que la porte par laquelle ils étaient entrés s'ouvrit au grand large, et donna passage à un certain nombre de personnages.

Le groupe en avançant fut d'abord indistinct pour les spectatrices qui ne le voyait qu'à travers la fente de la porte; ensuite seulement elles purent reconnaître, ou plutôt deviner à leur costume et à leurs insignes, les personnages suivants :

A droite, dans le fond de la salle, tout près du Christ, et le dos tourné aux fenêtres, deux capitouls en robes, un assesseur et le greffier de la prison.

En face du grand symbole de la rédemption, cinq hommes, vêtus d'un drap gris grossier, mais dont pourtant celui qui était en avant, et paraissait le chef des quatre autres, portait un habillement plus soigné. Puis, derrière ces hommes, un même nombre de soldats du guet.

Le rayon de soleil qui a marché donne alors en

plein sur le Christ, vivement éclairé, et qui, ainsi, paraît domner et présider toute l'enceinte.

Le greffier, tenant un papier, lit un serment, que les hommes amenés là répètent tour à tour, la main levée vers la sainte image du Christ.

Ce serment est ainsi conçu :

« Je promets et jure obéissance à tous les ordres qui me seront donnés, et de bien et fidèlement remplir les fonctions de mon emploi, sans aucune arrière-pensée, ni tromperie quelconque, devers la volonté qui aura dicté cesdits ordres, comme aussi de ne divulguer aucun des secrets qui se pourraient révéler dans la durée de l'arrêt dont l'exécution m'est confiée. »

Ces hommes font quelques pas en arrière; les soldats prennent leur place devant le christ, et répètent la même formule.

Rosine, qui est devenue peu à peu agitée, tremblante, et qui maintenant frémit de tout son être, s'écrie en serrant convulsivement le bras de la religieuse :

— Mon Dieu!... ma sœur, vous ne devinez donc pas?... Cette pièce est la chambre de la torture!... Oh! doublement triste pour moi, car c'est là qu'on a déposé le corps de mon malheu-

reux frère entre sa mort et le convoi... Ces hommes sont les bourreaux... et, vous l'avez entendu, ce qu'ils jurent, c'est de remplir leur affreux devoir!

La jeune fille eut un douloureux frisson, et se pressa davantage sur le sein de sa compagne.

Avant que celle-ci eût le temps de répondre, leur attention à toute deux fut encore attirée dans l'intérieur de la salle.

La formalité qu'ils étaient venus remplir se trouvant terminée, ces divers personnages se retiraient (1). Comme ils se dirigeaient vers la sortie, les deux femmes cachées là les virent venir en face, puis tourner vers la porte à gauche.

Et comme le dernier passa, Rosine dit avec un cri de stupeur :

— C'est lui!... lui! Philibert!... l'un des bourreaux!

Puis elle ajouta d'une voix étouffée :

— C'est pour cela qu'il s'entourait de mystère... pour cela qu'il connaissait si bien la prison!... et c'est à lui que je dois de la reconnaissance... ô ma sœur!

(1) Ce serment des bourreaux est consigné au procès-verbal.

Elle était frappée d'une commotion si violente que la religieuse avait peine à la soutenir.

— Mon enfant ! s'écria sœur Anne-Julie, pourquoi tremblez-vous ainsi?... Qu'importe la profession de ce malheureux jeune homme... Mon Dieu, que les hommes sont étranges ! ils veulent une sévère justice, ils disent que sans elle le monde ne pourrait se soutenir, et ils jettent l'anathème, l'infamie, au bourreau qui exécute ses lois !

Rosine balbutia d'une voix étouffée :

— Oui, c'est vrai... mais j'ai pensé à mon père... et la vue de cet homme m'a fait mal... je souffre... je ne vois plus... ô mon Dieu !

La religieuse sentit le corps de la jeune fille peser de tout son poids sur le bras qui la soutenait, puis glisser sur la dalle de la galerie obscure.

Elle appela Rosine, mais la pauvre enfant ne lui répondit pas ; elle était sans connaissance.

Sœur Anne-Julie se trouvait là dans une situation cruelle ; cependant son sang-froid ne l'abandonna pas.

Elle voulait avant tout rappeler la jeune fille à la vie ; ses forces ne lui permettaient pas de la

transporter seule au dehors ; il lui fallait donc appeler du secours, et concilier cette nécessité avec les mesures de prudence.

Elle courut d'abord écouter à la porte qui donnait dans le vestibule, et attendit que les bruits de pas ne s'y fissent plus entendre. Bientôt, en effet, les gardes qui avaient accompagné là les autorités de la prison, se retirèrent avec elle.

Alors la religieuse parcourut d'un pas rapide, et dans divers sens, ces sombres dédales, qui la conduisirent enfin vers l'escalier de service et le logement du gardien.

Comme elle y arrivait, elle eut le bonheur de rencontrer maître Gerbot, qui avait été très-occupé jusque-là, et se disposait à aller délivrer les captives de la chapelle. Elle lui donna quelques mots d'explication rapide, après lesquels ils retournèrent tous deux dans la galerie.

Là, le geôlier souleva Rosine dans ses bras, et, prenant toujours les passages les plus déserts, il la transporta dans la cour intérieure.

En cet endroit, la jeune fille pouvait avoir un peu d'air pour se ranimer, et il y avait moins d'inconvénient à ce qu'elle y fût aperçue. Ce

n'était là que le seuil de la prison, moins sévèrement défendu que l'intérieur. Puis les employés qui allaient et venaient étaient fort affairés ailleurs, et peu disposés à s'occuper de sa présence.

Rosine, toujours sans connaissance, avait été assise sur le banc de pierre placé à l'intérieur de la grille, où d'ordinaire le geôlier venait se reposer. Sœur Anne-Julie et le gardien la soutenaient.

En ce moment, par l'escalier qui faisait face et desservait le greffe ainsi que les principales salles de la prison, M. de Beaudrigue descendait, accompagné de quelques personnes.

Le capitoul, dont le large visage était d'ordinaire très-haut en couleurs, avait ce jour-là une étroite bande de taffetas noir sur le front, et montrait une face entièrement blafarde.

En venant présider avec M. Daigneau de Sental la prestation du serment des bourreaux, formalité qui avait eu lieu dès que l'on avait connu parmi les autorités de la ville l'issue de la séance du Parlement, M. de Baudrigue s'était heurté le front à l'angle d'une porte. La blessure avait été bientôt pansée et mise en bonne voie de guéri-

son, mais le capitoul, dans son esprit exalté, l'avait prise pour un funeste présage, et il lui en était resté un étrange ébranlement de cerveau.

Dans ces derniers temps, au milieu de ses grandes batailles, livrées dans ce qu'il nommait *la guerre de l'hérésie*, au milieu de ses triomphes, sa tendresse paternelle, tendresse toujours vivace dans sa grossière nature, lui avait sans cesse apporté de ces accès de douleur et d'effroi qui le bouleversaient jusqu'au fond de l'âme, à la pensée que son fils était parmi les accusés.

A cet instant, comme son regard tombait sur cette pâle jeune fille soutenue par des mains amies, il entendit nommer mademoiselle Calas.

Un vif tressaillement se fit sentir en lui. La vue de la fille de ce malheureux vieillard fit palpiter tout ce qu'il y avait dans son cœur de sentiment paternel. Puis, par ce lien mystérieux qui existe entre les âmes, l'image de David, du jeune prisonnier, si pâle aussi sous ces funestes voûtes, se montra plus visible devant ses yeux lorsqu'il se trouva en présence de la jeune fille que David aimait.

Dans ce saisissement, tout le sang âcre et brûlant du capitoul remonta à sa tête ; sa figure livide se couvrit d'un ton de pourpre plus foncé qu'elle n'en avait jamais revêtu ; son œil devint hagard et s'éclaira, au lieu de regard, d'une étincelle errante.

Il s'arrêta, resta fixe à sa place, avec ses yeux égarés, tenant son chapeau et la pomme de sa canne d'une main, et passant constamment l'autre sur son front.

Les employés de la prison qui passaient là, remarquèrent cette singulière expression du capitoul ; ils le regardèrent en dessous et s'amassèrent peu à peu autour de lui.

— Tudieu ! dit-à-coup Beaudrigue en se pressant encore le front avec un mouvement violent, je vois bien ce que c'est ; on m'a mis une couronne de feu !

Tandis qu'on l'écoutait avec surprise, il continua d'un accent de douleur et de colère :

— Oui, j'ai bien mérité de la ville et de mes concitoyens en combattant l'hérésie, et ils m'ont mis une couronne... mais elle me brûle... je souffre... Otez-la... ôtez-la !

Puis il cria plus haut, dans cette agitation et

cet égarement d'esprit où on dit toujours la même chose :

— Mais vous voyez bien que cette couronne me brûle !... Morbleu ! c'est une couronne de feu... Ah ! ah ! c'est plaisant, le président du Puget en ferait des vers :

Morbleu ! Morbleu !  
Je porte au front la couronne de feu !

Ceux qui l'entouraient, stupéfaits de ces paroles, se pressèrent davantage autour de lui.

— Mille tonnerres ! reprit Beaudrigue en s'adressant au gardien en chef qui s'était approché, maître Gerbot, ôtez-moi donc cette affreuse couronne !

Le pauvre geôlier leva de grands bras au ciel.

— Mais, monsieur le capitoul, s'écria-t-il, sur Dieu et sur mon âme, je vous jure que vous n'avez que votre perruque.

A cette assertion, Beaudrigue devint furieux ; il brandit sa canne et tomba sur ceux qui étaient le plus près de lui.

Il n'y avait plus à s'y méprendre, le très-illustre magistrat perdait la tête. On le maintint d'abord, on le désarma, puis quelqu'un courut à son

hôtel qui, situé dans la rue de l'Orme-Sec, était à quelques pas de là, et ramena les domestiques du capitoul, lesquels parvinrent à s'emparer de sa personne et à le conduire chez lui.

Un médecin, appelé en toute hâte, saigna M. de Beaudrigue et déclara que ce ne serait rien qu'un accès de fièvre chaude.

En effet, au bout de peu d'instant il vit le malade reprendre sa tranquillité d'esprit, et affirma de nouveau que le lendemain il serait sur pied, sans que ce triste délire pût être sujet à retour.

Mais ce docteur ne connaissait pas la prédiction de Juliette.

Pendant cela, Rosine, à peine ranimée, avait été déposée dans la voiture, et abritée par le voile de sa douce visitandine, roulait vers le couvent de Meilliac.

Elle était partie de la prison sans connaître le résultat de la solennelle séance; le gardien qui devait l'avertir lorsque les accusés rentreraient à la prison, ne l'avait point fait, parce que les accusés n'étaient pas revenus.

On les avait gardés dans les cachots du palais, qui étaient ceux des condamnés à mort.

Et, à cette heure du soir, au milieu des flots de la foule débordant depuis le matin dans la ville, agitée, tumultueuse, demandant à grands cris le dénouement du célèbre procès, voici l'arrêt de la cour suprême qui était publié :

« Jean Calas père, pour crime d'homicide par lui commis sur la personne de Marc-Antoine Calas, son fils aîné, est condamné, étant tête nue et pieds nus, ayant la hart au col, et étant à genoux devant la principale porte de l'église Saint-Étienne de Toulouse, tenant un cierge de cire jaune du poids de deux livres, à faire amende honorable. Sera ensuite conduit sur la place Saint-Georges, et sur un échafaud qui, à cet effet, y sera dressé, ledit Calas père y sera rompu vif, et ensuite exposé sur une roue, qui sera dressée tout auprès dudit échafaud, la face tournée vers le ciel, pour y vivre en peine et repentance de sesdits crimes et méfaits tout autant qu'il plaira à Dieu de lui donner vie; et son corps mort jeté ensuite sur un bûcher ardent, préparé à cet effet sur ladite place, pour y être consumé et les cendres jetées au vent.

« Préalablement, ledit Calas père sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire; le con-

dammons en outre à cent sols d'amende envers le roi; déclarons ses biens confisqués et acquis à qui de droit.

« Ont rendu le présent arrêt dans la cour suprême du Parlement : les présidents du Puget et de Senaux; le rapporteur Cassan-Clairac; le doyen de Bojat; et les conseillers Cassan-Gotte, d'Arbon, Goudougnan, de Labordes, Cambon, Desinnocents, de Boissy, de Miramont. »

Ce jugement fut ensuite affiché et répandu dans toute la ville.

Ainsi qu'on le voit, Jean Calas avait été séparé des autres accusés, jugé seul et le premier. On espérait obtenir de lui, par la torture, des aveux qui permettraient de poursuivre le procès des autres prévenus.

Cet arrêt était monstrueux. D'abord, on avait déclaré mille fois qu'un vieillard de soixante-quatre ans ne pouvait mettre seul à mort un jeune homme dans la force de l'âge, et cependant on le condamnait pour ce fait. Ensuite, on faisait dépendre le sort des autres accusés du plus ou moins de courage avec lequel l'infortuné supporterait les tourments du supplice.

Ainsi, en ce moment, le sort de la famille

Calas était suspendu aux lèvres du condamné. Si dans la torture la moindre défaillance de la nature humaine lui arrachait un mot qui fût une dénégation moins assurée, toute sa famille allait être livrée aux mêmes horribles et exécrables tourments.

## Supplice de Jean Calas.

Le fanatisme ne fit jamais commettre un aussi grand crime que celui du jugement de Calas. Ce démon qui a une muraille sur les yeux, et des ongles pires pour la destruction que des armées entières, s'était emparé de tous les esprits à Toulouse, depuis le dernier homme des rues à demi ivre, jusqu'à ces magistrats, élite du monde civilisé.

Ces derniers, que l'on a dits excusables en raison de leur extraordinaire aveuglement, ne le furent pas sans doute entièrement aux yeux de la Providence, car plus tard une étrange fatalité pesa sur eux (1).

(1) On a remarqué qu'à la révolution un descendant de Beaudrigue et un grand nombre des membres du Parlement de Toulouse périrent sur l'échafaud.

Le 10 mars Jean Calas subit le supplice.

On avait mis une précipitation extraordinaire dans les préparatifs de l'exécution. Dans la nuit une foule de charpentiers travaillèrent sur la place Saint-Georges ; de plus, on prit des précautions particulières pour le maintien de l'ordre : la garde du palais fut doublée ; des lanternes placées sur les toitures éclairèrent toute la rue ; des cloches, posées chez le géolier et aux corps de garde, pouvaient se répondre de tous côtés.

A neuf heures du matin, le condamné fut amené dans la chambre de la torture.

En entrant dans cette redoutable enceinte que nous avons décrite, Calas ne fut frappé que d'une pensée ; il regarda avec une expression de tendresse et de douleur inexprimable la place où son malheureux fils avait passé sa veillée mortuaire, sans qu'un ministre, un parent, ni un ami priât près de lui.

En effet, Marc-Antoine, après son inexcusable suicide, avait semblé venir dans cette chambre marquer la place où son père serait torturé pour sa faute.

La question *ordinaire* était donnée dans cette ville par l'*extension*, c'est-à-dire par le procédé

qui consistait à étendre jusqu'au déchirement les membres du patient. La question *extraordinaire* était donnée par l'eau qu'on versait dans son corps.

Un procès-verbal, qu'on n'a pas la force de lire, que la main se refuse à transcrire, a conservé tous les hideux détails de l'exécution de Calas.

Étaient présents David de Beaudrigue, Daigneau de Sendal, capitouls ; Labat, assesseur ; de Pizon, procureur du roi ; Leroy, greffier ; cinq bourreaux et des gardes.

Calas fut lié à une machine qui le maintenait debout à une certaine hauteur ; des cordes étaient attachées à des anneaux passés à ses bras, à ses jambes, et fixées par l'autre bout à des ressorts qui les tiraient de toute la force voulue.

Le bourreau faisait jouer ces ressorts ; les quatre valets maintenaient les cordes ; des soldats, l'arme au bras, montaient la garde ; les magistrats, assis dans des fauteuils, regardaient les bras croisés.

Chaque opération lente et prolongée du mécanisme qui tirait les membres était nommée *un tour de question*.

La torture commença.

On ne vit jamais un si frappant exemple de la puissance favorable ou funeste de la religion.

Tandis que le faux zèle de ces juges les ravalait au-dessous des bêtes féroces, la véritable piété de Calas l'élevait à la résignation, au courage, aux plus hautes vertus du martyre.

Sa belle tête blanche portait une empreinte de calme suprême : ses yeux, pleins d'une lumière céleste, étaient fixés sur le Christ; il se disait que ce que Dieu avait souffert pour l'amour des hommes, il le souffrirait pour l'amour de la vérité et de sa famille.

Sous la tension de l'horrible machine, les fibres palpitent, les os craquent, les chairs se déchirent.

Puis, les juges qui ont épié tous les frémissements de la victime, qui attendent le mot de faiblesse ou d'aveu par lequel leur cruauté va être justifiée, l'interrogent sous toutes les formes, de toutes les manières.

Mais Calas répond toujours :

— Je suis innocent.

Et les monstruosité de cette justice infernale recommencent.

Une heure de cette torture n'a pas épuisé la mansuétude adorable, la fermeté sublime du patient.

Les magistrats lui disent qu'on va lui donner

la question *extraordinaire*, que tout ce qu'il a souffert n'est rien auprès de ce qu'il va souffrir, mais qu'il peut adoucir ces tourments, et même les faire cesser entièrement, en avouant son crime.

Calas répond que, n'ayant point commis de crime, il n'a rien à avouer.

Cette fois, le malheureux est attaché sur un banc, le haut du corps un peu soulevé, et les bourreaux lui versent de l'eau dans la bouche à l'aide d'un cornet, de manière à l'étouffer lentement, et avec mille raffinements pour rendre l'opération plus douloureuse.

Après les *cinq premières cruchées*, l'interrogatoire recommence.

Puis, les *cinq autres cruchées* sont suivies des mêmes formalités.

Mais les juges ne recueillent toujours que l'attestation de l'innocence, que chaque épreuve rend plus éclatante.

Enfin Calas va mourir, son âme sereine et grande est toujours aux pieds du Christ, mais ses membres sont brisés, son haleine est suspendue, son pauvre corps succombe entre les mains des bourreaux.

L'orsqu'on lui donne le dernier interrogatoire à signer on reconnaît qu'il n'en a plus la force.

Alors les juges pensent en frémissant que s'il expire ainsi, eux et la ville entière seront privés de son supplice : il faut qu'il lui reste quelque souffle de vie pour que la solennité s'achève ; et ainsi ils closent la torture.

Le procès-verbal est terminé par ces mots :

« Après quoi, ledit Calas, ayant été détaché du banc et déposé cinq minutes sur le matelas, a été ensuite remis entre les mains des révérends pères pour l'entendre en confession et l'exhorter à bien mourir. »

Les révérends pères étaient l'ecclésiastique de Bourges et deux dominicains.

A onze heures, le convoi sortit de l'hôtel de ville et se mit en marche.

Le condamné était, selon ce que portait le jugement, dans *le chariot de la prison*. Ce mauvais chariot, découvert et garni au fond d'un peu de paille, était traîné par un seul cheval. Le patient, la tête et les pieds nus, chargé de chaines, y était assis sur une planche, entre le père de Bourges et le bourreau.

En tête du chariot venait la force armée ; puis,

à la suite, les quatre aides du bourreau et les gardes du supplice.

Il y avait de plus, à ses côtés, les deux moines dominicains, ces anciens inquisiteurs qu'on était bien sûr de retrouver partout où la religion se repaissait des souffrances humaines, et dont la robe blanche, si elle eût gardé la trace de tout le sang qui l'avait souillée, eût passé à la couleur de l'habit du bourreau. A la suite de ces moines venaient les pénitents gris, chargés d'enterrer les corps des suppliciés, et qui, ne pouvant être privés de ce privilège, devaient aussi porter les restes de celui-ci sur le bûcher.

On eût dit, à voir l'aspect de la ville, que ce fût un jour de grande fête.

La population, qui devait passer toute la journée au dehors pour le beau spectacle auquel elle se rendait, était en habit de dimanche. Les masses animées s'amoncelaient sur le parcours du convoi, de manière à cacher tout le pavé des rues, à s'échelonner devant les façades, à remplir les fenêtres, à surcharger tous les toits des maisons.

Partout des acclamations effrénées, des chants contre les hérétiques, des cris féroces jetés en signe de réjouissance, s'y faisaient entendre.

L'atmosphère paraissait aussi tout en fête et animée. Un gros vent du midi chassait les derniers nuages plombés de l'hiver, et les dards d'un brillant soleil plongeaient dans les espaces de ce ciel balayé. L'air était rempli de grondements, de sifflements aigus avec des souffles impétueux ; les cloches carillonnaient à grande volée.

Le chariot, qui passait lentement au milieu de toute cette foule, arriva sur la place de la Cathédrale.

La figure pâle comme la mort, mais toujours noble et touchante du martyr, contrastait seule au milieu de ce monde abruti et avide de sang.

Les valets du bourreau descendirent le torturé du chariot et le placèrent à genoux devant le grand portique, tendu de noir et garni de cierges ; ils lui mirent le cierge de cire jaune entre les mains ; puis le greffier lut pour lui la formule de l'amende honorable, par laquelle il demandait pardon à Dieu et aux hommes de ses crimes, et qu'il n'aurait eu ni la force ni la volonté de prononcer.

Lui, les yeux au ciel, il demandait pardon des crimes de ses juges.

Après la station devant l'église Saint-Étienne, comme midi sonnait, le convoi reprit sa route par la rue Saint-Jacques et les suivantes.

La foule suivit le chariot en l'accompagnant de ses clameurs.

Toute la population de la ville était là, excepté un certain nombre de jeunes hommes, occupés de pensées bien différentes.

Dans Toulouse, la ville des contrastes les plus heurtés, des passions diverses, mais toutes vives et ardentes, il y avait précisément, ce jour-là, une sorte de fête littéraire.

Voltaire, dans un court voyage qu'il faisait hors de la Suisse, devait passer à jour fixe à Avignon. Une vingtaine de jeunes gens de Toulouse, étudiants en droit, littérateurs, poètes, s'étaient organisés en députation du Languedoc pour aller, au bord de la Provence, saluer le grand homme à son passage.

Et ces jeunes hommes étaient tout occupés de leur manifestation, qu'ils jugeaient devoir être assez brillante pour qu'on en parlât dans le voyage de Voltaire.

Ainsi, à midi, ils partaient de la porte Saint-Aubin en élégante cavalcade. Montés sur de jolis

chevaux fringants, harnachés de brides blanches et argent, ils portaient tous au bras une écharpe de soie blanche frangée d'or, sur laquelle était brodé le chiffre de Voltaire. En tête, ils avaient une belle bannière, aussi blanche et or, où était parfaitement représentée la figure de Voltaire. Au-dessous on lisait la devise du philosophe : *Dieu et la liberté*. La hampe du drapeau se divisait en plusieurs branches, soutenant des couronnes d'immortelles blanches, qui se balançaient au-dessus de l'admirable image.

Et la cavalcade traversait ainsi une partie de la ville pour aller prendre la route d'Avignon.

Mais c'était un point isolé et perdu dans le formidable tumulte de cette journée.

Tout concourait à exalter les passions religieuses : le supplice des quatre protestants qui avait eu lieu quelque temps auparavant, les prédictions furibondes des prêtres contre l'hérésie ; la ville en était revenue à ses plus beaux jours de barbarie.

La foule suivait le chariot du condamné, l'œil en feu, le bras brandi, le poing menaçant, la bouche pleine de vociférations et d'outrages.

On aurait cru sentir trembler de joie le sol de

la vieille Toulouse. Le peuple, transporté, trouvait à chaque pas des perspectives, des souvenirs qui exaltaient son fanatisme.

De cette porte Saint-Michel, cent mille croisés étaient partis autrefois pour aller mourir en Palestine. Sur ce rempart, le saint duc Alphonse, après avoir donné toutes ses richesses à l'Église, avait dit adieu à la ville lorsqu'il s'enrôlait dans la croisade de Tunis. Sous ces murs, Simon de Montfort était tombé après cinquante batailles livrées dans les guerres religieuses. Sur ce monticule situé au couchant, que marquait encore une croix blanche, deux mille huguenots avaient été égorgés dans le dernier et suprême triomphe de l'Église romaine.

Et tandis que toutes ces images de l'antique cité parlaient aux habitants, ceux-ci leur répondaient par les élans de ferveur cruelle, les acclamations au Dieu de colère, les cris de joie de l'avid fanatisme qui avait encore à dévorer son calviniste, par ces mots mille fois répétés :]

— Mort, mort à l'hérétique !

— Il ne souffrira jamais tout ce qu'il a mérité !

— Que n'a-t-il dix existences, pour qu'on puisse toutes les lui arracher !]

— Oui, il faudrait le supplicier jusqu'à la fin des temps.

— Mais, grâce à Dieu, il sera rompu vif et roué.

— Son corps ira au bûcher.

— Ses cendres au vent.

— Son âme à l'enfer !

Cependant dans sa marche, le convoi funèbre arrive vers la rue des Filatiers, pour tourner plus haut vers la place Saint-Georges.

Il se passe là un fait étrange, une sorte de résurrection presque miraculeuse.

A l'entrée de la rue des Filatiers, Jean Calas, ce vieillard de soixante-quatre ans, qui a subi trois mois de cachot, dont le corps est brisé par la torture, dont les os sont rompus, les chairs déchirées, ce vieillard déjà presque inanimé, relève lentement la tête. Il avance dans cette rue et son œil se ranime d'une ineffable douceur, d'une tendresse céleste. Il avance encore, il est devant sa maison. Alors il fait un effort suprême, il se soulève de la planche, et se laissant glisser à genoux au bord du chariot, étendant ses mains chargées de chaînes, il regarde ce lieu où il a vécu pur, honnête, heureux. Et de ses mains mourantes il bénit sa maison.

En ce moment, un attendrissement infini, dont il est impossible de donner une idée, se répand dans la foule; les cœurs se fondent dans une émotion tendre, une immense pitié.

Tout à coup les voix injurieuses se taisent, les bras menaçants retombent, la terrible rumeur est subitement remplacée par un morne silence.

On sent que cette pensée se fait jour dans tous les esprits :

— S'il était coupable, s'il avait commis le crime dans ce magasin qui est tout à l'entrée, il n'oserait pas bénir sa maison.

Cette pensée, encore bien timide, bien incertaine, que les fanatiques se gardent d'exprimer et qu'ils n'acceptent même pas entièrement dans leur esprit, suffit cependant pour amener un changement extraordinaire dans l'attitude de la foule. Dès cet instant, les manifestations hostiles ont complètement cessé pour tout le reste de la journée.

Toute la population continue à suivre la marche tracée, mais profondément silencieuse, immobile; si ce n'est dans le mouvement lent et régulier qui l'entraîne à la suite du chariot, elle

ne semble former avec le condamné, ses prêtres et ses gardes, qu'un immense convoi mortuaire.

Ce convoi venait de tourner à droite, dans la rue du Musée, au fond de laquelle s'ouvrait la place Saint-Georges.

Il y eut là un incident rapide, presque inaperçu dans le moment, mais dont le souvenir put, bien longtemps après, amener encore des larmes d'émotion à la paupière.

Avec une police aussi mal faite qu'elle l'était alors, on n'avait pas pensé à échelonner des gardes sur le parcours du cortège funèbre, et cette négligence avait déjà amené quelques courts instants d'arrêt dans la marche.

En quittant la place Saint-Georges, les jeunes gens qui partaient pour se rendre en députation en Provence, venaient de ce côté. Comme rien ne les avertissait de l'approche du convoi, ils se jetèrent dans la rue du Musée.

Il était trop tard lorsqu'ils virent le cortège pour retourner en arrière. D'ailleurs la rue très-courte devait être bientôt franchie. La brillante cavalcade croisa donc en cet endroit le convoi du supplice. Une minute les resplendissantes images

de la gloire et celles de la mort la plus lugubre furent pressées ensemble, confondues dans les parois de l'étroite rue.

En cet instant, l'une des couronnes d'immortelles blanches de la bannière, que le vent avait déjà à demi détachée du sommet, tomba dans le chariot du condamné... Comme si le grand Voltaire eût voulu donner à Jean Calas une parcelle de son immortalité.

Quelques minutes après, la députation de la jeunesse de Toulouse avait disparu à l'une des extrémités de la rue, et le convoi mortuaire entra par l'autre sur la place Saint-Georges.

Cette place, tristement imposante par le nombre des supplices qui l'avaient déjà souillée, se montrait hérissée d'instruments de fer et de madriers pour l'exécution.

Quel appareil, pour ôter à un pauvre vieillard le dernier souffle de la vie! Mais c'est qu'on voulait arracher au corps humain tout ce qu'il pouvait fournir de souffrances.

Au milieu s'élevait l'échafaud, surmonté de son chevalet, où le patient était roué vif; à côté, la grande roue au large bord où le corps était attaché pour achever de mourir, puis, en arrière,

le monceau de bûches, de fagots, qui seraient allumés pour consommer les débris humains.

On ne refuse à aucun des hommes une tombe, pas même aux plus misérables de tous; c'est le droit de tous les êtres qui passent sur cette terre d'avoir un espace de six pieds pour y reposer, et Jean Calas, le vertueux patriarche, ne devait pas avoir cette place, jamais sa famille ne trouverait un coin du monde où elle pût aller pleurer sur lui.

Les cloches de la cathédrale de Saint-Servin sonnaient le glas funèbre; les pénitents entonnaient leurs chants rauques et lugubres; les gardes formaient une haie serrée autour du grand appareil; la foule, toujours anxieuse et muette, couvrait la place et ses abords, comme un fleuve qui coule sous un temps morne et lourd.

Mais au milieu de ces masses pesantes, un homme courait de tous côtés, inquiet, agité; il rompait les flots de la population pour arriver jusqu'au condamné, puis il s'en éloignait vivement. On nommait partout David de Beaudrigue, on s'étonnait de voir, contre tout usage, un capitoul sur la place du supplice, on disait qu'il venait se repaître des dernières convulsions de sa victime. Mais en observant mieux son air tour-

menté, hagard, on aurait pu juger qu'il venait encore jusque-là pour surprendre dans les derniers moments un aveu qui pût justifier toute sa barbarie.

Les bourreaux descendirent le patient de la charrette et le déposèrent au pied de l'échelle appuyée contre l'échafaud.

En ce moment, le prêtre de Bourges s'avança et dit à Calas :

— Mon cher frère, vous n'avez plus qu'un moment à vivre; par ce Dieu que vous invoquez, en qui vous espérez, et qui est mort pour vous, je vous conjure de rendre gloire à la vérité.

Mais Calas montra seulement l'expression de la surprise dans ses yeux pleins d'ineffable douceur, et répondit :

— Quoi donc, mon père, vous aussi, vous croyez qu'on peut tuer son fils!

Le patient fut monté sur l'échafaud et lié sur le chevalet.

Au milieu d'une émotion générale, d'une horrible solennité, d'un silence frémissant, le bourreau leva sur ce corps étendu sa barre de fer, et, en la laissant retomber, rompit les os des membres sous le choc.

Le martyr jeta un cri déchirant ; mais ce fut le seul. Après ce tribut payé à la nature humaine, il subit l'épouvantable torture sans exhiler une plainte.

Quand tout son corps fut rompu et réduit en lambeaux, les tourmenteurs le soulevèrent et le portèrent sur la roue, où il fut lié *la face tournée vers le ciel*.

Alors la terrible agonie commença. Car ce supplice si horrible n'atteignait pas immédiatement les principaux organes de la vie ; et les juges comptaient surtout pour faire souffrir la victime sur ces heures d'existence qui y succédaient encore.

Pendant deux heures Calas resta sur cette roue ; et pendant deux heures, prêtres, officiers, gardes et peuple, demeurèrent là à le regarder mourir.

Par instants, les lèvres du supplicié s'entr'ouvraient encore. Il y avait alors dans toute cette foule une anxiété haletante... on ne respirait plus, on écoutait pour recueillir ce qu'il allait dire.

Et le martyr murmurait :

— Mon Dieu, pardonnez à mes juges !

Enfin, les tressaillements de ce corps torturé

qui s'affaiblirent annoncèrent que l'agonie s'achevait,

En ce moment suprême, le prêtre qu'on avait mis aux côtés de la victime s'avança encore une fois et supplia Calas de ne point souiller sa mort par un mensonge.

— J'ai dit la vérité, répondit-il ; je meurs innocent.

Ce fut sa dernière parole.

A cet instant, David de Beaudrigue était toujours errant autour de la place comme une âme en peine. Il avait chaque fois interrogé le père de Bourges sur les réponses de Calas, et rien n'était venu justifier son dernier espoir. Et les minutes étaient maintenant comptées !... Bientôt il ne pourrait même plus attendre ce mot d'aveu qu'il appelait de toute son âme !

Pourtant il fallait un grand coupable dans cette horrible tragédie ; il fallait un assassin de l'innocence ; et si ce n'était pas Calas, c'était lui !

Emporté par un élan irrésistible, par une sorte de désespoir, au mépris de toute convenance, il se précipita auprès de la roue ; sa robe de magistrat toucha l'instrument d'infamie, et, montrant

au mourant le bûcher qui commençait à jeter des flammes, il s'écria :

— Malheureux ! voilà le bûcher qui va réduire ton corps en cendres, dis donc la vérité !

Le martyr ne pouvait plus parler. Mais, pour toute réponse, il leva son regard vers le ciel ; et ce regard était si limpide et si radieux que tout le monde comprit sa sublime éloquence.

Baudrigue se retira en rugissant sourdement.

Quelques minutes de tourments endurés par la victime s'écoulèrent encore.

Mais il se trouva parmi ces maîtres du supplice un homme plus humain que les autres, ce fut le bourreau ; il revint à Calas et l'étrangla.

Il y eut alors un grand mouvement dans la foule ; les émotions palpitantes s'exhalèrent ; les flots de population s'agitèrent en tous sens sur la place et dans ses avenues.

Comme le père de Bourges s'éloignait du lieu du supplice, on vit venir à lui plusieurs membres du Parlement qui, inquiets, agités, lui demandaient ce que le condamné avait avoué.

— Rien, dit le révérend père ; il est mort en protestant de son innocence.

Un jeune prêtre, dont l'histoire n'a pas conservé

le nom, et qui l'aurait mérité par son courage, ajouta :

— Il est mort comme mouraient nos martyrs.

Les magistrats se troublèrent ; l'un d'eux, le procureur du roi, pâlit profondément, et ils se retirèrent en silence.

Pendant cela, les pénitents gris avaient jeté les restes du supplicié sur le bûcher.

Le spectacle était changé. On regardait maintenant ces flammes, agitées par un vent violent, flotter, tourner, se tourmenter autour de ces masses de combustibles, dont le centre était un cadavre.

La nuit vint, et, peu à peu, la foule se dispersa.

Pendant les heures de cette nuit, les exécuteurs des hautes œuvres veillaient autour du bûcher où le corps se consumait pour accomplir les dernières formalités de l'arrêt ; les soldats montaient la garde alentour.

L'obscurité de l'espace laissait briller dans toute sa splendeur le terrible flambeau de la place Saint-Georges. La lueur rouge se répandait dans un vaste rayon ; elle éclairait encore largement les hideuses machines de supplice, faisait

étinceler les fusils des soldats, les armes des bourreaux, et allait encore au loin teindre d'un pourpre ardent les murailles des maisons.

Ces bûchers avaient déjà bien souvent éclairé la ville fanatique. Alors la lumière ne venait plus du ciel, elle venait de bien bas, de cet affreux foyer rampant sur le sol; elle n'éveillait que les mauvais instincts, les passions cruelles; elle ne marquait que des heures d'abrutissement et de férocité.

A l'approche du jour, les dernières flammes étaient tombées, les étincelles s'étaient éteintes et les cendres refroidies. Les bourreaux, selon l'arrêt, ramassèrent ces cendres, dernier vestige que laissât encore au monde le corps du condamné, et les livrèrent au vent.

Ainsi, tout ce qui avait été le digne, le vertueux Calas, fut anéanti; la place où il avait expiré ne garda de lui aucune trace, qu'une teinte noire, qui devait être bientôt effacée.

Ce n'était pas une tombe qui marquait cette place; il n'y avait qu'un espace nu, sans nom, sans souvenir, destiné à être toujours foulé aux pieds.

Mais au matin, on y voyait encore la couronne

d'immortelles détachée du portrait de Voltaire, qui était tombée dans le chariot, et que ce char, en s'ouvrant, avait laissée glisser sur la place. Et cette couronne devait faire bien plus pour la mémoire de Calas que le plus splendide monument.

Après cette solennelle journée, le procès des calvinistes aurait dû être terminé; car, d'après le jugement de la cour suprême, on attendait les révélations du principal accusé pour statuer sur le sort des autres prévenus; et, dès lors, le courage inébranlable du martyr, devait sauver sa famille. Mais il n'en était pas ainsi; le parlement ne paraissait pas disposé à se dessaisir de sa proie; les détenus étaient toujours dans les cachots des condamnés à mort.

Ainsi, toute l'Europe demeurait toujours le regard tourné vers Toulouse, où se débattait ce célèbre procès, et dont, en effet, on avait à voir se produire encore la partie la plus mémorable.

## VI

### Sous l'arbre de Voltaire.

L'un des derniers jours de mars, vers midi, un jeune garçon, ou plutôt un bel enfant de quinze ans, qui faisait une route à pied dans les environs de Genève, entra dans un parc, dont la grille était toute grande ouverte et à demi voilée par les arbres, sans s'apercevoir qu'il avait quitté son chemin et venait de pénétrer dans une propriété particulière.

La beauté de l'endroit l'avait frappé et l'occupait seule.

Dans un immense cintre de monts ardu et couverts de neige, on voyait un paysage si verdoyant, même dans cette saison, grâce à ses beaux arbres verts, si frais et parfumé avec ses gazons renaissants, ses haies vives en bourgeons,

qui semblait un bouquet de printemps jeté sur la glace.

Le jeune voyageur était d'une figure charmante, déjà très-expressive, et à laquelle d'abondants cheveux blonds bouclés et un cou demi-nu conservaient encore les attraits de l'enfance. Il portait, comme les simples ouvriers de la Suisse, une longue veste de laine grise, serrée d'un ceinturon de cuir, un mouchoir d'indienne noué au cou, un chapeau rond de feutre commun et un peu usé. Une panetière comme en portent les bergers pendait à sa ceinture et contenait ses provisions de voyage.

Il venait même d'en tirer son goûter qu'il commençait à manger.

Mais c'était le besoin seul qui l'y avait fait songer, et non aucune sensualité. D'abord, il n'avait qu'un morceau de pain; ensuite il le mangeait sans songer à ce qu'il faisait; et sa physionomie pensive montrait qu'il était profondément préoccupé d'autre chose.

Cette jeune figure portait déjà au front les plis de la tristesse; on y voyait la teinte mate que laissent de longues et abondantes larmes. Après les vifs accès de la souffrance, une profonde

mélancolie y était restée imprimée. Et elle ne s'éclaircissait par instant que des lueurs de l'admiration que causait au bel enfant le merveilleux site dont il était entouré.

Devant lui, dans cet enclos qui semblait un vaste parterre, s'élevait un château dont les constructions d'ordre dorique n'apparaissaient que dans les intervalles des masses de branchages dorées du soleil. Au-dessus de l'édifice regnait un splendide rideau de pins et de mélèzes d'un vert foncé; plus haut encore flottait une merveilleuse vapeur d'opale, qui allait se fondre avec les sommets de neige.

A force d'admirer ce qui était au loin, le jeune garçon ne voyait point ce qui était devant ses pas, et il se trouva tout à coup en face d'un monsieur assis sous un arbre, à quelque cents pas du château.

Il s'arrêta subitement en devinant, dans ce personnage de haute apparence, le maître de la propriété dans laquelle il avait eu le tort de s'introduire. Son pain resta en suspens dans l'une de ses mains; de l'autre il ôta son chapeau d'un air contrit.

Celui qui lui imposait ainsi était un homme

de soixante-sept ans, maigre, sec, ridé, et dont pourtant la belle figure frappait d'admiration même avant qu'on pût la considérer. Sa taille était droite, ferme et digne. Ses yeux merveilleusement expressifs et limpides, étaient si ardents qu'on eût eu peine à en soutenir l'éclat s'il n'avait été tempéré par une charmante douceur. Ses traits, fortement accentués, étaient pourtant d'une grâce, d'une séduction irrésistible. La vieillesse en lui avait un aspect tout particulier : lorsque l'on suivait les lignes de ce visage, il semblait qu'une fois la nature eût voulu prendre des rides pour peindre la beauté.

Son costume, fort soigné, se composait d'une perruque à marteaux surmontée d'un bonnet de velours noir brodé d'or, d'une longue veste de basin, d'un habit brun à grandes basques, galonné et lamé d'or, d'une culotte feuille morte, de bas et de souliers gris de fer. Il avait de plus des boutons de diamants à son linge de batiste et des manchettes de superbes dentelles, qui tombaient jusque sur les doigts.

Quoique ses deux mains fussent maintenant croisées sur une canne à pomme d'or, il y avait sur le banc, à ses côtés, une quantité de jour-

naux, d'imprimés, indiquant qu'il venait de se livrer à de nombreuses lectures.

L'arbre sous lequel il était assis, et que lui-même avait planté quelques années auparavant, était seul au milieu d'un tapis de gazon, déroulé à droite du château.

A l'air interdit du jeune garçon, le maître du lieu pensa que ce visiteur ne se trouvait chez lui que par hasard, et il lui dit avec douceur :

— Vous ne savez pas où vous êtes ici, n'est-ce pas, mon enfant ?

— Non, monsieur, balbutia le petit voyageur, il paraît que je me suis trompé de chemin.

— Cela arrive souvent ; l'entrée de mon parc est si battue, qu'on la prend pour la route.

— J'allais faire une commission dans une fabrique du pays.

— Et vous êtes entré chez monsieur de Voltaire.

A ce nom, qu'il connaissait parfaitement, mais auquel à son âge il n'attachait pas toute l'importance qu'on lui donnait ailleurs, le jeune garçon s'inclina avec une profonde mais tranquille politesse.

Ce calme plu au grand homme, un peu fati-

gué de l'enthousiasme trop démonstratif qui portait souvent les nouveaux venus à se prosterner à ses genoux ; et, frappé aussi de la séduisante figure de l'enfant lorsque celui-ci allait s'éloigner, il le retint en disant :

— Vous n'êtes donc point de ce pays, mon petit ami ?

— Non, monsieur, répondit-il, je suis de bien loin... de Toulouse.

— De Toulouse !...

— Mais j'habite maintenant à Genève, chez M. Audibert.

— Et vous vous nommez ?

— Donat Calas.

En entendant ce nom, Voltaire bondit sur son siège, comme en présence d'un grand événement qui fût venu à se déclarer.

C'était en effet un événement de toute importance pour lui, que l'arrivée dans sa demeure du plus jeune fils de Jean Calas, dans les dispositions d'esprit où il se trouvait. Depuis que le bruit du procès de Toulouse retentissait de toutes parts, il en était plus occupé que personne. On ne pouvait savoir qui avait raison dans ses cruels débats ; mais, d'un côté ou de l'autre, de la part

des protestants ou des catholiques, un grand crime venait d'être commis au nom de la religion ; au nom de Dieu, un père venait d'étrangler son fils, ou des juges venaient de rouer un innocent. A ces pensées, l'esprit du philosophe s'enflammait ; son cerveau bouillonnait dans la recherche ardente de la vérité. Il venait encore de lire tous les articles de journaux et mémoires publiés à ce sujet, sans y découvrir le secret du procès ; et cependant il jurait de le savoir, et de rompre une terrible lance contre les coupables.

Dans ce moment même, il voyait venir à lui le témoin le plus précieux à interroger, un adolescent plein de tristesse et de candeur, sans défiance contre les révélations qu'il tenterait de lui arracher dans la plus noble intention. C'était vraiment un coup du ciel !

Aussi, ce fut avec une émotion frémissante que Voltaire promena son regard sur cette douce figure pâlie par les larmes, et prit les mains de Donat en lui disant :

— Je ne veux pas que vous alliez plus loin sans vous reposer près de moi... Voyons, asseyez-vous sur ce banc... vous continuerez votre voyage plus tard.

— J'allais porter une commande de M. Audibert dans la fabrique Tardieu, dit le jeune garçon.

— Cette fabrique est sur mes terres, reprit Voltaire, vous y serez bientôt... mais je veux vous garder un instant avant cela.

En disant ces mots, il remarqua dans la main de Donat le morceau de pain que celui-ci n'avait pas eu le temps de cacher dans son sac, et il reprit vivement :

— Mais vous alliez goûter, à ce que je vois... Eh bien, nous prendrons ce petit repas ensemble... J'aime beaucoup à goûter pour mon compte... et ici, au soleil, nous serons très-bien tous deux.

En même temps Voltaire appela d'un signe un domestique qui se tenait à quelque distance, et lui dit de faire apporter une collation du château. Il y avait toujours beaucoup de monde dans la célèbre demeure, et, dans la circonstance, le maître tenait fort à un tête-à-tête.

Un instant après, deux valets posèrent sur le gazon une petite table servie de chocolat qui fumait dans des tasses de Chine, et d'une volaille froide, accompagnée d'un gâteau de Savoie et de

gelée d'orange, le tout rehaussé de flacons, où un vin blanc précieux montrait sa teinte dorée à travers les facettes du cristal.

L'appétit du garçon de quinze ans, éveillé par une course matinale, était extrême ; l'animation de ce moment excitait aussi Voltaire, le transportait, lui donnait faim ; la collation fut enlevée par les deux convives avec un élan sans pareil.

Voltaire, qui avait ses projets, s'occupait surtout de faire boire son jeune hôte. Malgré tout, l'influence irrésistible de ces mets succulents, la chaleur du vin généreux qui coulait dans ses veines, ranimait le pauvre enfant, et, à la fin du repas, en même temps qu'il avait repris une nouvelle force, sa timidité et son embarras avaient déjà tout à fait disparu.

— Vous avez eu bien du regret de quitter votre pays du midi, lui dit alors Voltaire avec une pénétrante douceur.

— Oh ! oui, monsieur, répondit Donat, parce que j'étais là plus près de ma famille. Je venais d'arriver de Marseille à Nîmes chez M. Audibert, lorsque nos malheurs ont éclaté ; et il a cru devoir m'emmener en Suisse... Mais je laissais

mes parents en prison, où ils sont encore... où l'un d'eux n'est plus!...

Voltaire versa vivement un verre de vin d'Espagne à Donat, dont le visage s'était subitement inondé de larmes.

— Pardon, monsieur, dit le bel enfant en essuyant ses yeux, mais c'est que mon père, mon pauvre père, était ce que j'aimais le mieux au monde!

— Ah! dit Voltaire avec une attention extrême, il était donc bien bon?

Donat releva sa jolie tête, en lançant au ciel un regard qui répondait assez.

— Avec un bon cœur, comme vous paraissez l'avoir, dit le défiant Voltaire, on sent toujours une plus vive tendresse pour ceux qui ne sont plus.

— Oh! non, monsieur, ce n'est pas cela, répondit Donat. Autrefois il en était de même; nous adorions tous notre père.

— Et lui, vous aimait tous également?

— Il avait peut-être quelque légère préférence pour Marc-Antoine.

— Pour Marc-Antoine!...

— Mais c'était le droit de mon frère, puisqu'il

était l'ainé... et nous étions d'ailleurs si bien partagés, que nous ne pensions pas à en être jaloux.

— Vous deviez être bien heureux avec cette bonne harmonie dans la famille et une fortune aisée.

— Le jour, nous ne pensions pas beaucoup à notre douce destinée, parce qu'il fallait travailler. Mon père, qui était toujours livré à ses affaires, voulait que nous fussions constamment occupés de nos devoirs comme lui. Mais le soir, nous sentions bien qu'il n'y avait rien de si libre et de si joyeux que nous au monde.

— Le soir?...

— On se réunissait dans *le salon de la Bible*.

— Qu'on nommait ainsi sans doute parce que la Bible protestante y était déposée... Votre père attachait une haute importance à la lecture de ce livre?

— Sans doute : on en lisait un chapitre après souper... mais non pas lorsqu'il y avait de la musique nouvelle.

— Comment cela?

— Tout le monde brûlait de la connaître; mon frère aîné en essayait les morceaux sur le clavecin... et nous tous, nous chantions en chœur, en

duo... ou nous dansions, afin de répéter les pas nouveaux, et de les mieux exécuter quand nous irions au bal.

— La musique ! la danse !...

— Oh ! mon père disait que Dieu avait mis les plaisirs à côté des peines pour nous aider à les supporter ; et que c'était méconnaître ses lois et dédaigner ses bienfaits que de s'y refuser.

Voltaire murmura à part lui :

— Cet homme ne ressemble pas trop, jusqu'ici, à un sombre fanatique.

— Puis il y avait aussi les jours de grands festin, continuait Donat.

— Bien ! des festins aussi ! dit Voltaire.

— C'était les premiers de chaque mois, répondit le jeune garçon, le jour où l'on faisait la paie aux pauvres. Tous les indigents auxquels nous accordions une aumône régulière étaient venus toucher la petite somme, réglée en raison de leurs besoins. Mon père appelait le repas de ce jour *grand festin*, parce qu'il prétendait qu'on trouvait tout délicieux à son dîner quand on avait donné à dîner aux autres ; et ma mère y ajoutait toujours quelques friandises, afin que nous fussions mieux persuadés de cette vérité.

— Voilà, dit encore tout bas Voltaire, des gens qui ne révèlent pas une nature bien féroce.

Puis il demanda à Donat :

— Mais, en ce qui touchait aux matières religieuses, à sa foi de calviniste, votre père ne montrait-il jamais de sévérité réfléchie ou d'emportements involontaires ?

— Oh ! non, monsieur. Mon frère Louis a abjuré, bien jeune, la religion réformée pour se faire catholique et nous a quittés. Pour sa punition, on l'a appelé chez nous *le déserteur*. Mais on lui a toujours exactement payé la pension qui lui était accordée ; et on avait laissé sa chambre toute meublée, afin qu'il eût toujours sa place à la maison s'il voulait y revenir.

Le regard de Voltaire, fixé dans l'espace, devenait radieux, comme s'il eût été près de découvrir enfin la vérité qu'il avait tant cherchée !

Mais tout à coup, le maître du lieu revenant aux flacons, versa une rasade de vin mousseux au jeune garçon, qu'il lui fit boire d'un trait, et lui demanda :

— Là, en conscience, mon enfant, dites-moi si vous n'avez jamais vu votre père se départir

pour l'un de vous de cette sainte bonté que vous louez ?

— Non, jamais, dit le fils de Calas. Son autorité sur nous était si douce, quelle ne se montrait jamais par des ordres, rarement même par des conseils, mais toujours par une pénétrante influence... ainsi qu'il est arrivé envers moi dans une circonstance que je me rappellerai toujours.

— Ah ! voyons, dites-moi cela.

— Monsieur... je n'oserais vous parler de si peu de chose.

— Au contraire... nous causons là en amis, et on peut tout dire.

— Eh bien ! c'était dans les environs du jour de l'an de l'année dernière.... Quoiqu'il n'y ait que quinze mois, il me semble que cela est bien ancien, tant il s'est passé de choses depuis ce temps... Enfin, j'étais encore enfant. Un de mes amis, Pierre Adam, le fils d'un marchand de Vieille-Toulouse, était venu me voir, et m'avait dit qu'on lui avait fait cadeau d'un pinson ; et que, dès qu'il aurait de quoi acheter une serinette, il crèverait les yeux au petit oiseau, qui, ensuite, écouterait mieux les airs de l'instru-

ment, et apprendrait à chanter divinement. Cette manière de former ainsi le chant d'un oiseau en l'aveuglant m'avait frappé, et j'en parlai à mon père. Il réfléchit et me dit : « Eh bien ! Donat, voici ce que tu devrais faire : il te faudrait aller à Vieille-Toulouse, et demander à ton ami de te vendre son pinson. Pierre Adam est pauvre, et un écu de six livres lui ferait plaisir. Il est probable qu'à ce prix il te céderait son oiseau. Alors tu rapporterais avec toi le pauvre petit pinson, et lui sauverais ainsi les yeux... Cela te convient, n'est-ce pas ? »

— Qu'en pensiez-vous ?

— Cela ne me convenait pas du tout. Il fallait aller à deux grandes lieues dans les jours les plus sombres d'hiver. Et Vieille-Toulouse (1) n'est pas un pays comme un autre. Il est tout creusé de précipices, ou hérissé de monticules, qui sont d'anciennes tombes ; et on n'y enfonce pas la charrue sans remuer des urnes cinéraires, de vieilles armes, des chaînes, des médailles ; mais surtout il paraît qu'il y a eu là, autrefois, des temples à des nymphes, des déesses, qui ont été renversés avec le temps. On prétend dans le village

(1) L'ancienne *Tolosa*, capitale des Tectosages.

que les divinités en sont mortes de chagrin, et que leur âme revient souvent se mêler à l'ouragan, pour lui aider à ravager les blés semés sur leurs autels... Ainsi, avec les débris du sol, l'air est encore plein de fantômes...

— Et des fantômes de ces immortelles qui sont trépassées de douleur ! dit Voltaire en souriant... On comprend l'épouvante.

— Ah ! monsieur, je n'avais alors que treize ans et demi, et j'avoue que le voyage m'effrayait grandement. Mais mon père ajouta : « Ce n'est pas un ordre, Donat, pas même un conseil, mais une idée que je te donne, et dont tu te trouveras bien, si tu la suis. Je sais que c'est très-peu de chose qu'un oiseau ; cependant, lorsque le pinson sera ici, tu pourras te dire tout ce qu'il voit encore, et notre maison et le ciel, c'est à moi qu'il le doit, que chaque instant de lumière dont il jouit, c'est moi qui le lui donne. Et cela t'apprendra, mon fils, que le moindre bien qu'on fait aux autres se répand en douceur sur toute la vie. » Ah ! monsieur, ces paroles-là me remplirent de courage. J'allai à Vieille-Toulouse ; je n'eus peur de rien en chemin, et je rapportai le pinson... qui est toujours resté chez nous... qui devrait y être encore !

La figure de Voltaires'éclaira d'un éclat extraordinaire, il dit tout bas :

— Ainsi, voilà un homme qui ferait tout cela pour sauver la vue à un oiseau, et qui aurait tué son fils !... Ah ! messieurs du Parlement !...

En même temps, il agita le bout de sa canne dans un mouvement des plus démonstratifs.

Lorsqu'il reporta son regard sur le fils de Calas, il vit toute la douleur qui était de nouveau venue envahir sa figure inclinée.

— Mon cher enfant, dit-il, je vais faire porter le message dont vous êtes chargé à la fabrique Tardieu, et jusqu'à demain, au moins, je vous garde avec moi au château.

En effet, les papiers que portait Donat furent confiés à l'un des domestiques de Ferney, et le maître du lieu ne s'occupa plus que de distraire son jeune hôte.

— Nous allons d'abord, dit-il, faire le tour de mon parc, que je veux vous montrer moi-même... car ce beau soleil de mars ne paraît que pour nous faire fuir aussi vite... et je vous présenterai ensuite à mes amis du château.

Donat obéit passivement, et laissa venir à lui cette bonté dont on voulait le combler. Ensuite,

aux premiers pas qu'il fit avec son noble conducteur dans une profonde allée, il revint au sentiment d'admiration que ce site lui avait d'abord inspiré.

La journée était admirablement belle, mais un vent froid soufflait au visage. C'était l'air chargé de glace de l'hiver qui s'en allait, en laissant encore, ici et là, tomber quelque mouche de neige; en même temps, la chaleur renaissante de la terre jetait de tous côtés des tapis verdoyants, de petites fleurs nouvelles, des exhalaisons d'herbes aromatiques qui étaient comme des préludes de parfums.

— Cette saison me ressemble, dit Voltaire. C'est l'hiver, mais un hiver dans lequel il y a, grâce au ciel, de beaux rayons de soleil, qui jette encore de vigoureux rameaux verts, et qui est plein de fleurs et de chants d'oiseaux (1)... Et c'est ici que je dois vivre, au milieu de cette nature imposante par son austérité, et qui a pourtant tout le bienfait d'une terre féconde en grâces ineffables, en pures voluptés! Comme je l'écrivais l'autre jour à Horace :

(1) Lettre à d'Alembert.

. . . . Les regards étonnés  
 Sur cent vallons fleuris doucement parsemés,  
 De la mer de Genève admirent l'étendue ;  
 Et les Alpes au loin, s'élevant dans la nue,  
 D'un long amphithéâtre enferment ces côteaux  
 Où le pampre en feston rit parmi les ormeaux,  
 Et du bord de mon lac à tes rives du Tibre,  
 Je te dis, mais tout bas : heureux un peuple libre!

Donat écoutait avec une respectueuse admiration les paroles qui tombaient des lèvres de son hôte illustre.

Un moment après ses regards furent attirés vers un massif d'arbres d'hiver dont les rameaux venaient de s'agiter vivement, puis suivirent ensuite un léger mouvement qui se fit dans l'étendue du parc.

— Monsieur! monsieur! dit-il, j'ai cru apercevoir tout à l'heure des yeux fixés à travers ces branchages; puis je viens de distinguer un homme qui, lorsque nous approchions, s'enfuyait en se tenant courbé jusqu'à terre pour tâcher de se cacher sous la hauteur du buisson.

— Ne faites pas attention, mon ami; dit Voltaire; c'est un voleur.

En ce moment, comme ils se trouvaient dans un endroit où l'on avait un point de vue assez étendu. Voltaire décrivit à peu près au jeune

Calas l'ensemble de sa terre de Ferney ; et il ajouta :

— Je possède ici deux lieues d'étendue, en fermes, en vignobles, en bois qui comptent jusqu'à mille hectares. Pour m'installer en seigneur dans ce domaine, j'y ai fait construire un château, que j'ai dessiné moi-même en suivant l'ordre dorique. Et, fier de ma gloire d'architecte, j'ai inscrit au fronton : *Voltaire fecit*. Même procédé pour l'église. Il y avait sur cette terre une ancienne chapelle fort décrépite, j'y ai fait porter le marteau. Des évêques, des curés sont venus me dire que je n'avais pas le droit d'y toucher. Mais pendant cela, les murailles tombaient, et j'élevais à la place une belle église neuve, au péristyle de laquelle j'ai pu écrire : *Voltaire à Dieu...* Pourquoi pas !... Et j'ai pris même un chapelain ! le bon père Adam... qu'on trouve toujours à prier... le paresseux ! Puis j'ai fertilisé toute cette terre, desséché les marais, ensemencé les landes, créé un pays riche et florissant, où j'ai logé mes heureux vassaux, établi des fabriques de montres dont le commerce s'élève à quatre cent mille livres... sans compter tout l'argent que laissent ici les grands du monde,

les têtes couronnées qui viennent souvent en pèlerinage à Ferney.

— Mon Dieu, monsieur, dit Donat, que vous devez être heureux 'en faisant tant d'heureux autour de vous !

— L'honneur en revient à la nature, si belle dans ce vallon, et que j'ai voulu seulement *belle et bonne...* Tenez, par exemple, le sol est fertile dans ce parc à ce point que mes paysans disent qu'il y croît des pièces d'argent...

— Quant vous venez de vous y promener ! répondit le jeune Calas en souriant.

Mais aussitôt l'enfant étonné reprit vivement :

— Monsieur ! voyez donc ce piédestal !

— Mais je le connais bien, dit le maître de Ferney, ainsi que la statue de Platon qui le surmonte.

— Eh bien, je vous l'assure, un homme qui était sur le bord du sentier, vient de se cacher là, derrière.

— Ne vous en inquiétez pas, mon enfant c'est un voleur.

— Encore ! c'est étrange !

— Regardez plutôt les mots qui sont inscrits sur ce marbre : *Fiat lux*. Eh bien, ces mots, *que la lumière se fasse*, vous les trouverez partout

chez moi, en tête de tous mes livres, sur tous les écussons de ma bibliothèque et de ma chambre. C'est mon devoir qui est tracé là, la tâche que je me donne à remplir en me levant, pour qu'elle m'occupe jusqu'au soir : éclairer les hommes autant que possible, amener le monde à connaître la vérité, enfin la lumière.

Il regarda le bel enfant et ajouta :

— Et maintenant, je vais la prendre avec bien plus d'ardeur, cette tâche, avec une vigueur dont on sentira les effets ! Il y a eu de grands débats dans lesquels se sont amassées les iniquités, mais, où il faudra bien que justice se fasse ; il y a là encore une masse horrible de ténèbres, où coule le sang, où se cache le crime ; mais, sur mon âme, j'y porterai le flambeau, ou je mourrai à la peine !

Après ces mots, qui ramenaient Voltaire vers la grande entreprise qui commençait à germer dans son cerveau, il n'eut plus la force de parler, même pour distraire son jeune protégé. Donat aussi était retombé sous l'obsession de ses chagrins, si récents et si cruels. Et tous deux cheminèrent en silence, jusqu'à l'endroit où le parc s'ouvrait sur la grande pelouse qui les ramenait au château.

## VII

Au château de Ferney.

Lorsque Voltaire et Donat Calas rentrèrent de leur tournée dans le parc, les personnes qui se trouvaient en ce moment au château s'étaient rendues dans la galerie des tableaux, où le peintre Vernet venait de faire placer un de ses ouvrages.

Le maître du lieu conduisit donc son jeune protégé de ce côté. Ils passèrent devant la salle de spectacle, traversèrent le cabinet d'histoire naturelle, la magnifique bibliothèque, et entrèrent dans le musée.

Les hôtes de Ferney étaient toujours très-nom- breux ; madame Denis leur faisait les honneurs de l'illustre maison. Ceux qu'elle avait à recevoir ce jour-là étaient le prince de Ligne, le duc de Richelieu, le président de Montesquieu, le pré-

sident de Brosses, le baron Grimm, puis Vernet, Marmontel, Florian, et d'autres hommes du jour.

Parmi les dames réunies là, la plus aimée était une descendante du grand Corneille, que Voltaire avait tirée d'une situation précaire, dotée et mariée; les autres étaient toutes des célébrités du grand monde.

Le maître de maison présenta le jeune hôte que la Providence venait de lui amener.

Au milieu de ces flots de dentelles et de bijoux, de ces vêtements où, sur la soie chatoyante, couraient des broderies d'or plus brillantes encore, la petite casaque de laine, le mauvais feutre et la panetière de Donat Calas ne servaient qu'à le faire ressortir davantage. On voyait combien une intéressante figure triomphe des tristes accessoires, et surtout on admirait cette suprême noblesse du malheur, qui tout d'abord le rendait le héros de cette réunion.

Chacun adressait des paroles caressantes au bel adolescent, pour le ranimer par des sympathiques et affectueux sentiments après les cruautés des hommes qu'il avait essayées. Le baron Grimm, pour attacher ses pensées sur le moment présent,

lui parla du parc qu'il venait de parcourir et lui demanda comment il le trouvait.

— Admirablement beau, répondit Donat ; seulement...

— Quelque chose vous déplait dans mon parc ! se récria Voltaire.

— Seulement, termina Donat, il y a des voleurs !

Toute l'assemblée se mit à rire en disant :

— Ah ! bon Dieu, les voilà donc revenus !

— Les gardiens et les grilles, rien n'y fait ! dit Voltaire ; ce jeune garçon en a vu deux ou trois.

— Et que volent-ils donc ? demanda résolument Donat au seigneur du lieu.

— Ma figure, dit Voltaire.

— Oui, ajouta le duc de Richelieu, notre malheureux grand homme ne peut se délivrer des faiseurs de portraits ; il y a déjà des milliers de ses images qui courent partout l'univers ; mais les peintres veulent les multiplier encore ; et comme le modèle s'y refuse, ils s'embusquent dans tous les fourrés du parc pour le saisir au passage.

Le jeune Calas étant éclairé et tranquilisé sur ce point, on s'empressa de lui montrer les beau-

tés de la galerie de tableaux. Il y avait là, entre autres chefs-d'œuvre, une admirable *Vénus*, de Paul Véronèse, une *Flore*, de Guide, la *Toilette de Vénus*, les *Amours endormis*, de l'Albane; puis, comme curiosité, un portrait de la marquise de Pompadour, qui s'était peinte elle-même pour le philosophe de Ferney; et on voyait même au milieu de tout cela des ouvrages de sainteté, qui paraissaient surtout, il est vrai, consacrés par leur beauté.

Mais, comme on lui faisait admirer différents sujets, Donat tournait souvent la tête; et son regard, qui s'était humecté d'une larme de tendresse, se tenait fixé sur un tableau placé un peu à l'ombre d'un pilastre.

— C'est ma mère! répondit-il comme on l'interrogeait. Oh! oui, c'est entièrement son image que je retrouve là!

Dans l'extrême intérêt qu'inspiraient tous les personnages du sombre drame de Toulouse, la curiosité fut vivement éveillée par ces paroles du jeune Calas; tout le monde se dirigea avec Donat vers le tableau qui avait attiré son attention.

C'était une vierge d'après Raphaël, très-bien exécutée.

— Comment! s'écria-t-on de tous côtés, votre mère est aussi belle que cela?... Vous ne vous flattez pas, mon enfant, votre mère ressemble à cette madone?

Mais le jeune Calas secoua la tête avec tristesse.

— Ce sont bien là ses beaux cheveux blonds, dit-il, ses grands yeux bleus, son regard céleste, la pure délicatesse de ses traits. Mais en la voyant de plus près, j'aurais dû dire! c'est ma sœur.

— Comment est-il possible, demanda Voltaire, que cette vierge ressemble à la fois à deux personnes de votre famille?

— Cela est possible, et même tout naturel, monsieur, répondit Donat, parce que ma mère et ma sœur aînée, Anne-Rose, que nous nommons Rosine, se ressemblent entre elles au point qu'elles ont exactement la même figure, avec l'âge seul de différence... Et elles ressemblent aussi à une belle tête divine (1), je l'atteste sur ma parole.

L'intérêt pour la famille Calas fut redoublé à un point extrême lorsque l'on sut que la malheu-

(1) Plus tard, Grimm, après avoir vu mademoiselle Calas à Paris, ratifia lui-même cette assertion.

reuse veuve et sa fille étaient douées de tels attraits.

Il y a tant de puissance dans la beauté, que cet incident fut d'un grand poids dans la cause des accusés. Tous les personnages d'élite réunis dans cette galerie furent soudain conquis à la famille des calvinistes, et prêts à attester qu'elle était innocente, en la voyant si belle.

On entendit de tous côtés, parmi les nobles assistants, des soupirs de pitié, des plaintes, que faisait naître la pensée d'un malheur aussi horrible qu'étrange.

Voltaire se redressa de toute sa hauteur ; un splendide éclair passa dans ses yeux.

Ses incertitudes, ses doutes avaient cessé, la vérité avait pénétré en lui avec la voix du jeune Calas. Et, pour ce grand cœur, reconnaître l'iniquité, c'était vouloir la foudroyer.

Il promena son regard sur toutes ces figures où était peinte la compassion de l'infortune, et il s'écria :

— Mais ce n'est pas fini ainsi !... *Fiat lux*... Oh ! ma chère devise, c'est bien le moment où elle doit me servir ! j'irai l'arborer à Toulouse !

— Ah ! monsieur de Voltaire, dit le président

Montesquieu, à Toulouse, vous aurez en face de vous le tribunal des capitouls, la cour suprême du Parlement.

— Tant pis, tant pis pour eux, s'écria l'emporté philosophe. Plus ils sont grands, plus ils sont coupables !... Quoi, c'est dans cette ville si fière de ses lumières, dans cette ville qui a une académie littéraire, une académie des inscriptions et belles-lettres, une université célèbre, un Parlement renommé et puissant, c'est là qu'ils se sont mis à rouer un innocent, et tout le monde les a laissés faire (1) !

Et, dans de violentes crispations, il piétinait de ses souliers gris les fleurs du tapis.

Puis il murmurait entre ses dents :

— Mais encore une fois, ce n'est pas fini... ils le paieront !

— Et qui le leur fera payer ? demanda Montesquieu.

— Moi ! dit Voltaire avec un éclat de voix.

— Toujours absolu et volontaire, dit le président, toujours *le roi* Voltaire !

(1) Ce jour-là, quelqu'un invoquait en faveur du Parlement de Toulouse cette excuse banale : — Il n'est si bon cheval qui ne bronche. — Une autre personne répondit : — Un cheval soit, mais toute une écurie !

— Oui, s'écria-t-il je veux être roi, et roi absolu, parce que je gouverne au nom de la raison, qui est l'autorité suprême et le droit divin!... Marc-Aurèle, Socrate, Platon avaient-ils torts d'être absolus! Non. Eh bien! je le suis du même droit qu'eux.

— Dans cette odieuse affaire des Calas, il a raison, dit le duc de Richelieu, et je lui aiderait de tout mon pouvoir.

— Bien, *mon héros!* dit Voltaire en lui tendant la main.

— Enfin quelles sont vos souveraines volontés? demanda Marmontel.

— Je veux d'abord, répondit Voltaire, que la justice ne soit pas muette comme elle est aveugle, qu'elle parle, qu'elle dise pourquoi elle a condamné Calas... Quelle horreur qu'un jugement secret, une condamnation sans preuve! Y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? — Ce n'est pas l'usage, disent les juges.

— Eh! monstres! il faut que cela devienne l'usage; vous devez compte aux hommes du sang des hommes! Et moi, je veux tenir les pièces en main, je veux voir, je veux lire le monitoire, les

procès-verbaux, les arrêts, tout le fatras de l'infamale procédure.

— Les membres du Parlement ne vous les donneront pas, dit Marmontel.

— Je le sais vraiment bien! dit Voltaire, mais je les leur arracherai. Et alors, montrant de tous côtés, portant au pied du trône et par toute l'Europe leur odieux grimoire, j'en ferai bien reconnaître la stupidité. L'infâme justice de Toulouse sera jugée à son tour, et on en cassera les arrêts... Vous pouvez y compter, vous tous, membres du Parlement, *Manigoldi* (1) que vous êtes!

— Mon cher philosophe, dit Montesquieu, les doigts leur brûleront bien de vous mettre en pièces comme Calas.

— Oui, oui, dit Voltaire, dans leur intérêt, ils n'auraient pas tort... Mais j'ai mon camp sur la terre d'Asile... O Genève, noble ville qui depuis deux cents ans sers de refuge aux protestants et aux écrivains, à la liberté de conscience et à la pensée libre, nulle gloire ne vaut la tienne!

(1) Bourreaux. Dans tout ceci nous n'avons rapporté que les propres paroles de Voltaire.

pour avoir des renseignements positifs sur l'affaire Calas. Son courrier, ce jour-là, se composa de plus de vingt lettres.

Il y avait une chose en lui qui dominait encore le génie, c'était la raison. Il ne voulait agir qu'après s'être procuré une certitude absolue et complète de la vérité. Son indignation était grande. Avec sa foi vraiment religieuse, les crimes commis au nom de la religion avaient le pouvoir de le transporter de colère (1); cependant il voulait instruire le procès avec un esprit aussi fin, aussi lucide que si le sang en lui n'eût pas bouillonné et le cœur battu avec violence.

Il écrivit à MM. Philippe Debrus, Jean Des Arts, négociants de Genève qui avaient été en rapports d'affaires et d'amitié avec Calas, à MM. Legobre, Chazel, avocats pleins de zèle pour la justice, et à dix autres encore, pour les envoyer à Toulouse prendre des informations certaines, et revenir lui dire si Calas avait été capable d'étrangler son fils (2).

(1) Voltaire avait toujours un accès de fièvre à l'anniversaire de la Saint-Barthélemy.

(2) « Il n'était occupé que de cette cause. Un jour un visiteur entra chez lui. C'était un gros seigneur allemand qui, sorti des solitudes d'une lointaine résidence, con-

Ensuite, lorsqu'il pourrait entrer en campagne armé de toutes pièces, il appellerait à lui ses légions de philosophes; toute l'encyclopédie mettrait bannière au vent; on conspirerait, on bataillerait, on soulèverait l'opinion publique toute entière contre les juges de la tournelle. L'opinion, quand elle est bien prononcée, passe toujours dans la loi. Un tribunal supérieur au Parlement de Toulouse casserait son arrêt, réhabiliterait la mémoire de Calas, et sauverait les débris dispersés de sa malheureuse famille.

C'était toute une révolution presque impossible à accomplir : mais c'était la volonté de Voltaire.

Après cela, la soirée fut charmante à Ferney.

L'heure du souper réunit les hôtes de l'illustre

naissait fort peu les événements du jour. Il est introduit dans le salon de Ferney, et, immédiatement : — Monsieur, lui dit Voltaire, que pensez-vous du procès de Calas, qui a été roué? — Il a été roué... ah! il faut que ce soit un grand coquin?... Voltaire se précipite sur le cordon de la sonnette. — Le carrosse de Monsieur est-il dans la cour? — Oui, Monsieur. — Qu'on attèle à l'instant ses chevaux et qu'il parte! Le pauvre Allemand s'en fut sans pouvoir s'expliquer cette boutade. Lorsqu'il la raconta à Genève, on lui fit comprendre le sujet de l'indignation de Voltaire, et il déclara qu'il avait pris Calas pour quelque brigand que le seigneur de Ferney avait fait rouer à bon escient. » (Voltaire et les Genèveois.)

demeure. Puis, la soirée se prolongea au milieu de délicieux entretiens. Il y avait là tout l'esprit de la France, et dans un temps où elle faisait de l'esprit son idole; mais surtout, la présence de Donat y mêlait une émotion profonde, donnait plus d'âme à ce monde brillant, et le grandissait encore par le sentiment de sainte humanité.

Le lendemain, à onze heures, monsieur de Voltaire était encore au lit.

Un domestique vint dire à Donat, qui, frais et reposé, avait déjà déjeuné et fait plusieurs tours de parc, que son maître le demandait.

Puis il introduisit le jeune Calas dans la chambre à coucher.

Cette chambre, située au rez-de-chaussée, au delà de plusieurs pièces, avait à gauche son lit de soie brochée, d'un vert pâle (1), à droite, en face, les fenêtres qui donnaient sur la campagne, et, au fond, la cheminée, si connue avec ses chenets sur lesquels le maître reposait ses pieds, ses pincettes avec lesquelles il avait si souvent heurté le tison, et fait jaillir ses étincelles, en

(1) On sait que les fragments de ces rideaux, coupés en milliers de morceaux par les voyageurs, sont devenus autant de reliques.

croyant frapper les hommes noirs, ses mortels ennemis, toutes ces choses à l'usage du roi Voltaire qui en étaient restées consacrées.

Voltaire s'éveillait de fort bonne heure, mais se levait très-tard, et il recevait sa cour du haut de son lit.

Assis sur cette couche de duvet, et adossé à ses oreillers, il portait une robe de chambre de satin blanc, des dentelles en jabot et en manchettes, et un bonnet entouré d'un ruban toujours très-frais.

Au pied de son lit, était le portrait de madame du Châtelet; en face, de chaque côté de la cheminée, ceux de ses autres amis, Frédéric-le-Grand, Catherine-la-Grande.

Voltaire dit au valet de chambre de refermer la porte, de ne laisser entrer personne, et il appela le jeune Calas près de lui.

Il jeta d'abord un regard d'indicible tendresse sur cet enfant qui lui avait révélé, sans le chercher, sans le savoir, l'intérieur de cette famille calviniste, où respirait avec les autres vertus cette charité, cette ineffable douceur d'âme, qui rendent les pensées de meurtre fort incroyables.

Dans la nuit, il avait bien réfléchi à tous ses

documents; il était satisfait des mesures prises pour s'éclairer; mais il avait découvert une assertion supérieure à toute autre, et qu'il voulait se procurer.

Il prit les mains du fils de Calas dans les siennes avec un mouvement d'une certaine gravité. Et Donat aussi, qui sentait que quelque chose d'important se préparait dans sa destinée, fixait sur le vieillard ses grands yeux attentifs.

— Mon jeune ami, lui dit Voltaire, vous allez faire pour moi un voyage à Toulouse.

A ces mots il sentit tout le corps du pauvre enfant frémir contre le drap de son lit.

— Ma voiture, poursuivit-il, vous conduira jusqu'à Genève. De là, vous aurez tout l'argent nécessaire au voyage, et un de mes domestiques pour vous accompagner... Du reste, dans votre ville natale, vous ne courez aucun danger.

— Oh! monsieur, balbutia Donat, ce n'est pas la crainte, c'est ce nom de Toulouse qui me fait trembler ainsi!

— Je le comprends, pauvre enfant!... Toutefois, dis-je, vous pouvez vous montrer là sans risques pour votre sûreté; dès le commencement du procès, on vous plaça non dans le nombre

des bourreaux, mais dans celui des victimes: en ne vous voyant plus, on dit que vos parents vous avaient fait mourir comme votre frère.

— Oui, monsieur. Et de Genève, où monsieur Audibert m'avait amené, je fus obligé, pour faire cesser ces bruits, d'envoyer un certificat de vie en Languedoc.

— Eh bien! mon cher enfant, voici une lettre que j'écris à votre mère; vous allez la lui porter vous-même.

— A ma mère! répéta Donat en pâissant de joie et de douleur, et en joignant ses mains tremblantes.

— Elle n'a que bien peu de mots, et je vais vous les lire, continua Voltaire en prenant la lettre encore ouverte sur son lit.

Et il lut :

« Madame, voudriez-vous attester au nom de Dieu, et en signant votre assertion, que votre mari est mort innocent? »

Donat saisit la lettre, et leva vivement vers le ciel son regard fier et limpide.

Maintenant, reprit Voltaire, nous ne savons point ce qu'il en est à cette heure du sort de l'accusée, encore moins ce qu'il en sera lorsque

vous arriverez à Toulouse ; mais partout où se trouvera alors votre mère, au cachot, en exil, ou rendue à la liberté, partout où elle sera, vous la rejoindrez, vous lui remettrez cette lettre, et lui direz de me répondre de suite.

— Je le ferai, monsieur, répondit l'enfant avec une ferme assurance.

— Ensuite, reprit Voltaire, ce seront les circonstances qui décideront de la conduite à tenir. L'arrêt au Parlement sera rendu, j'aurai appris par les journaux la décision des juges envers la veuve Calas, son fils Jean-Pierre, sa servante Jeanne Viguiet et les autres accusés ; et, d'après cela, nous rendrons aussi notre jugement, et nous arrêterons aussi la marche à suivre.

Il serra encore les mains du jeune Calas, et ajouta :

— Mais, je vous le dis d'avance, ne pouvant pas être près de vous pour régler vos démarches, qui devraient promptement s'effectuer : dans le cas où les accusés seraient mis hors de cour, et maîtres de choisir leur asile, ne vous fiez pas à la liberté de la France, venez tous bien vite chercher la liberté de la Suisse, comme la seule vraie et sûre.

Après ces mots, Voltaire pressa tendrement le bel enfant sur son sein et le congédia pour donner audience à toutes les grandeurs qui allaient se réunir près de lui.

Après dîner, ainsi que le souverain arbitre de ses destinées l'avait le matin décidé, Donat se mit en route.

Le jeune Calas partait dans la voiture de Voltaire et accompagné de l'un des gens du château, qui devait l'escorter jusqu'à Toulouse, tandis que d'une fenêtre, les hôtes illustres de la demeure le suivaient des yeux.

Ainsi, le pauvre enfant qui était entré la veille à Ferney le cœur gros de soupirs, son bâton de voyage et son morceau de pain à la main, en partait maintenant dans ce carrosse bleu de ciel, parsemé d'étoiles d'or, qui est devenu historique, et que conduisaient alors de beaux chevaux bien blancs et bien parés ; il emportait dans son sein un trésor d'espérance pour ce que l'on pouvait sauver encore de sa malheureuse famille ; et les personnages les plus éminents de la France le bénissaient de loin, et l'accompagnaient de leurs vœux en voyage.

---

## VIII

### L'Attente.

Donat Calas, en arrivant à Toulouse, descendit dans un hôtel du quai de la Daurade. L'envoyé de Voltaire devait encore être soutenu là par sa main bienfaisante, et trouverait toujours un appui, s'il lui était nécessaire, dans le fidèle serviteur de Ferney placé auprès de lui.

Le premier soin du fils de Calas fut de s'informer des amis de son père, près de qui il pourrait se rendre pour recevoir d'eux des éclaircissements sur le sort de ses parents et de favorables conseils pour lui-même. Mais, après l'horrible exécution du 10 mars, plus de vingt familles calvinistes avaient passé à l'étranger. Et, comme les protestants liés avec Calas étaient des plus notables de la ville, et par conséquent des plus

exposés, ils avaient été les premiers à fuir devant la terreur.

Ce fut une grande affliction pour Donat. Il songea à aller chercher du moins quelques membres des plus obscurs de son Église pour se réunir à eux.

Il était descendu de la voiture publique à dix heures du matin, après une nuit de voyage; il ne prit que le temps de se faire servir un léger déjeuner et sortit.

Il y avait plus d'un an qu'il était éloigné de Toulouse; à son âge ce laps de temps change bien les traits; puis, un jeune garçon de quinze ans, portant le costume d'ouvrier suisse, n'attire guère les regards; il n'avait donc pas très à craindre d'être reconnu et fatigué de l'attention des passants.

Donat remonta les quais jusqu'à la porte de la ville, traversa le faubourg qui la suit et se termine par le chemin des Saules, et s'enfonça dans cette grande plaine sillonnée de sentiers, au fond de laquelle s'élevait le bâtiment rustique, construit sur l'emplacement de l'ancien temple, et encore mieux consacré dans les temps de persécutions par les assemblées religieuses des calvinistes.

Il espérait un peu y trouver le père Rabaut,

le pasteur du désert, mais encore mieux les pauvres religionnaires de la contrée qui, pendant ces jours de terribles épreuves, viendraient y chercher des consolations dans la prière.

Au bout de trois quarts d'heure de marche, il arriva aux massifs d'arbres qui l'entouraient; mais une fois en face du temple, il le vit entièrement fermé.

Il pensa que cet abandon du lieu saint tenait aux rigueurs exercées contre ses parents, et remontait au moment de leur arrestation: car il était facile de voir que l'hiver avait passé sur cette fermeture; un amas de feuilles mortes, poussées par le vent, s'était arrêté sur le seuil de la masure; les pampres de la muraille, flétris par le froid, étaient tombés le long de ces contrevents fermés.

Maintenant déjà les touffes de violettes repoussaient sur l'argile du seuil; les vignes de la façade commençaient à reverdir; mais nul espoir d'avenir ne renaissait pour le temple; soit que les fidèles l'eussent abandonné par crainte, soit que les soldats les en eussent fait sortir la baïonnette dans les reins, il paraissait bien fermé pour toujours.

Le jeune Calas s'agenouilla sur le seuil, et y laissa tomber une larme pour adieu.

Ensuite il revint seul sur son chemin.

En entrant à Toulouse, il s'y trouva entièrement isolé, sans un seul être à qui il pût s'adresser et demander la marche à suivre pour pénétrer jusqu'auprès de sa mère; il n'était, au contraire, entouré que de ces gens d'une religion hostile, qui avaient perdu ses parents, dans une ville ennemie.

La journée s'était avancée. A cette heure, les habitants s'installaient sur les portes, les passants affluaient dans les rues.

Le procès Calas absorbait toujours l'esprit public, lorsque cinq accusés étaient encore attendus par les bourreaux, et passionnait les gens à ce point qu'on eût dit, en les voyant ainsi émus et agités, que ce fût à eux que revint la tâche de prononcer l'arrêt.

Donat, entendant tout le monde s'entretenir de cette terrible affaire, choisit parmi les personnes arrêtées dans la rue celles dont la figure lui était certainement inconnue, afin de leur être aussi sûrement inconnu lui-même, et les interrogea sur la marche du procès.

Voici ce qu'il apprit :

Depuis vingt jours, les membres du Parlement n'avaient pu encore s'entendre pour rendre l'arrêt.

Le 14 mars, le procureur général avait lancé un réquisitoire tendant à ce que Anne-Rose Cabibel, veuve Calas, Jean-Pierre Calas, les deux gentilshommes, fussent mis à la torture et au gibet, et Jeanne Viguier, après avoir assisté à leur supplice, enfermée dans *le quartier de force de l'hôpital* pour le reste de sa vie.

C'était la déduction naturelle du premier arrêt qui avait roué Jean Calas.

S'il avait tué son fils, ceux qui avaient prêté main forte ou servi de témoins au crime, méritaient le même sort que lui.

En reculant devant la condamnation de ceux-ci, c'était déclarer qu'on s'était trompé sur la culpabilité du premier, et qu'on n'était guère que des monstres stupides.

Les juges de la tournelle le sentaient bien. Ils trouvaient cruellement dur d'avouer leur bévue; d'un autre côté, verser encore tant de sang pour le seul plaisir de ne pas passer pour des imbéciles, était réellement effrayant.

Les plus brutes et fanatiques voulaient aller jusqu'au bout; les plus craintifs devant leur conscience s'y refusaient.

Ce qui faisait que les magistrats, ne pouvant se mettre d'accord sur l'arrêt à rendre, l'arrêt ne se rendait point.

Voilà du moins ce qui avait transpiré, dans le public, des débats de la grande chambre.

Cependant, comme il faut que tout finisse, on pensait généralement que le sort des accusés serait décidé dans cette journée, où il y avait séance du Parlement, et annoncé au public dans un prochain délai.

Le malheureux enfant de Calas, après avoir recueilli ces propos, était du moins fixé sur un point : il savait où se trouvaient à cette heure sa mère et son frère. Ne pouvant faire immédiatement aucune démarche pour en approcher, il se dirigea seulement vers la place du Palais de Justice, non loin des accusés présents à l'audience, quoique l'émotion lui ôtât presque la force de se soutenir.

Arrivé là, et adossé à un angle de muraille, il considéra le mouvement du palais.

Le passage des affidés qui allaient et venaient

à l'intérieur, faisait supposer que les délibérations s'achevaient, et leur air affairé, que le résultat leur avait été important. On apercevait par instant l'hermine des présidents qui passaient devant les fenêtres de la salle des Pas-Perdus, puis rentraient dans leur sanctuaire. Mais les factionnaires gardaient les secrets du prétoire, qui, dans la solitude, pouvait à l'aise abuser de son autorité jusqu'à la plus odieuse tyrannie.

Dans le nombre des personnes qui pénétraient au palais, Donat remarqua un frère dominicain. Comme celui-ci était descendu de cheval sur la place, il était à présumer qu'il venait du couvent de Meilliac. Il demeura seulement à l'intérieur le temps de remplir un message, et ensuite, venant reprendre sa monture, il s'éloigna.

Peu de moments après, on vit sortir tous les membres du Parlement, et les portes de l'édifice se fermèrent.

On n'était pas plus éclairé sur la marche du procès après qu'avant cette séance. Seulement, dans les groupes de curieux amassés sur ce point, on remarqua un fait qui devait avoir une grande importance.

Depuis l'exécution du principal accusé, les

autres détenus étaient restés dans les prisons du palais; et, ce jour-là, deux voitures qui attendaient devant la porte latérale venaient de les remmener, entourés de gardes, dans les prisons de l'hôtel de ville.

Il y avait bien dans les bas-fonds du palais deux cachots destinés aux condamnés à mort; cependant, la *chambre de la Gène* se trouvant dans les anciennes constructions de l'hôtel de ville, et les exécutions étant presque toujours précédées de la torture, c'était dans les cabanons voisins qu'on enfermait ordinairement, pour leurs dernières heures, ceux qui étaient condamnés à la peine capitale; et le changement de prison des accusés était du plus funeste augure.

Donat, instruit par ce qu'il entendit dire du lieu dans lequel étaient transférés ses parents, se rendit encore au hasard de ce côté.

Il s'arrêta dans les petites rues désertes étendues derrière les bâtiments de la geôle.

Seul et perdu dans cette triste ville, n'ayant aucune ressource à y demander, et pas un ami près de qui il pût au moins pleurer, il choisissait pour s'y arrêter cet endroit où devait un peu se répandre le mouvement de la prison, et par-

venir peut-être quelque indice qui servirait à l'éclairer.

Le jour était près de finir; les étroites rues devenaient tout à fait solitaires.

A cette heure, Donat vit venir seulement deux moines, des gendarmes et un enseigne conduisant un fort piquet de soldats du guet, qui pénétrèrent dans la prison.

Puis, pendant longtemps, il n'y eut plus personne aux abords de ces sombres murs, que la sentinelle marchant en balancier devant la porte cintrée.

Enfin un homme en sortit.

C'était un ouvrier employé pour quelques moments dans le bâtiment. Il prit le jeune Donat pour un curieux amené jusque-là par le désir d'avoir des nouvelles de la grande affaire, et, jaloux de faire parade de ce qu'il en savait, il lui dit :

— Il paraît que cela va mal pour les accusés; il n'y a que de mauvais signes là-dedans; la garde est redoublée; on a emmené de suite les prisonniers dans les cachots des condamnés à mort. Comme on les y conduisait, ils ont vu les exécuteurs des hautes œuvres se rendre dans la *chambre de la Gène*, pour y faire des préparatifs

sans doute... Puis on a encore augmenté leurs fers, et on leur a ôté le couteau qui sert ordinairement à couper le pain, comme lorsqu'on craint que les patients ne cherchent à devancer le supplice et à frustrer les bourreaux. Hum ! hum ! cela va mal pour eux... Si la tombe a faim, elle mangera encore du calviniste !

Puis il s'éloigna.

Donat fit quelques pas en arrière, cherchant instinctivement à cacher sa douleur sous un porche profond qui se trouvait là ; et, chancelant, ne pouvant plus se soutenir, tomba à demi étendu sur le pavé.

La nuit vint.

Le pauvre enfant n'avait pas la pensée de quitter cette place, où il était du moins le plus près possible de sa mère, où il voyait les murs qui la renfermaient ; mais, lors même qu'il l'eût voulu, il lui eût été impossible de marcher pour regagner sa demeure.

Assis sur la dalle du porche, le haut du corps soulevé contre la borne qui la terminait d'un côté, et le bras appuyé sur cette pierre, il compta les heures de la nuit dans une longue veillée de véritable agonie pour son âme.

Il ne pouvait plus rien apprendre de ce qui se passait dans le lugubre bâtiment ; tout était fermé ; mais des lumières qui glissaient par instants derrière les barreaux de fer, lui montraient qu'on ne se couchait pas dans la prison cette nuit-là, et, dans un tel lieu, on ne veille que pour quelque horrible solennité ; puis, à de longs intervalles, le roulement de tambour des postes qu'on relevait lui rappelait aussi ce redoublement de force armée qui ne s'emploie jamais que dans les apprêts funèbres de la justice.

Au dehors, il n'y avait rien que la muraille noire, bardée de fer, vieillie dans l'exercice de la torture, et la sentinelle, presque aussi inerte et insensible qu'elle.

Donat était abreuvé d'une douleur sans nom, et chaque objet qui se présentait à lui, chaque pensée qui passait dans son esprit, augmentait encore sa souffrance.

Cependant, un peu avant le jour, la veillée de la nuit précédente passée en voiture, l'excès de la fatigue, et surtout l'influence de l'âge qui forçait l'adolescent au sommeil, triomphèrent de tout le reste ; sa tête s'inclina sur son bras arrondi sur la borne, et il s'endormit profondément.

Lorsqu'il rouvrit les yeux, le soleil frappait au sommet du monument. Il se leva. Et en voyant ce beau rayon décrire une corniche d'or au front du triste mur, glisser sur ses fers rouillés et ses mousses, il sentit un mouvement d'espérance épanouir son âme.

Mais bientôt il se reprocha cette minute d'illusion; et, rappelant tous les incidents de la veille, il se contraignit à retomber dans les affreuses appréhensions, qui seules semblaient faites pour lui.

Pendant quelques moments, il ne vit la porte s'ouvrir que pour des subalternes, qui semblaient logés dans le premier corps de bâtiment, et passaient près de lui sans rien dire.

Enfin, dans un instant où la prison était fermée, silencieuse et la rue solitaire, il entendit un grincement de fer, semblable à celui d'une lourde grille tournant sur ses gonds; puis le battant de la porte, en rentrant à l'intérieur, lui montra un gardien qui venait de l'ouvrir de l'autre côté, un soldat de garde, et, entre eux, deux femmes qui passaient et sortaient de la prison.

Et lorsqu'elles avancèrent, Donat reconnut sa mère accompagnée de Jeanne Viguiet.

Il est des moments qui ne peuvent se décrire... Mais Donat était dans les bras de sa mère! de sa mère rendue à la liberté! Et la malheureuse femme pressait son plus jeune fils sur son cœur!

Ils pleuraient sans pouvoir parler; le premier mot qui vint sur leurs lèvres tremblantes, fut pour celui qui n'était plus :

— Mon père, murmura Donat.

— Le martyr, dit madame Calas, il est au ciel!

— Mais vous? ma mère?

— Moi, je suis acquittée par le jugement rendu hier, ainsi que ma fidèle, ma digne Jeanne.

— Mon frère?

— Condamné au bannissement perpétuel; mais comme je quitte aussi Toulouse, nous ne serons pas séparés.

— Nos amis?

— Acquittés (1).

— Mon Dieu! je vous rends grâce!

(1) Dans cette dernière séance, ce fut le rapporteur Casson-Clairac qui, après avoir écarté la peine de mort et demandé pour Jean-Pierre les galères à perpétuité, se réunit à ceux qui votaient pour le bannissement, et ainsi amena enfin une majorité. En condamnant Pierre, on crut pouvoir admettre l'innocence des autres; ils furent mis hors de cour et de procès. Cependant un conseiller et le président Lasbordes refusèrent de signer l'arrêt.

— Mon fils !... mon cher Donat.

— Mais quelle nuit ! et qu'ai-je pensé de votre sort...

— Oui, les apparences étaient horribles. Le jugement rendu hier nous a été caché. En nous amenant ici, où l'on vient ordinairement attendre l'échafaud, on nous a laissé voir un grand nombre de soldats, des bourreaux ; on nous a fait passer devant la chambre de la torture, dont la porte était ouverte, puis jetés dans les cachots des condamnés.

— Quelle atroce cruauté !

— Non ; c'était l'ordre des dominicains, dans le cas où nous serions acquittés, de nous effrayer par les apparences du supplice pour nous entraîner à abjurer.

— Oh ! les insensés, ils ne pouvaient réussir !

— Si, ton frère a faibli ; il a abandonné notre foi pour la religion romaine.

— Est-il possible ?

— Ne l'accusons pas ; la force de l'âme ne dépend pas plus de nous que celle du corps ; il n'a pu résister à cet excès d'épouvante.

— Que Dieu lui pardonne comme vous, ma mère.

— J'ai deviné tout cela lorsque, étant restée seule dans le cachot, j'ai vu entrer un frère dominicain. Il m'a dit que ma dernière heure sonnerait demain, si je ne consentais à abjurer l'hérésie, ainsi que mon fils Pierre venait de le faire. J'ai compris que cette abjuration était vraie, mais qu'on me l'annonçait ainsi pour me tendre un piège.

— Un piège ?

— Oui ; s'il m'était arrivé de laisser échapper un mot de reproche, un moment de colère, on aurait dit que j'avais assassiné mon fils aîné dans de telles circonstances ; et la justice aurait ressaisi sa proie. Je n'ai rien dit (1).

— O ma mère !...

— Alors le dominicain m'a adjurée de nouveau de suivre l'exemple de mon fils, et, au nom de ma vie présente et future, de renoncer à l'hérésie. A défaut de mon sang, on voulait m'arracher ma foi. On comptait sur les horreurs de cette veillée mortuaire, de cette nuit au milieu de la nuit du cachot, de ces hideux

(1) Elle se contenta de détourner la tête. Toutes ces dernières persécutions infligées à la veuve et au fils de Jean Calas sont constatées par les pièces du procès.

apprêts de supplice répandus autour de moi, et s'avancant déjà pour me saisir.

— Ma mère... vous avez refusé !

— J'ai refusé.

— Vous leur avez répondu?...

— Que j'aimais mieux aller rejoindre le martyr.

— O mon admirable mère !

— Alors, ce matin, on est venu nous chercher dans nos cabanons et on nous a tous conduits au greffe, où le jugement nous a été signifié.

— Et ce jugement vous délivrait... Je vous ai vu passer le seuil de la prison ! Oh ! que toute mon âme s'élève au ciel pour le bénir !

Pendant cela, Jeanne Viguier, après avoir reçu sa part des tendres embrassements de Donat, s'était éloignée pour chercher dans le quartier une voiture qui conduisit madame Calas hors de la ville. Celle-ci et le jeune Donat attendaient donc son retour.

— Puisque mon frère n'est condamné qu'au bannissement, reprit ce dernier, pourquoi ne sort-il pas ?

— Cette peine est regardée comme infamante,

répondit madame Calas, et toute peine de cette sorte doit être infligée par l'exécuteur des hautes œuvres. Ainsi, à midi, à la face de toute la ville, Jean-Pierre sera conduit par le bourreau à l'une des portes de Toulouse.

— Le malheureux !

— Il rétractera son abjuration et je retrouverai mon fils... Puis je t'aurai près de moi, mon cher Donat, ma consolation suprême!... Hélas ! bien plus précieuse encore, lorsque je vois que je suis privée de mes deux filles.

— Mes sœurs ont été conduites dans des couvents ?

— Et le séquestre qui les enferme dans ces maisons religieuses est maintenu. La loi permet d'ôter leurs enfants aux protestants, pour travailler à ce qu'on appelle leur conversion, et accaparer l'avenir au profit de l'Église romaine.

— Mes sœurs n'oublieront ni Dieu ni vous.

— J'ai besoin de l'espérer en me séparant d'elles.

— Et dans quel lieu Jean-Pierre viendra-t-il nous rejoindre ?

— Je n'ai pu lui parler, parce que, jusqu'à midi, il restait aux fers et entre les mains des

gardes. Mais, pendant les formalités de la levée d'écrou, j'ai prié le vieux geôlier Gerbot, qui m'a toujours témoigné de la bonté, de dire à mon fils que je l'attendrai dans les ruines de Caraman.

— Oui, nous connaissons tous cet endroit.

— J'ai des raisons de croire que nous y trouverons un ami, le pasteur Rabaut, dont les bienfaisantes paroles retremperont nos âmes de force et de sainteté pour le voyage.

— Ma mère, maintenant vous voilà libre, vous ne savez pas ce que l'avenir nous réserve.

— Je le sais trop, mon pauvre enfant. Nous sommes ruinés. On a saisi tout ce que nous possédions pour les frais du procès; on nous a fait payer les soldats qui ravageaient notre maison, ceux qui nous gardaient au cachot... On nous a fait payer les bourreaux!... Tout est dévoré par la justice; il ne nous reste pas une obole. L'avenir pour nous, c'est donc la dernière indigence... peut-être celle qui va sur les chemins en implorant la charité publique.

— Non, ma mère, non! j'apporte là l'espérance! s'écria Donat les yeux rayonnants de larmes de joie et en frappant de la main son sein, sur lequel reposait la lettre de Voltaire.

En ce moment, Jeanne revint en amenant une voiture avec elle. A peine le seuil de la prison franchi, cette digne femme était rentrée dans ses attributions près de sa maîtresse. Et elle avait raison, car l'état de servante, tel qu'elle l'avait rempli, avec cet héroïsme de dévouement, était une dignité véritable.

Tous trois montèrent dans cette voiture, qui les conduisit dans la plaine de Caraman, au pied de la montagne Noire.

IX

Le Bannissement.

Pour rapporter exactement tous les faits relatifs à ce dernier arrêt du Parlement, nous devons assister au bannissement de Jean-Pierre Calas, qu'il plut à l'autorité d'effectuer d'une manière étrange.

A midi, le condamné sortit de la prison à pied, chargé de chaînes, ayant à sa droite le bourreau en robe rouge, et escorté de quatre fusiliers et de deux moines de Saint-Dominique.

A la suite de Jean-Pierre était un autre détenu de la plus minime importance, et qui venait de quitter l'hôtel de ville avec lui. Lors de la saisie des biens de Jean Calas, on s'était emparé des objets qui lui appartenaient dans la maison de campagne de Sechebois, dont il partageait la

jouissance avec M. Tessier. On en avait ainsi chassé le jardinier Urbain, forcé de quitter l'ombre du saule où il s'était réfugié. En même temps, cet homme avait été envoyé à la maison d'arrêt, mais seulement en vue des renseignements qu'on pourrait en tirer.

Urbain, dans sa prison, était positivement mort de peur, car sa ronde figure ne se montrait plus maintenant que l'ombre d'elle-même. Si la justice ne pensait point à lui, car on ne s'était pas occupé de l'interroger, il y pensait sans cesse, et s'en faisait des fantômes horribles. Lorsqu'il avait appris l'exil de son jeune maître, cette peine qui permettait de quitter une ville dans laquelle on suppliciait les gens, lui avait semblé la plus insigne faveur; il s'était empressé de solliciter la grâce de la partager, ce qui n'avait pas souffert de difficultés. Et ce jour-là, il sortait de Toulouse avec Jean-Pierre.

Pour aller de la place du Capitole à la place Saint-Michel, où l'on conduisit l'exilé, il fallait traverser toute la ville.

Le condamné suivait donc lentement ces quartiers peuplés au milieu de son triste cortège.

Mais, ce jour-là, la ville était morne et abattue;

une épidémie, qui s'était déclarée depuis quelque temps, avait surtout, dans le jour précédent, fait de nombreuses victimes, et chacun avait assez à faire de penser à soi-même. Puis, la réaction qui s'était opérée dans le peuple au moment où Jean Calas avait béni sa maison, continuait en faveur de la malheureuse famille calviniste. L'humeur exaltée de ces catholiques du Midi s'était tout à coup calmée; la sainteté de la grande victime immolée s'était répandue autour d'elle pour pacifier les âmes. Et on laissait passer le frère de Marc-Antoine sans rien dire.

Même à la hauteur de la rue Sainte-Catherine, on vit paraître près du convoi du banni une voiture découverte, dans laquelle étaient Alexandre Lavaysse et David de Mériol, trop brisés des fers qui leur avaient déchiré les chairs pour pouvoir marcher; et les habitants ne considéraient plus ces *porte-épées* qu'avec un certain attendrissement. Des voix s'élevèrent parmi les passants pour dire que ces jeunes gentilshommes, à l'air si doux et si élevé, ne pouvaient avoir rien fait pour démeriter de leur noblesse.

Pierre, cependant, était profondément abattu et transi de froid, non sous l'impression de l'air,

mais de cette terreur qui habitait toujours en lui.

Urbain aussi tremblait de tout son être ; il redoutait l'arrêt qu'il avait voulu partager en le voyant accomplir avec cet appareil de robe rouge et de baïonnettes.

Se pressant sur les pas de son maître, il lui murmurait souvent à l'oreille :

— Monsieur, *le bannissement*, cela ne fait pas de mal, n'est-ce pas ? on n'en meurt pas ?

On arriva au bout du chemin.

Dans la ville aux neuf portes, on avait choisi celle de Saint-Michel pour en faire passer le seuil au condamné. Elle portait alors, à l'arcade qui reliait ses deux tours, les armes de la ville, *un mouton couronné entre deux tours d'argent...* car la ville de l'inquisition, des tortures, des bûchers, se donnait les airs d'avoir un mouton sur ses armes. Et cet écusson rendait l'adieu éternel à la terre natale plus significatif.

Le bourreau prit Jean-Pierre par la main ; il le conduisit au delà de l'arcade ; et là, hors de la ville, il lui détacha ses chaînes et se retira.

Pierre respira plus largement qu'il ne l'avait fait depuis longtemps.

Il ne sentait plus le poids de ces fers qui semblaient l'attirer vers la terre ; il connaissait la peine qu'il avait à subir ; et, au sein de cette peine, dans l'exil, il serait au moins délivré de ces redoutables pouvoirs qui avaient si longtemps pesé sur lui : l'Église, le Parlement ; il marcherait à ciel découvert, il aurait le grand air, l'espace sans limite, la liberté... qu'on prend toujours pour le bonheur !

En embrassant ainsi l'étendue, il ne regardait pas devant lui. Au premier pas, il se heurta contre les deux moines dominicains qui lui barraient le chemin.

— Mon cher frère, dit l'un d'eux, vous n'irez pas plus loin. Hélas ! le choix de votre route ne vous est pas permis.

— Et qui pourrait s'opposer à ce choix, dit Pierre avec violence, la cour suprême n'a décrété contre moi que le bannissement, et je m'y conforme ?

— Le pouvoir de Dieu est au-dessus de celui du Parlement, mon frère, reprit le moine. Sa souveraine volonté s'oppose à votre départ et doit être suivie.

— Qui donc l'interprète cette volonté ? s'écria encore le jeune Calas.

— Le père Ugalde, supérieur général de notre ordre. Il juge que votre âme n'est pas encore assez forte dans la foi pour la laisser s'aventurer au milieu des dangers du monde; et il ordonne pour vous l'air vivifiant du cloître.

— Je soutiens n'en avoir pas besoin.

— Votre avis ne pèse en rien dans la balance, et vous allez nous suivre dans notre maison de Toulouse.

— Laissez-moi !... Retirez-vous de mon chemin ! car je ne vous suivrai point.

— Tout au contraire, vous allez obéir à l'instant, puisque vous ne pouvez faire autrement.

En effet, au même moment, les moines marchèrent en avant, et Pierre se vit enveloppé par les quatre soldats, tout prêts à le pousser à coup de baïonnettes, partout où il plairait aux seigneurs encapuchonnés de le conduire.

En ce moment Urbain eût pu certainement se sauver, personne ne s'y fût opposé; mais la peur lui faisait perdre la tête; et, cherchant son maître comme un soutien, il se pressait si étroitement contre lui, que les gardes l'emmenèrent en même temps.

Les dominicains longèrent quelques minutes

les murailles extérieures, puis, prenant la porte voisine de celle qu'ils venaient de traverser, ils rentrèrent dans la ville; et, au bout de peu d'instants arrivèrent avec leurs prisonniers au couvent.

C'était un monastère bien solide et bien clos. Ses quatre grands corps de bâtiments traçaient un carré régulier, dont le centre garni d'arcades formait le cloître. Au milieu s'étendait l'espace dallé dans lequel était creusée une citerne. La voûte de la colonnade était à la hauteur du premier étage. Au-dessous des arceaux, s'ouvraient les grandes salles de la communauté et la chapelle; au-dessus régnaient, de trois côtés, les fenêtres des cellules; le quatrième servait de terrasse, bordée seulement d'un grand mur qui tenait à l'abri des regards.

Le cloître et la terrasse étaient garnis de bancs et de belles fleurs, unique amour des moines. Mais du reste, le couvent, loin des regards du supérieur général, était mal tenu et mal habité, avec sa bande de moines rustauds.

Au retour de l'expédition, on avertit le sous-prieur, qui vint à la rencontre de ses prisonniers pour désigner les cellules qui devaient leur être données, et en même temps leur tint ce langage :

— Vous êtes ici pour mettre votre âme à un régime salutaire. Vous entendrez deux instructions chrétiennes par jour; vous assisterez à la messe et aux offices, avec quelques moments d'adoration à la suite, en tout, six heures de chœur ou un peu plus; le reste du temps vous pourrez, selon votre ferveur, vous livrer aux pratiques que vous vous imposerez et à vos prières particulières. Pour aujourd'hui, en raison de la fatigue qui pourrait nuire à votre attention, on vous dispense des exercices pieux et vous avez récréation. Vous pouvez vous promener dans le cloître et dire votre chapelet. Du reste, pour ce jour comme pour tout le temps de votre retraite, vous êtes libre dans l'intérieur de la maison, pourvu que vous n'ayez jamais la pensée d'en passer la grille. Et là-dessus, allez en paix.

On conduisit d'abord les deux nouveaux venus au réfectoire. On leur servit un quartier d'agneau, un pâté, une terrine d'olives farcies, avec du pain blanc et une bouteille de vin.

Pierre et son compagnon mangèrent la tête basse, en silence, mais copieusement. La sortie de prison avait été pour eux une terrible route, et bien faite pour les affamer.

Ensuite ils demeurèrent dans une pose taciturne, les yeux fixés sur les miettes du repas.

Aucune parole n'aurait pu rendre la déception profonde, le désespoir accablant dans lequel venait d'être jeté le malheureux fils de Calas.

Enfin, au bout de quelque temps, Urbain, après avoir bien observé autour de lui si on ne pouvait l'entendre, se hasarda à dire :

— Monsieur, ces moines ne nous ont pas mal traités.

Pierre eut les traits sillonnés d'un frisson de glace; un sourire d'une inexprimable amertume passa sur ses lèvres, et il répondit :

— C'est qu'ils ne veulent pas que je fasse sur eux de mauvais rapports, en paraissant bientôt devant Dieu.

— Je ne comprends pas, dit Urbain en ouvrant de grands yeux.

— Moi, reprit Pierre, je devine parfaitement ce qui est arrivé. On n'a pas osé hasarder une seconde exécution publique; il y a eu abondance d'horreurs dans la première; et le peuple a montré qu'il en avait assez. Alors, moi qui suis toujours le plus compromis, moi qui, aux yeux de ces juges, ai dû tuer mon frère, avec qui

n'aurait pu lutter un vieillard, ne voulant pas me faire grâce, on m'a condamné à mourir ici dans une exécution secrète.

— Oh ! monsieur, quel horrible idée !

— J'y vois clair, voilà tout.

— Mais on vous a fait convertir au catholicisme.

— Oh ! les moines se connaissent en rouerie religieuse ; ils savent bien qu'une fois libre, je rétracterai mon abjuration.

— Ainsi, pour vous en empêcher...

— Et pour que la justice ait son cours, ils feront ce que je dis.

— Oh ! non, c'est impossible !

— Autrement, pourquoi n'aurait-on pas laissé s'exécuter l'arrêt de bannissement ? Pourquoi dans Toulouse, où se trouvent plus de dix couvents, aurait-on choisi pour m'y enfermer celui des moines inquisiteurs, qui ont toujours été les exécuteurs des hautes œuvres en matière religieuse ?

— Monsieur !... monsieur !... s'écria Urbain qui trembla de tout son corps et devint livide.

— Eh bien quoi ? demanda Pierre.

— Mais si on veut, en effet, cacher votre mort,

moi, qui suis ici près de vous, on me tuera donc aussi, pour s'assurer de mon silence :

Son maître ne répondit pas. Et tous deux restèrent sous le poids de ces pensées peu faites pour les charmer, et qui, en raison des circonstances, n'étaient pas dans leur esprit tout à fait insensées.

Au bout d'un moment, l'intérieur de ce couvent leur apporta une indicible impression d'épouvante. Urbain jugea, qu'enfermés entre ces quatre murs du réfectoire, ils étaient entièrement à la merci des moines et livrés à leurs mauvais desseins ; et que, puisqu'ils avaient la liberté de toute la maison, il leur valait mieux se rendre au préau, où, dans l'espace découvert, on n'oserait rien tenter contre eux.

Pierre suivi machinalement ce conseil, et ils se dirigèrent vers le cloître.

En d'autres circonstances, ce jeune homme d'une éducation élevée, d'un esprit distingué, n'aurait pas voulu se rendre ainsi inséparable de son jardinier ; mais son âme était si faible devant tout danger, l'effroi de la mort l'accablait à un tel point que, comme à un enfant, il lui eût été impossible de rester seul.

Assis tous deux sur un banc placé devant la citerne, le grand air qui régnait dans cet espace, et répandait autour d'eux les pétales des jasmins et des orangers sortis tout fleuris de la serre, ne pouvait dissiper leurs sombres ennuis, et, sous les pures clartés du soleil, ils broyaient du noir à plaisir.

Urbain se sentit envie de parler, parce qu'il lui sembla que le son de sa voix le distrairait.

— Monsieur, dit-il, ces dominicains sont donc d'un ordre dont la règle ordonne de tuer les gens ?

— Autrefois, répondit Pierre, ils avaient le pouvoir inquisitorial, qui appliquait la peine de mort à toute faute commise envers l'Église; et ils s'en sont souvent servis dans les luttes avec les Albigeois. Depuis longtemps ils n'exercent plus cette haute justice; mais leurs traditions leur apprennent encore, et leur font regarder comme légitimes, les rigueurs les plus sangui- naires exercées au nom du Ciel.

— Ils se croyaient permis d'ôter la vie, de *défaire* ce que Dieu avait fait ?

— Assurément.

— Par le fer et le feu..., les monstres !

— Plus souvent par le feu.

— Ce qui était une vraie pensée de l'enfer.

— Il y avait deux manières. Ordinairement on construisait de grands mannequins d'osier, enduits de poix. On enfermait chacun des condamnés dans l'une de ces enveloppes, et on y mettait le feu; si bien que cela devait ressembler à ces ifs lumineux que l'on voit rangés en ligne dans les illuminations. Lorsque le nombre des victimes était trop considérable, on les faisait venir, vêtues de sac de toile noire, sur lesquels étaient peints en blanc des têtes de mort et des ossements, et on les jetait sur de vastes bûchers, avec des gardes rangés autour qui repoussaient de leurs fourches les corps humains dans le brasier.

— Ah! miséricorde... Et ils avaient encore d'autres supplices ?

— Oui. Souvent on ouvrait les veines du patient, et on y versait du plomb fondu, jusqu'à ce qu'il en fût consumé, ou on le plongeait dans une cuve d'huile bouillante.

— Tout cela pour faire plaisir à Dieu ?

— Si on voulait les en croire.

— Les cheveux se dressent d'horreur rien que d'y penser !

— Oh ! sois tranquille, ils ne feront pas pour nous les apprêts de ces vastes bûchers... Puis la clarté du feu se répand au dehors.

— Et il ne le faut pas pour les exécutions secrètes... mais, puisqu'ils ont d'autres moyens...

— Tu vois qu'ils n'en manquent pas.

— Ah ! quand on songe à des choses semblables !...

— Et qu'on se voit entre les mains des ci-devant inquisiteurs !...

— Je vous jure que, pour leur échapper, je me noierais dans cette citerne... si j'en avais le courage.

Un silence aussi lugubre que la conversation lui succéda quelque temps. On n'entendait que le bourdonnement paisible des insectes, qui semblaient si heureux d'avoir la vie assurée dans leur rayon de soleil.

Puis Urbain reprit :

— Monsieur, les moines sont à l'office... on les entend chanter à faire trembler les voûtes de la chapelle... Si nous allions un peu parcourir le bâtiment... regarder s'il ne s'y trouve point de ces horribles mannequins d'osier, dont vous m'avez parlé ?

— Il est probable qu'ils n'en ont plus depuis longtemps, dit Pierre. Puis, s'il restait chez eux de ces instruments de supplice, il ne les laisseraient pas en évidence.

— C'est égal, en cherchant bien, on voit qu'il n'y a rien, et cela fait toujours un peu de bien... Je comprends qu'ils ne feraient pas un feu clair pour une exécution secrète ; je comprends que ces machines doivent être tombées en ruine avec le temps... Mais je serais pourtant bien aise de m'assurer qu'il n'y en a point.

— Qu'importe pour ceux qui veulent tuer, il est toujours et partout des armes mortelles... Hélas ! nous sommes de si faibles êtres, mon pauvre Urbain, que tout, dans les éléments et la nature, peut atteindre et briser ce léger fil de notre vie.

Cependant Pierre, pour promener un peu sa tristesse consentit au désir du bon jardinier.

Ils firent le tour du cloître, pénétrèrent dans les salles où il donnait accès, montèrent les escaliers qui desservaient les derniers corps de bâtiments, et longèrent les couloirs des cellules, où ils n'eurent pourtant pas d'autre avantage que d'en compter les portes fermées.

Le dernier de ces corridors leur donna entrée sur la terrasse, qui régnait de l'une à l'autre des deux ailes du couvent, et en fermait la construction régulière.

Cet espace, étendu sur la voûte du cloître; était revêtu de plomb, et presque entièrement couvert de caisses d'arbustes en fleurs. A l'entrée, était un berceau de chèvrefeuille, qui montait d'un treillis de fer pour aller rejoindre le mur de clôture.

Dès que Pierre fut là, il inspecta l'endroit d'un air réfléchi, et dit en se croisant les bras :

— Urbain, je pense à une chose : puisque nous sommes venus jusqu'ici, il nous serait peut-être possible d'aller plus loin, et de nous enfuir.

— Ah ! oui, monsieur ! partons ! sauvons-nous ! s'écria le jardinier. Pour cela j'en aurai le courage !

— Pendant la nuit, naturellement, ajouta Pierre. Il me semble que ce mur, avec la croix de fer qui s'élève au milieu, pourrait nous en offrir le moyen. Le tout dépend de la possibilité de l'escalader.

— Ce mur, monsieur, il peut avoir dix pieds, et on parviendrait facilement au sommet...

— Oui, mais il faudrait en descendre... c'est dix pieds de l'autre côté et ensuite toute la hauteur du cloître... et peut-être plus, car je crois me rappeler que, dans cette partie de la ville, le terrain va en pente.

— C'est beaucoup de chemin !

— De chemin perpendiculaire.

— Oui, diable !

— Et qu'on ne pourrait faire qu'à l'aide de cordes... S'il y avait moyen d'y jeter seulement un coup d'œil, on jugerait des dangers comme des ressources qu'il présente.

— Ce n'est pas impossible, monsieur. Dans ce berceau on est assez bien caché ; on peut hisser une caisse de fleurs sur l'autre, et y grimper pour voir ce qui se passe là-bas... Tant que nous entendrons chanter les moines, il sera certain qu'ils ne viendront pas nous déranger.

Pierre se hâta d'accepter cette proposition. Les caisses furent disposées en échelle ; Urbain y monta, et le sommet du berceau, qui n'était pas encore garni de branchages, lui permit d'y passer la tête pour regarder au dehors.

Après cela, il descendit, et les deux prisonniers s'empressèrent d'abord de remettre les

choses en place, puis de revenir se promener sur la terrasse d'un air indifférent, les mains derrière le dos, pour le cas où quelque regard du couvent se porterait sur eux.

— Voici, dit alors Urbain à voix basse ; la descente a environ trente pieds, ainsi que vous l'aviez calculé. Elle donne dans un grand jardin maraîcher. Mais il se trouve, accolées au mur, des constructions qui pourraient servir au trajet. Ici dessous, il n'y faut pas penser, ce sont des serres chaudes couvertes de vitraux, sur lesquelles on ne pourrait pas prendre pied ; mais à partir à peu près du milieu, il y a des hangars qui nous soutiendraient en chemin, et d'où on pourrait se laisser glisser jusqu'à terre.

— Et ensuite ?

— Oh ! ensuite... le jardin, ce n'est que des roses... le mur qui le borde n'est pas plus haut que la main... on n'aurait qu'un saut à faire pour être dans la ville.

— Alors, voici ce que je pense. Il faudrait cette nuit faire des cordes avec les draps de nos lits.

— Oui, des cordes à nœuds.

— Et partir la nuit suivante... si nous sommes encore en vie !

— Hélas ! si nous sommes encore en vie !

— Mais, voyons comment. Il s'agirait de fixer le bout de la corde à la tige de cette croix, qui serait un bon support, de la laisser pendre en dehors, et de descendre par cette échelle.

— Ici, au milieu de la terrasse, il est impossible d'arriver à la croix ; mais, en prenant par le berceau dont on gravirait le treillage, on gagnerait le haut du mur, et, une fois à cheval sur le bord arrondi, en s'appuyant sur les mains, on s'acheminerait jusqu'au point où la corde pourrait être attachée.

Urbain, pour expliquer sa pensée, fit une pantomime, dont l'attitude n'était ni gracieuse ni élégante, mais offrait le moyen de se tirer d'affaire.

— Bien, dit Pierre, une fois là nous descendrons.

— La croix, dit le jardinier, donne au-dessus des appentis : de là nous n'aurons plus que des toits de mousse, et au-dessous le gazon.

— Puis nous serons dans la rue, ensuite dans la campagne, et dans l'espace libre.

— Il n'y a plus que cette maudite condition !...

— De n'être pas devancés dans nos projets par ceux des moines bourreaux... Eh bien! Urbain, à la grâce de Dieu!

Un peu ranimés et soutenus par cet espoir, les deux compagnons de captivité passèrent moins mal le reste de la journée.

Le soir, ils se réunirent dans l'une de leurs cellules, et ils employèrent toute la nuit à déchirer, tordre et nouer les draps de leurs lits pour les disposer en échelle. Et, comme dans les couvents chaque habitant des cellules arrange lui-même sa couche, on ne s'aperçut pas, au matin, de la notable soustraction qui y avait été opérée.

Dans la journée suivante, on leur fit commencer cette existence claustrale à laquelle ils étaient destinés. Un moine inepte leur prêcha pendant deux heures les dogmes qu'il ne connaissait pas lui-même, et entremêla son discours d'un mauvais latin, servant à prouver qu'on n'y pouvait rien comprendre, mais qu'il s'agissait de l'Église romaine. Ensuite on les fit assister à d'interminables offices, on leur martela la tête de plainchant, après quoi il y eut encore de longues prières; si bien qu'ils furent tout le jour nourris, et même étouffés, du pain de l'âme.

Pierre, dont les nerfs ébranlés vibraient au moindre son, croyait entendre dans tous ces chants d'église le *De profundis* que les dominicains chantaient sur son cerceuil, et il souffrit le martyr pendant ces exercices pieux. Urbain dormit presque constamment.

A la nuit, ils furent délivrés. On se couche de bonne heure dans le cloître, et, à huit heures, les deux infortunés purent se réfugier dans leurs chambres.

Ils regardèrent bien vite le temps par la fenêtre. Le ciel était couvert d'ombres favorables, et il s'en échappait une abondante pluie, qui les défendait contre toute velléité de promenade nocturne qu'aurait pu recevoir quelque moine. Ils fixèrent leur expédition au milieu de la nuit, et conçurent quelque espoir de la voir réussir.

En attendant, Pierre écrivit ce billet qu'il laissa sur sa table pour le sous-prieur.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Je vous remercie de la bonté avec laquelle vous m'avez reçu. Mais il me serait impossible de résider dans votre maison. Vous en jugerez par mon évasion. Depuis le peu de temps que je suis

ici, j'y vis dans de telles perplexités, que si cela durait, je m'y pendrais tout comme mon malheureux frère.

« JEAN-PIERRE CALAS (1). »

Les heures s'écoulèrent. Les fugitifs sortirent de la cellule, longèrent le couloir en dissimulant le bruit de leurs pas, et gagnèrent la terrasse.

Au moment de l'entreprise, ces deux hommes, qui rivalisaient de poltronnerie, étaient pâles d'effroi. Mais il ne fallait pas leur en vouloir si la sève de vie, qu'un puissant caractère répand dans tout notre être, ne circulait pas dans leurs veines. Et déjà inondés, tremblant sous la pluie, blêmes et les traits allongés, ils n'eussent été, pour qui eût pu les voir, qu'un objet de profonde pitié.

Le vent de minuit soufflait dans l'espace. La lune était dans son plein, mais, voilée par l'ondée, ne répandait dans l'atmosphère qu'une morne et froide blancheur. On eût dit que le frisson de la crainte fût aussi dans toute l'étendue.

Les fugitifs gravirent assez facilement, à l'aide du berceau de chèvrefeuille, la hauteur du mur,

(1) Causes célèbres.

sur lequel ensuite ils cheminèrent à califourchon.

Urbain venait le premier, étant chargé d'attacher le bout de la corde à la tige de la croix de fer, qui pouvait bien supporter le poids d'un homme; il portait cette corde en paquet autour de son cou et avançait, les jambes pendantes, en s'appuyant sur ses mains. D'après sa position, il devait aussi descendre le premier. Et Pierre n'en était pas fâché, parce que l'expérience lui montrerait si on pouvait opérer la descente sans se rompre le cou.

Ils avançaient, et n'avaient plus que quelque court trajet pour gagner la croix.

En ce moment, à l'extrémité de la terrasse opposée au berceau, un moine parut.

La pâle demi-lueur éclairait pourtant assez pour qu'on pût distinguer les objets; les fugitifs virent nettement le dominicain en face d'eux.

Le frère, amoureux à l'excès d'un de ses orangers couvert de fleurs, avait été tenu éveillé par la pensée du ravage qu'une pluie battante causerait à cet arbuste; et, n'y pouvant résister, il avait bravé l'ennui de se relever au milieu de la nuit pour venir le rentrer.

La vue d'un spectre ou celle du bourreau ne foudroya jamais d'une terreur plus grande que celle apportée aux fugitifs par l'aspect de ce moine.

Pierre fut agité d'un mouvement convulsif, et au même moment se sentit défaillir ; en réunissant le peu de forces qui lui restaient, il s'élança vers Urbain et le saisit à bras le corps pour se soutenir.

Il ne fallait qu'un souffle pour ébranler ces deux hommes en équilibre sur le mur, et le choc fut très-vif. Tous deux, avant d'avoir pu gagner l'endroit qui régnait sur des hangars solides, tombèrent de quinze pieds de haut sur les vitraux de serre chaude, qui éclatèrent avec un fracas épouvantable.

La poltronnerie les sauva.

S'ils eussent tenu ferme, et affronté d'une âme courageuse le sort qui les attendait, le moine qui venait de ce côté les eût sûrement aperçus ; d'un geste il les eût fait redescendre, et ils auraient été réintégrés dans leur cellule, et plus certainement encore dans les cachots du couvent.

Mais le frère qui, avant d'avoir levé les yeux sur le mur, entendit par là un tapage infernal,

crut qu'une armée de bandits assiégeait la maison, et il alla chercher main forte.

Il fallut aux révérends pères le temps de sortir d'un profond sommeil, de se lever, de passer autant de frocs que la décence l'exigeait et d'ouvrir tous leurs parapluies avant de se répandre sur la terrasse.

Et pendant tout cela, les fugitifs, qui des vitraux avaient rebondi sur le gazon, s'étaient relevés, moulus et déchirés, mais n'ayant pas encore le temps de le sentir, et avaient pris la clef des champs.

Ainsi, dans cette même nuit, Pierre Calas, près de qui le geôlier Gerbot avait fidèlement accompli la commission de sa mère, arriva inondé, traînant de l'aile, mais enfin sauvé, dans les ruines de Caraman.

X

L'âme de Jean Calas.

Une huitaine de jours après la fuite de Jean-Pierre, une autre de ces victimes du fanatisme tentait aussi, pour se soustraire à sa prison monacale, une évasion aventureuse qui la jetait également à travers champs.

Dans une belle matinée du commencement du mois d'avril, Rosine Calas, portant le costume de visitandine, dont le voile abaissé cachait ses traits, et accompagnée de sa sœur Anne-Julie, suivait clandestinement la route de Meilliac à Toulouse.

Dès que le bruit de l'arrêt rendu par le Parlement s'était répandu dans la province, la sœur Anne-Julie était accourue dans la ville où elle espérait revoir madame Calas. Celle-ci l'ayant

déjà quittée, la religieuse était allée près du geôlier Gerbot s'informer des détails de la sortie de prison, et ayant appris en même temps le lieu où la veuve du supplicié s'était passagèrement retirée avant de s'éloigner du Languedoc.

Peu de jours après, la sœur de la Visitation avait écrit à madame Calas d'attendre à Caraman l'arrivée de sa fille, qu'elle espérait lui rendre.

Laisser fuir une prisonnière sequestrée par lettre de cachet, violer les lois du père dominicain, si imposant pour tout le monde, si redoutable pour elles, c'était pour les mères du conseil un acte bien hardi. Mais nous savons que le sentiment de charité régnait puissamment dans cette communauté; et la pensée de l'immense consolation qu'on donnerait à celle qui avait tant souffert en lui rendant sa fille, l'avait emporté sur tout le reste. Pour les suites de cette infraction au devoir elles n'étaient à craindre que jusqu'à un certain point : si le convent était responsable de la jeune détenue qu'on lui confiait, il était probable aussi que l'autorité religieuse, occupée d'affaires plus graves, oublierait bientôt et la résidence et jusqu'à l'existence de cette jeune fille.

Ainsi Rosine, cachée sous le voile saint, avait franchi le seuil du couvent.

Cette fois, cependant, sœur Anne-Julie n'avait pas osé prendre une voiture dans le pays comme lorsqu'il s'était agi de simples sorties, qui même, étant connues, auraient pu paraître encore excusables; et les deux compagnes s'en allaient à pied sur la route.

Du reste la religieuse était accoutumée aux longues marches; et Rosine, ranimée par la pensée que sa mère était enfin en liberté, et ivre du bonheur de la revoir, ne devait sentir de longtemps la fatigue.

La campagne qu'elles parcouraient était plus solitaire que cette saison n'aurait dû la rendre. L'épidémie qui sévissait à Toulouse s'était répandue aux environs. Il y avait peu de monde dans les champs; chacun était retenu par quelque triste devoir à rendre; et c'était seulement dans la direction où un clocher pointait au-dessus du feuillage, qu'on voyait de temps en temps passer des paysans emportant un cercueil.

Les deux voyageuses poursuivaient donc paisiblement leur route.

Après avoir fait déjà quelques lieues, elles

marchaient dans un sentier tracé par les pas dans l'herbe qui bordait le chemin ; des taillis semés de feuilles naissantes s'étendaient à leur côté ; et derrière ce rideau, l'Ariège murmurait doucement au bas de son talus de gazon. Ce son, doux et uniforme, suffisait à mesurer leurs pas légers, et elles avançaient ainsi sans se sentir marcher.

Mais la religieuse entendit retentir derrière elle un bruit de chevaux, et, en tournant la tête, elle vit venir le père Ugalde à la tête de son cortège de moines.

Et ces cavaliers de Saint-Dominique avaient toujours, dans l'ampleur de leurs robes flottantes, dans la dignité ferme de leur tenue, dans leur belle monture et l'éclat argenté de ses harnais, leur aspect de grandeur et de puissance accoutumé.

La sœur visitandine trembla comme une feuille en voyant à quelques pas d'elle ce maître qu'elle bravait ; chaque pas de cheval retentissant sur la route venait répondre dans son cœur et le briser ; elle croyait voir le père Ugalde lui reprendre sa captive, et faire tomber sur elle tout le poids de sa colère.

Ce fut seulement lorsque les cavaliers, dont la

marche était bien plus rapide que la leur, les eurent dépassées et se furent de beaucoup éloignés, que la sœur Anne-Julie se dit ce qu'elle aurait dû penser tout d'abord : c'est-à-dire que le supérieur de l'ordre des dominicains s'occuperait bien peu de pauvres visitandines, allant sans doute dans un hameau voisin quêter un sac de blé pour le couvent en peine de sa provende.

Les fugitives purent donc continuer leur route aussi tranquillement qu'avant cette rencontre.

La religieuse ne voulut point s'arrêter à Chausserol, où elle était trop connue, et les deux compagnes, dont les forces étaient prodigieusement surexitées, continuèrent longtemps à marcher.

Ensuite, dans l'un des endroits les moins habités, elles entrèrent dans une petite auberge pour prendre un repas un peu solide et quelques moments de repos.

Après leur diner, la religieuse laissa Rosine se remettre encore un instant et s'avança vers la route, parce qu'elle avait toujours espéré, à ce point du trajet plus rapproché de la ville, et où divers chemins se croisaient, rencontrer une voiture qui pût les emmener à Toulouse. De là

à Caraman les moyens de transports étaient nombreux et faciles.

A l'endroit où elle se trouvait, un sombre bois d'oliviers s'élevait devant elle ; au delà d'un embranchement de chemin et dans l'épaisseur des branches, pointaient les pignons d'une maison de briques aussi moussue et d'une teinte aussi noire.

Elle vit là des lumières paraître derrière les vitres dans le bas de l'habitation. Ces flambeaux allumés en plein jour, et que sa clarté pâlisait, avaient un aspect particulier et mélancolique qui attira l'attention de la sœur. Rosine et elle s'étaient si souvent entretenues du premier voyage de Meilliac, et de la halte faite dans la maison isolée du chemin, que sœur Anne-Julie reconnut facilement la demeure de Philibert. Elle tressaillit et se trouva trop heureuse que la fille de Jean Calas ne fût pas près d'elle lorsque ses pas l'amenaient devant la maison du valet de bourreau.

En songeant à cela, elle vit les lumières aller et venir, puis paraître dans l'ombre épaisse du bois d'oliviers, et leur lueur semblait alors vraiment sinistre en brillant dans ces sombres bran-

chages, comme dans une chapelle mortuaire tendue de noir.

Sœur Anne-Julie voyant venir une paysanne qui, en passant devant cette maison, fit le signe de la croix, la jugea par là instruite de ce qu'il était arrivé de particulier dans cette habitation, et l'interrogea.

— Celui qui demeure là, et dont la profession ne se nomme pas, répondit cette femme, enterre aujourd'hui sa mère et sa sœur, mortes en même temps de l'épidémie.

Ainsi, ces deux femmes, que l'état de Philibert avait condamnées à vivre sans vivre, à passer sur la terre comme des pestiférées, retranchées du monde, allaient être closes encore dans leur solitude ; ne se trouvant guère plus enterrées toutefois dans leurs bois d'oliviers que dans cette salle basse d'où tous les passants détournaient les regards.

Et, en retournant vers l'auberge, la sœur se disait :

— Je m'étonnais, il y a quelque temps, de cet injuste anathème de la société envers le bourreau qui exécute ses lois ; il me semble que je me l'explique aujourd'hui ; c'est que ces tortures,

ces supplices qu'on inflige aux hommes, même coupables, sont une monstrueuse erreur, c'est que leur application n'est pas indispensable au maintien de l'ordre, et qu'il viendra un temps plus humain où les tourmenteurs, avec leurs tenailles et leurs fers rouges, ne seront plus qu'un souvenir lugubre et détesté du passé (1).

Après cette courte halte, les deux fugitives se hâtèrent de reprendre leur route.

L'espérance de la religieuse fut encore quelque temps trompée, et elles commençaient toutes deux à ne pouvoir marcher davantage, lorsqu'enfin une voiture qui passa, et dans laquelle elles purent monter sans danger, les conduisit à Toulouse.

Arrivées là, le voile de visitandine qu'une jeune sœur pouvait et devait même tenir baissé au dehors, suffisait pour rassurer la conductrice de mademoiselle Calas. Cependant elle prit par les limites de la ville pour aller gagner celle de ses portes où elles devaient trouver des voitures pour se rendre à Caraman.

Ce trajet fut le plus pénible de la route; il y

(1) La sœur Anne-Julie, qui vécut très-tard, put voir en effet l'abolition de la torture.

avait encore ce jour-là, à Toulouse, une de ces exécutions entourées des solennités de la haine.

A tous les coins de rue, les habitants lisaient à haute voix des affiches ainsi conçues :

« A deux heures de relevée de ce jour, en vertu de l'arrêt rendu contre l'écrit intitulé : *Mémoire du père Rabaut et des protestants du Languedoc sur les principes de l'Église réformée et Réfutation de la calomnie*, ledit écrit, en présence de Joseph-Guillaume Gravier, greffier et garde-sacs de la cour, sera lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice, au pied du perron, en la cour du palais. Il sera en même temps informé contre ceux qui auront composé, écrit, imprimé, distribué ou débité ledit libelle. »

Les deux voyageuses, à qui cette circonstance venait trop vivement rappeler la persécution, hâtèrent davantage leurs pas en traversant la ville ennemie.

Cependant une marche excessive, malgré toute son ardeur, avait brisé les forces de Rosine; ses pieds déchirés, qu'il fallait maintenant poser sur le pavé de rudes cailloux, ne purent plus la soutenir.

En passant devant l'église Saint-Étienne, elle

tomba épuisée sur le banc de pierre qui, devant le portique, servait ordinairement d'asile aux mendiants.

Rosine, à qui on avait caché les détails du supplice de son père, ignorait que la victime se fût agenouillée devant ce portique dans l'amende honorable quelques moments avant d'expirer sur la roue. Mais sœur Anne-Julie souffrait de la voir à cette place, témoin d'une des plus douloureuses scènes du martyr.

Puis, les portes latérales battaient à toute minute sur les pas des allants et des venants, et, malgré les motifs de sécurité qu'elle devait avoir, la religieuse était peu satisfaite de voir tout ce monde passer devant sa fugitive.

La visitandine connaissait les êtres de l'église comme sa propre demeure. Elle poussa une porte battante qui était à l'entrée du portail, et presque dissimulée dans sa structure.

L'espace qui se présenta était vide, morne et dégradé, éclairé d'une fenêtre haute, dont le temps avait rendu la lumière plus rare. Il y avait seulement, suspendue le long du mur, une file de robes blanches et des faisceaux de cierges.

C'était la sacristie des pénitents blancs, qui n'était guère passante qu'aux jours de cérémonie.

Sœur Anne-Julie y fit entrer Rosine pour lui donner un instant de repos. Elle espérait qu'il ne viendrait personne; en tous cas, si quelqu'un entrait en cet endroit, ce ne pouvait guère être que la Sibylle, sacristaine des pénitents, et cette femme avait montré des sentiments d'humanité et même de générosité envers mademoiselle Calas. Ainsi, pendant cela, elle pouvait aller seule s'informer de la voiture de Caraman, et, à l'heure voulue, y conduire par le chemin le plus direct sa pauvre petite voyageuse.

Ainsi, Rosine prit asile dans la cathédrale, tandis que la religieuse s'éloigna.

Dans d'autres circonstances, la jeune calviniste eût regardé avec quelque intérêt de curiosité cette espèce de sanctuaire des pénitents blancs, ces sacs à capuchons empruntant la forme humaine, et flottant comme des fantômes dans le faible mouvement que leur imprimait le vent; cette bannière d'une longue et importante histoire, tous les insignes de cet ordre assez antique et assez puissant pour captiver l'attention, et dont, pendant ces derniers temps,

elle avait eu trop souvent occasion d'entendre parler.

Mais Rosine, accablée de lassitude, comptant les minutes qui la séparaient encore du bonheur de revoir sa mère, releva seulement son voile pour respirer, et resta affaissée sur son siège, les bras croisés et la tête basse.

Ce ne fut qu'au bout de quelque temps, et lorsqu'elle attendait déjà le retour de sœur Anne-Julie, que le bruit causé par deux personnes qui entraient lui fit relever les yeux.

Ceux qui venaient là étaient M. de Beaudrigue et David de Mériol.

Avant de retracer la scène qui suivit, nous devons rendre compte de la situation dans laquelle se trouvait alors l'important capitoul.

Nous avons laissé M. de Baudrigue fuyant de la place publique sur laquelle sa victime expirait en protestant de son innocence. Depuis ce moment, le doute avait dû pénétrer en lui, et il avait emporté de ce lieu sinistre un terrible dard dans le sein.

Surtout, son esprit troublé de tant de hideux spectacles, bourrelé des horreurs du supplice, s'était tourné avec plus d'angoisses vers son fils,

exposé peut-être au même échafaud par sa faute, ou du moins voué aux souffrances de la prison ou de l'exil.

La maladie en germe en lui, et dont il avait déjà eu un accès, s'était rapidement développée.

Il se rappelait souvent cette jeune femme calviniste qui lui avait prédit la démence en punition de ses fautes; il lui semblait la voir, l'entendre encore. Et chaque fois qu'il avait cette hallucination, il sentait un instant après son esprit se troubler, puis se perdre tout à fait.

Alors la folie le conduisait seul et le jetait dans les actes d'extravagance les plus inouïs. Il allait sur le quai Saint-Pierre, voisin de son hôtel, il entretenait tous les passants des jugements du consistoire, en assurant qu'ils se répandaient dans tout l'univers; puis, sautant sur le parapet, il disait voir très-clairement dans l'air des dragons ailés qui emmenaient tous les nuages en prison; dans l'eau des dauphins qui enlevaient un échafaud à grands coups de marteau et allumaient à côté un bûcher.

Ainsi ce délire n'était plus un secret pour personne; il était bien avéré dans la ville que l'illustre capitoul avait perdu la tête.

On parlait de le destituer et de le faire enfermer.

Mais le jugement de la cour qui acquittait le jeune de Mériol avait ramené chez le pauvre frénétique un calme passager ; une ineffable douceur d'âme répandue en lui avait apaisé la fièvre de son cerveau, éteint le feu de son sang. Depuis une huitaine de jours qu'était arrivé cet heureux événement, ses idées avaient été fort lucides et sa conduite des plus raisonnables.

Ravi de retrouver son fils, il se servait de ces liens de filleul et de parrain qui les unissaient aux yeux du monde pour avoir toujours le jeune gentilhomme près de lui. David aussi, dans l'enchantement de la délivrance, et en attendant des satisfactions de cœur plus chères, se laissait aller à la douceur d'être aimé ainsi, et de revoir la lumière.

En ce moment, le hasard qui les amenait là était bien simple. Le directeur de l'observatoire de Montpellier, M. Barthélemy Tandon, avait reçu en présent, du gouverneur de la province, un magnifique télescope. Dans un voyage à Toulouse, ce savant l'avait apporté avec lui et placé sur le clocher de Saint-Étienne, et avait pris

plaisir à faire jouir les habitants de la ville des merveilles du ciel, qu'on découvrait à l'aide de cet admirable instrument.

Donc, M. de Beaudrigue et de Mériol venaient, comme un grand nombre de personnes l'avaient déjà fait, chercher ce spectacle, et ils traversaient la sacristie des pénitents, au-delà de laquelle était l'escalier du clocher.

Mais qui pourrait jamais rendre le regard que David et Rosine échangèrent en ce moment.

Avant que la jeune fille eût le temps de faire un mouvement pour se lever, David se précipita à ses pieds.

N'étaient-ils pas tous deux hors des usages et convenances ordinaires ? comment auraient-ils pu réfléchir et remarquer la présence d'un étranger ? C'étaient deux amants qui se retrouvaient en sortant de la tombe, et même d'un abîme plus profond, en sortant d'une captivité dans laquelle ils n'avaient été entourés que d'images horribles, de figures de géoliers, de bourreaux, de bruits de fer, rendus par les armes des soldats et les instruments de supplice. En se retrouvant après cela, ils étaient positivement dans le ciel, où on ne peut penser qu'à l'amour.

Pendant quelque temps ils ne purent se parler que par leurs regards, leurs accents indistincts et leurs larmes de joie.

Rosine ne voyait rien au-delà ; elle aurait passé ainsi la vie entière. David songea à assurer son bonheur, à l'établir dans l'avenir.

Toujours à genoux, tenant toujours les mains de la jeune fille, il dit, en se tournant vers M. de Beudrigue :

— J'ai été lié au sort de cette famille par une destinée inouïe, par le hasard d'une visite placée justement à l'instant d'une catastrophe terrible, et où il suffisait de ma présence pour m'en faire partager les conséquences. Et pendant six mois, j'ai été confondu avec les accusés, trainé avec eux devant les tribunaux, subi leur prison, leurs souffrances, frémi des mêmes épouvantes. J'en rends grâce à Dieu. Car je veux obéir à cette destinée, rester où elle m'a placé, en m'unissant davantage encore à cette famille, en épousant la jeune fille que mon cœur avait déjà choisie, celle qui était ma fiancée avant le malheur, et sera après lui ma femme adorée.

Cette déclaration subite eût fait sourciller tout autre que le capitoul ; pour lui, il resta pétrifié

n'ayant pas le temps de remarquer le costume de mademoiselle Calas ni de s'étonner de sa présence, mais étourdi de ce qu'il venait d'entendre.

Dès qu'il eut repris la force de parler, il dit, d'un accent suffoqué :

— Monsieur de Mériol, en parlant ainsi, oublie certainement que cette jeune fille est calviniste.

— Non, répondit David, j'y pense, mais peu m'importe.

— Alors, reprit M. de Baudrigue d'un ton plus âpre, vous devez réfléchir que j'y pense aussi, moi ! et que cela m'importe beaucoup ! me semble même un obstacle insurmontable !

— Du tout. Elle consent bien à s'unir à moi, qui suis catholique... Ah ! nous revenons tous deux des portes de la mort, où il n'y a pas de ces misérables distinctions d'Église, où il n'y a que l'amour de Dieu.

— Bien, bien !... Mais maintenant c'est dans le monde qu'il faut vivre ; et je ne vous laisserai pas vous déshonorer en épousant une huguenote, une fille de cette secte excommuniée, dont les écrits fument à cette heure même au palais de justice.

— Il n'y a point là de déshonneur.

— Vous avez raison ; du moins en ce que le déshonneur est peu de chose devant de plus grands intérêts. Mais je ne laisserai point mon... mon filleul corrompre son âme dans le contact de l'hérésie, et perdre sa vie future.

— Nous irons ensemble où Dieu voudra... ce sera toujours le paradis, quand je serai près d'elle.

— Ah ! vous blasphémez !

— Non ! non ! dit David avec un radieux sourire, et en baisant les mains de Rosine, mon âme n'a jamais été aussi sainte, car je n'ai jamais autant aimé.

— Eh bien ! dit brusquement le capitoul, quand vous aurez fini de l'aimer, vous l'oublierez.

— Jamais !... s'il le fallait, j'en mourrais.

— Alors, mourez-en plutôt, cela vaut mieux qu'une perte semblable.

— Je ne crois pas à votre prédiction ; mais si j'y croyais, je l'accepterais encore.

— Malheureux, s'écria Beaudrigue avec emportement, si tu n'entends pas la voix de la raison, tu entendras la mienne : je te défends de penser à cela !

— Vous n'avez point de droits sur moi, dit David assez tranquillement.

— Point de droits, quand je suis ton... parain !

— En vous reconnaissant comme mon parain, c'est une raison de plus. Vous avez fait assez de mal à cette famille, pour que je veuille le réparer.

— Mais il faut bien que tu reconnaises aussi mon autorité.

— Non pas. Pour m'avoir donné votre nom au baptême, cela me semble trop peu de chose.

— Tiens ! dit Beaudrigue, pourpre de colère et frappant de sa canne, je voudrais avoir les foudres du ciel à lancer sur ta tête.... car autrement je ne sais comment te répondre.

Jusque-là Rosine n'avait rien dit.

Mais cette jeune fille avait du sang de héros dans les veines ; elle était de la nature de sa mère, qui avait tenu tête dans cette ville ennemie à mille bourreaux ligués contre elle, et elle avait son amour à défendre.

Elle se leva subitement en disant :

— Monsieur de Beaudrigue, une minute d'entretien je vous prie, et vous saurez peut-être ensuite ce qu'il faut répondre.

Elle traversa rapidement la sacristie, et alla se

placer sous la bannière qui était dans le fond, tandis que Beaudrigue la suivait machinalement, et que David, restant immobile à sa place, était saisi d'étonnement.

Dès qu'elle fut ainsi à l'écart avec le capitoul, Rosine reprit d'un accent ferme :

— Si vous êtes résolu à ce que monsieur de Mériol vous obéisse, voulez-vous que je lui dise... à lui et à tout le monde... que vous avez d'autres droits sur lui que ceux d'un parrain ? Voulez-vous que je lui apprenne... à lui et à tous ceux intéressés à le savoir... qu'il est le fruit d'un amour adultère... bien plus, d'un amour sacrilège, qui s'est caché sous cette robe blanche d'un ordre consacré, que voici devant nous, qui a osé abriter son bonheur coupable dans l'enceinte même de la cathédrale où nous sommes, et dans son plus pur sanctuaire, dans la chapelle de la Vierge-Marie ?

En entendant ces paroles, Beaudrigue regardait fixement la jeune fille et se retirait sur lui-même, pâle de stupeur.

Mais, en ce moment, un faible mouvement se fit dans la sacristie ; Beaudrigue tourna les yeux de ce côté. C'était la sibylle qui glissait le long

de cette file de robes, de ces faisceaux de cierges. Et Beaudrigue, qui avait toujours cru cette femme capable de soustraire quelque lettre de Lucie, après l'avoir aperçue, puis surpris un regard de connaissance entre elle et Rosine, comprit à peu près la vérité.

Tout cela s'était passé en une seconde, et en même temps Rosine ajoutait :

— Dites si vous voulez que j'instruise monsieur de Mériol ? Oh ! il saura alors que vos droits sont sacrés, qu'il vous doit un respect, une soumission sans borne ; il vous obéira, dût-il en souffrir, en mourir ; il se séparera pour toujours de la fille des calvinistes... Mais dites, le voulez-vous à ce prix ?

Un déluge de maux fondait sur le malheureux Beaudrigue. Le peu de mots que la jeune fille venait de prononcer lui rappelait ce crime, qu'on avait su lui rendre si terrible, ramenait dans son âme toutes les terreurs de l'enfer. En même temps, les dangers de ce monde ne le frappaient pas moins : il ne savait, dans le cas, où la sacristine avait soustrait des lettres de Lucie, ce que ces lettres étaient devenues, et, si l'indiscrétion de cette femme n'irait pas

jusqu'à le mettre sous le coup d'une affaire redoutable.

Et c'était dans le moment où le fanatisme tremblant, épouvanté, se réveillait dans son âme qu'on lui demandait de consentir à l'union de son fils avec une hérétique, qu'on lui demandait avec des paroles derrière lesquelles il pouvait apercevoir de cruels et pressants dangers.

C'en était trop pour un esprit sans cesse battu des orages de la superstition et de la folie.

Beaudrigue, pâle comme la mort, tremblant de tout son être, les yeux pleins de larmes, et dans un état à faire pitié, revint en chancelant vers David, et s'adressant à lui et à Rosine, il dit d'une voix éteinte :

— Je consens à votre union... Mais je vous en supplie, au nom du ciel, pour la conclure attendez que je sois mort.

David, mille fois plus étonné, allait se soulever contre ce triste arrêt et implorer de son parrain, avec toutes les prières de son âme, un consentement qui ne fût pas accompagné de cette restriction cruelle.

Mais à l'instant même, la sœur Anne-Julie entra rapidement.

Frémissant de voir la fugitive avec son voile relevé, et en présence du mortel ennemi de sa famille, elle l'emmena avec une précipitation qui ne permettait pas, dans cette enceinte de la sacristie, une parole de plus.

David et Rosine se quittèrent ainsi, avec un triste triomphe, un rayon de joie bien certain et bien voilé. Mais ce mélancolique bonheur était peut-être alors le seul qui convint à la fille de Jean Calas, le martyr. Lorsque les deux compagnes de voyages se furent éloignées, quelques personnes qui traversaient la sacristie en se rendant à la plate forme, empêchèrent entre M. de Beaudrigue et David des explications que le dernier se serait hâté de solliciter.

Le capitoul essayait de se remettre en voyant toute décision sur un sujet brûlant pour le moins reculée. Tenant à cacher autant que possible son trouble, quoiqu'il se sentit le front aussi brûlant et douloureux que si le sang y eût afflué en jets de feu, quoiqu'il sentit ses idées vaciller et ses membres faiblir dans un tremblement fiévreux, il voulut poursuivre son dessein de visiter le remarquable télescope, et entraîna David avec lui vers le clocher.

Sur la plate-forme transformée en observatoire, M. Barthélemy Tandon s'entretenait avec quelques membres de l'académie de Toulouse, et était tout entier livré à l'intérêt de divers problèmes astronomiques.

Mais ce savant, quoique sa religion fût peu connue, était un calviniste des plus ardents dans sa foi, et qui, par conséquent, avait eu dans ces derniers temps beaucoup à souffrir. Le capitoul, célèbre par son zèle féroce qu'il avait déployé dans le dernier procès religieux, lui était bien connu, et lorsqu'il le vit arriver, il ne put réprimer un mouvement de répulsion douloureuse.

M. de Beaudrigue s'avança de l'air hautain et arrogant qu'il portait en tout lieu.

Le télescope sur son support était au bord de la plate-forme, enfermée par des créneaux de deux pieds de hauteur. Il n'y avait personne en ce moment auprès du premier verre de la lunette qui s'inclinait à l'intérieur; les personnes réunies là se tenaient près de M. Tandon, placé à droite de l'instrument; le capitoul alla se placer de l'autre côté.

Sans s'inquiéter s'il parlait au directeur de l'observatoire de Montpellier ou à quelque subal-

terne préposé à sa place, il lui dit d'un ton sec et altier :

— Expliquez-moi ce qu'a de particulier cette merveilleuse lunette.

Le savant, transporté malgré lui d'impatience, répondit avec une amertume extrême :

— Merveilleuse en effet, car elle fait voir dans le ciel, jusqu'en paradis.

— En paradis, reprit Beaudrigue avec un ironique sourire, et qu'y voit-on?

— L'âme de Jean Calas, répondit M. Tandon.

A ces mots, la figure du capitoul se bouleversa d'une manière effrayante. Il posa le pied sur une saillie des créneaux, et, croisant les bras, se penchant vers le directeur, le regardant d'un œil hagard, il dit avec un accent qui n'avait plus rien d'humain :

— L'âme de Jean Calas... vous dites qu'elle est là... je veux... je veux la voir!

Puis il s'élança sur les créneaux, et tendant les bras vers le ciel, il répéta vingt fois le mot qu'il venait d'entendre d'une voix insensée, frénétique.

David se précipita vers lui pour l'enlacer de ses bras.

Il n'était plus temps; le pied de Beaudrigue avait quitté la plate-forme; il s'était élancé en répétant encore :

— L'âme de Jean Calas!

Et son essor avait été si puissant, qu'en le voyant dans l'espace, les bras tendus vers la nue, il sembla qu'en effet, il allait rejoindre l'âme de sa victime.

Mais il retomba de cette immense hauteur sur le pavé, où il expira en murmurant le nom de Calas (1).

(1) Les paroles échangées entre M. Barthélemy Tandon et le capitoul de Beaudrigue, au sujet de ce télescope, ont été rapportées dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*. M. Réad, qui les produisait, les tenait de M. Maquin-Tandon, membre de l'Institut, dont l'astronome Barthélemy Tandon fut le bisaïeul.

## XI

Une victoire de Voltaire.

Au moment de l'horrible scène où la démence terminait d'une manière si effrayante la vie du capitoul David de Beaudrigue, la sœur Anne-Julie et Rosine sortaient de la ville pour monter dans la voiture qui allait les conduire près des autres débris de la famille proscrite.

Les fugitives rencontrèrent là, pour compagnon de voyage, le ministre Paul Rabaut, qui, après l'émigration d'un grand nombre de protestants et la fermeture de leur temple, s'était réfugié dans les ruines de Caraman, dont la solitude avait pu donner asile au pasteur du désert et aux assemblées secrètes de ce qui restait encore de fidèles.

Ce jour-là, le ministre, après quelques heures

passées à Toulouse, où il avait pu voir monter aux nues la fumée de ses écrits brûlés par le bourreau, était près de regagner sa retraite.

Adossé contre un arbre, au dehors de la ville, dans l'endroit d'où allait partir la voiture, il s'entretenait avec quelques-uns de ses frères en religion qui l'avaient accompagné, et leurs accents étaient très-animés.

Depuis la veille, la nouvelle de la défense de la famille Calas prise en main par Voltaire, nouvelle qu'avaient apportée quelques lettres et des journaux, causait une immense rumeur. A ce seul nom de Voltaire, uni à la pensée d'une lutte semblable, il s'était soudain formé comme un orage dans l'air, sous lequel les membres du Parlement courbaient malgré eux la tête.

L'un des religionnaires, placé près du ministre, tenait une feuille publique, et on y lisait avec feu les lignes suivantes :

« Le philosophe de Ferney paraît déterminé à remuer ciel et terre pour parvenir à son but; il croit à l'innocence de Jean Calas; il veut que tout le monde l'admette comme lui, et qu'une cour supérieure la proclame.

« Il a écrit au cardinal de Bernis, à la duchesse

d'Enville, au duc de Villars, à M. de Ménard, à M. de Chabon, au médecin Tronchin, au chancelier de Lamoignon, au comte de Saint-Florentin lui-même, enfin à tous ses encyclopédistes.

« En s'adressant à M. d'Alembert, il s'écrie : — Pour l'amour de Dieu, rendez aussi exécration que vous le pourrez le fanatisme qui a fait rouer un innocent par treize conseillers du roi. Cette affaire est la honte de la nature humaine. Il nous faut apprendre à tous la vérité. M. le comte de Saint-Florentin devrait la connaître; mais je crois bien qu'il ne sait rien là-dessus, si ce n'est qu'il a signé des lettres de cachet... Hélas! le Parlement de Toulouse ne sait rien non plus, si ce n'est qu'il a condamné à mort. Mais nous, il nous faut des preuves, des pièces en main pour plaider victorieusement notre cause. Cherchons donc ces preuves! Informons-nous de tous côtés! Il s'agit de faire reconnaître l'innocence du supplicié, de sauver sa famille, de réhabiliter sa mémoire. »

Le calviniste ferma son journal en disant :

— Et ces preuves que Voltaire demande, vous allez les lui porter, mon père?

— Oui, répondit le pasteur, je pars demain,

et j'arriverai à Ferney la main pleine de vérités.

Ainsi, dans cette journée, la persécution s'exerçait encore; on anéantissait les réclamations des protestants dans la cour du palais de justice; mais le juge, qui avait été le type des fanatiques forcenés, expirait, et le jour d'une grande réparation apparaissait déjà à l'horizon.

La bonne religieuse de la Visitation, pouvant mettre Rosine sous la protection du ministre, le pria de la ramener près de sa mère, et dit adieu à cette chère enfant, pour se hâter de retourner au couvent après son acte de révolte généreuse. Les deux amies se quittèrent en se promettant de s'écrire, et bien loin de penser que les épanchements de leurs cœurs paraîtraient jamais dans l'histoire.

Un moment après, la voiture de Caraman emmena le pasteur et mademoiselle Calas.

Les deux voyageurs mirent pied à terre une demi-lieue avant le bourg, qui s'élève sur la hauteur, et traversèrent des terrains vagues pour gagner, à quelques centaines de pas de la route, les restes de l'ancien château-fort.

L'instant de la réunion de Rosine et de sa

mère fut bien solennel : la veuve de Jean Calas portait un deuil tel qu'il ne fut jamais, un deuil si profondément lugubre, qu'il donnait à ces douces effusions de la tendresse une émotion frémissante que nulle expression ne saurait rendre.

Rosine retrouva aussi là son jeune et charmant frère Donat, dont elle était séparée depuis plus d'une année, et Jean-Pierre, qu'elle n'avait quitté qu'au moment de la catastrophe, et qui était pourtant bien changé sous le poids de ces six mois de cachot, dans lesquels il avait laissé le peu d'énergie dont la nature l'avait doué, et presque perdu de vue (1).

Le château-fort, situé à une demi-lieue du bourg de Caraman, au pied de la montagne, autrefois l'apanage d'une famille puissante qui relevait des comtes de Toulouse, s'était trouvé sur le champ de bataille de Simon de Montfort et des Albigeois, et n'avait plus conservé, après le ravage et l'incendie, que des décombres inhabitables.

Au centre des remparts qui gisaient dans la

(1) On crut longtemps que Jean-Pierre serait aveugle.

mousse, deux étages du donjon autrefois bâti de rochers servaient, dans le bas, aux assemblées secrètes des protestants, au-dessus, au logement du pasteur.

Dans le château écroulé de toute part, l'ancienne salle d'armes et la chambre du conseil, aux portes et aux fenêtres maintenant fermées de masses de lierre et de taillis de chênes, avaient reçu la famille Calas.

Plus loin, au bord d'un ruisseau, une tour avancée encore à moitié debout, et qui, toute parée de ronces, se mirait dans l'eau limpide, formait la salle à manger, où se prenaient les repas préparés par Jeanne avec les provisions du bourg voisin. Elle abritait aussi, dans la partie supérieure, cette bonne servante et le jardinier Urbain.

Mais ces remparts, jadis formidables et qui ne pouvaient même plus arrêter le pas de la chèvre vagabonde, s'étaient revêtus des plus riches, des plus gracieux tapis de gazon; le donjon, ancien roi du château-fort, avait de belles guirlandes d'églantine pour lui former sa couronne; les décombres étaient tout couverts de violettes, d'iris, de giroflées, et ombragés de jeunes arbris-

seaux, qui se paraient de verdure avant les bois de la montagne Noire.

Et cette riante végétation, croissant sur le château renversé par les guerres religieuses, semblait le symbole d'une ère de paix et d'humanité qui se lèverait sur un monde désolé par les passions sanguinaires et brutales.

— Voilà à quoi sert la guerre ! disait le pasteur protestant en considérant ces ruines. Les catholiques ont vraiment bien gagné à détruire eux-mêmes leur superbe édifice, pour qu'il nous serve aujourd'hui de retraite !

La soirée était avancée lorsque tout le monde fut réuni dans cet abri; elle se termina heureusement dans la prière. C'était jour d'assemblée religieuse, et, à la nuit close, les calvinistes de la contrée arrivèrent peu à peu dans le donjon.

La religion tendre et solennelle du Christ, cette foi qui gémit et pleure son Dieu, s'alliait bien à la mélancolie des ruines; et jamais le pasteur du désert n'avait été si éloquent que dans ce sanctuaire, jamais la piété des fidèles n'avait été si douce.

Le lendemain, tous les réfugiés se disposèrent au départ.

On se souvient de la missive que Voltaire avait envoyé Donat Calas porter à sa mère : « Madame voudriez-vous attester au nom de Dieu, et en signant votre assertion, que votre mari est mort innocent? »

Le jeune messager, dès qu'il s'était éloigné de la prison avec madame Calas, dès qu'ils avaient été seuls tous deux dans l'hôtel où Donat était descendu, avait remis ce pli de papier qu'il apportait sur son sein à celle à qui l'adressait Voltaire; et madame Calas avait répondu à l'instant même :

« Mon mari est mort innocent, je le jure sur mon âme et conscience, et si j'étais au lit de mort, prête à paraître devant Dieu, je le jurerais encore (1). »

Le domestique de Ferney qui avait accompagné Donat, était parti de suite en emportant cette réponse. C'était la conviction suprême que Voltaire attendait; c'était en la recevant qu'il avait résolument commencé la campagne.

(1) Ces deux lettres ont été conservées. Madame Calas écrivit peu après une longue lettre, contenant le récit détaillé de tous les faits qui s'étaient passés dans la funeste soirée du 13 octobre, lettre que Voltaire s'empressa de publier, et qu'on retrouve dans les relations de ce procès.

La famille Calas, maintenant presque réunie, car la religieuse visitandine, par la protection de son parent, M. d'Auriac, conseiller d'État, espérait faire délivrer la seconde fille de madame Calas enfermée aux Ursulines; cette famille donc allait attendre à Montauban, où elle avait des amis, le résultat des démarches du grand réparateur.

Et le pasteur Rabaut allait en Suisse porter à Voltaire une foule de pièces importantes et surtout les dépositions de tous les témoins favorables aux accusés, qui avaient été écartés par l'iniquité des juges.

A midi on venait de prendre le dernier repas dans la tour avancée, qui avait autrefois défendu l'angle d'un rempart.

L'air était imprégné des parfums des fraises sauvages que Jeanne avait ajoutées au diner, et des poignées de violettes que Rosine et Donat avaient apportées des gazons. D'un côté, l'eau bruissait doucement en baignant les assises de la ruine; de l'autre, les oiseaux modulaient tous les chants du printemps dans ses broussailles. La perspective offerte par une meurtrière qui donnait du côté de la plaine et de la route, paraissait

charmante, à travers le treillage de liserons blancs et roses qui la revêtait.

Et là aussi l'espérance commençait à renaître dans les âmes !

On vit entrer Juliette Teissier, la figure plus pâle encore et décomposée que le malheur ne l'avait faite... Juliette, une veuve aussi, et plus à craindre peut-être que celle du martyr.

Madame Calas avait écrit à mademoiselle Teissier à Toulouse, et celle-ci venait embrasser ses amis avant leur départ.

M. Teissier, très-compromis pour avoir travaillé à la *Protestation des calvinistes*, dont il était aussi un des signataires, avait été forcé de s'expatrier. Mais ni les prières de son père, ni celles de ses amis, qui voulaient l'emmenner avec eux à Montauban, n'avaient pu décider Juliette à quitter la ville où restait le cercueil de Marc-Antoine, qu'elle espérait toujours délivrer de sa terre catholique.

On remarqua l'extrême altération des traits de la jeune fille, où se peignait avec la douleur habituelle une sorte d'effroi.

Juliette apprit d'abord aux réfugiés la terrible expiation du capitoul de Beaudrigne, lequel, dans

ses derniers accès de folie, parlait souvent d'une jeune calviniste dont les prédictions lui avaient annoncé ces troubles mortels de l'âme, et que Juliette savait bien reconnaître.

On sait que cette mort apportait à Rosine et à David de Mériol l'assurance d'une union ardemment désirée; mais il fallait laisser passer quelque temps sur le deuil de la famille Calas pour oser parler du bonheur.

Cependant ce n'étaient pas des souvenirs personnels et profondément lugubres qui répandaient cette pâleur frémissante sur le front de Juliette. Elle en fit bientôt connaître la cause.

— Votre plus mortel ennemi approche, dit-elle aux réfugiés; le père Ugalde vient de ce côté avec son escorte de moines... Vous allez l'apercevoir sur la route.

— Le supérieur des dominicains vient vers ces ruines ! dit en frémissant madame Calas. Il sait peut-être qu'elles servent d'asile aux enfants de Jean Calas, qui sont encore légalement en son pouvoir.

— C'est une dernière épreuve, madame, dit le pasteur; elle ne fera faiblir ni votre sagesse, ni votre courage.

— Il se peut que la présence ici du père Ugalde soit menaçante pour vous, reprit Juliette, mais son voyage n'a pas pour but de ressaisir quelques faibles captifs échappés de sa chaîne. Dès que la nouvelle de la levée du bouclier de Voltaire en faveur des calvinistes persécutés s'est répandue dans Toulouse et les environs, le supérieur des frères prêcheurs est monté à cheval pour aller à Rome chercher près du chef suprême de son Église du renfort pour les catholiques, quelques pouvoirs spirituels de plus entre les mains des prêtres, quelques foudres du Vatican qu'ils puissent promener à leur gré sur le monde chrétien.

— Vous en êtes sûre, Juliette? demanda madame Calas.

— Tout le monde sait, répondit la jeune fille, que les dominicains partent dans ce but. Ils ont quitté le couvent de Meillac hier, et, après avoir passé la nuit à Toulouse pour conférer avec le haut clergé, ils ont repris ce matin la route du Midi. La voiture qui m'amenait s'est croisée avec leur cavalcade. Mais ils se sont arrêtés dans une abbaye vers laquelle je les ai vus se diriger pour une halte après laquelle ils reprendront leur route.

— La Providence détournera leurs regards de cette retraite, dit le ministre.

— Mais leur approche est douloureuse, reprit Juliette. J'ai appris, par des relations que le hasard m'a fait lier avec des catholiques initiés aux mystères du couvent de Saint-Dominique, que le père Ugalde a été la source de tous nos maux. Il a voulu enrôler dans l'ordre des frères prêcheurs l'éloquent Marc-Antoine, brisé des déceptions qui attendent les calvinistes dans leur carrière. La scène qui m'a montré une nuit Marc-Antoine sous la voûte de leur église... et que je t'ai rapportée, Rosine... n'était point une chimère... et le malheureux jeune homme s'est jeté dans les bras de la mort pour fuir sa propre ambition, comme les obsessions de ces tyrans de l'âme.

— Vous avez raison, dit le pasteur. Cet ordre cruel a perdu une honorable famille, comme il a perdu la province entière où il a posé le pied en fanatisant son peuple... Ici même, que de sang a coulé! Ici, dans la plaine de Caraman, sous les remparts de ce château, Foulques de Marseille, ce parent et ami de Dominique, troubadour, évêque et capitaine, à la tête de soldats et de

moines armés jusqu'aux dents, commandait le carnage la croix en main. Et on montre encore la forme de cette croix sanglante incrustée sur la pierre où elle est tombée... Qu'en est-il résulté? Des monceaux de ruine et de mort pendant deux siècles! puis, aujourd'hui, la chute de leur puissance, car Voltaire s'arme contre eux et contre les juges qu'ils ont inspirés; et Voltaire ne peut s'armer que pour triompher dans le présent et l'avenir.

Le ministre quitta un instant ses amis pour aller dans le donjon, qu'il habitait, faire ses légers préparatifs de départ, car il voulait se mettre en voyage dès que le danger signalé par Juliette se serait dissipé.

Mais au pied de la tour, en foulant la mousse de ces décombres, monuments de la folie humaine, il rêva un instant sous l'impression que leur aspect éveillait en lui; et, d'un crayon qu'il tenait, il écrivit quelques mots sur un bloc de pierre.

Puis il alla clouer sa valise remplie de précieux papiers, et du peu de vêtements nécessaires à un ministre de Dieu que pare sa pauvreté, et il vint rejoindre les réfugiés dans la tour.

Il n'était là que depuis un instant, lorsque les opprimés réunis en cet endroit, et dont les regards étaient sans cesse tournés vers la meurtrière, virent la route se couvrir d'un nuage de poussière.

Juliette, en étendant les bras dans l'épaisseur des parois, souleva le rideau de lianes fleuries qui voilait l'ouverture du vieux mur, et on regarda plus attentivement.

Bientôt, dans cette nuée de poudre, se détachèrent au soleil les harnais brillants des chevaux et les robes blanches des moines cavaliers. Ils avançaient d'un pas agile, et avec leur maintien ordinaire aussi ferme qu'altier.

Mais quelle fut l'émotion frémissante des réfugiés, lorsqu'on les vit ralentir le trot de leurs chevaux en regardant autour d'eux, puis quitter la route et monter droit vers les ruines.

En effet, malgré la saison peu avancée, le soleil de midi dans cette contrée était déjà brûlant; et les moines en voyage tournaient vers l'endroit où un ruisseau murmurait dans l'herbe, pour y faire désaltérer leurs montures.

Ainsi, ces véritables ennemis des calvinistes cernaient le pied de la ruine où, derrière quel-

ques tiges de lierre et des pierres croulantes, étaient plusieurs de leurs victimes et deux prisonniers échappés de leurs cloîtres. Et ils restèrent là, tandis que leurs chevaux buvaient dans le courant limpide.

Pour le père Ugalde, il allait et venait sur le frais gazon, tout absorbé dans la pensée de son important voyage. Lors même qu'il aurait su avoir près de lui les enfants de Jean Calas, il se serait peu soucié d'une si faible proie. Ce n'était pas en lui humanité, c'était intelligence. Certes, il aurait bien volontiers fait tuer la moitié du monde pour que les dominicains régnassent sans partage sur l'autre moitié ; mais son esprit élevé lui montrait que la persécution sert mal une cause religieuse. Il aurait voulu prendre pour arme la puissance intellectuelle des frères prêcheurs ; et il voyait que cet arme était bien émoussée.

En passant devant le bloc de pierre, demi-enfoui dans la mousse, vers lequel le pasteur calviniste venait de s'arrêter, il remarqua que quelque chose y était tracé, et lut ces mots :

« La justice divine va réviser le procès que tu

as fait juger et anéantir l'unique arrêt de ton pouvoir catholique. Va le dire à Rome ! »

Le père Ugalde resta immobile, la tête inclinée, les yeux baissés sur l'herbe. Il lui sembla retrouver en lui la même prédiction qu'il venait de lire à cette place.

Peu à peu, en méditant parmi ces décombres, en revoyant en souvenir ces ravages causés par ses ancêtres en despotisme, il crut entendre un écho de ces ruines qui lui parlait et disait :

« Les triomphes de ta caste monacale sont finis. Tu es le dernier des frères prêcheurs vivants, les autres n'en seront plus que les ombres ; ta robe, à toi, père Ugalde, est le linceul de ton ordre. Les temps vont changer ; les hommes n'obéiront plus à leurs moines jusqu'à devenir des animaux féroces et se déchirer entre eux pour assurer leur pouvoir. La robe blanche de saint Dominique ne recevra plus la pourpre du sang ni les reflets des bûchers ; les foudres de ton monastère ne sont pas comme celles des nues, le temps les éteint, et elles ne pourront plus bientôt réduire en poudre un brin d'herbe. Jean Calas aura été la dernière victime immolée au nom du Ciel. Le Dieu de Voltaire, le Dieu bon,

juste et grand, va remplacer le dieu-bourreau que vous aviez tous inventé.

« Père Ugalde, va le dire à Rome ! »

Quelques moments après, la cavalcade de moines chevauchait sur la route ; et de l'autre côté, le pasteur du désert, précédant le départ de la famille Calas, descendait dans la plaine, avec ses souliers ferrés et son bâton noueux à la main.

Ces pères de l'Église cheminaient sous ces apparences différentes avec lesquelles nous les avons déjà vus une fois partir. Mais maintenant le ministre protestant n'allait plus s'arrêter à la porte de quelques pauvres cabanes de ses frères ; il allait à Ferney, tandis que le supérieur des dominicains n'allait qu'à Rome. Et dans les grands débats qui se préparaient, Voltaire devait être plus fort que le pape. . . . .

Trois années après, *dans cette journée du 9 mars*, où le Parlement avait condamné Jean Calas à mort, le tribunal suprême du conseil d'État le réhabilitait. Ce conseil, réuni en séance solennelle, sous la présidence du grand chancelier de France, ayant quatre-vingts de ses

membres présents, ministres, ministres d'État, évêques, prélats, nobles de robe, d'épée et d'église, déchargeait le calviniste supplicié de toute imputation portée contre lui, et proclamait son innocence.

Par suite de cet arrêt, des fonds furent alloués à la famille Calas pour la relever de la ruine, consommée par des juges qui dévoraient tous les biens de leur victime, en même temps qu'ils la faisaient tomber sous le coup de leur assassinat juridique.

A l'arrivée du courrier qui apportait cette nouvelle, la fanatique ville de Toulouse était obligée de reconnaître son erreur, en voyant le jugement en dernier ressort affiché de toute part ; le trouble, la crainte, le remords commençaient pour les membres de la chambre criminelle une punition qui devait les suivre bien loin dans l'avenir.

Le cercueil de Marc-Antoine, délivré, était rendu aux calvinistes.

Et sur cette place Saint-Georges, témoin des plus épouvantables horreurs qu'un supplice eût jamais amassés, sur cette tombe de Calas, où les restes du torturé n'étaient plus que dans l'air, dans ce vent du mois de mars qui passait, le

peuple, aussi léger que violent dans ses passions, saluait ce retour d'éclatante justice, donnait de pieux regrets au vieillard qui était mort en bénissant sa maison.

FIN DES VICTIMES DU FANATISME.

Par la poste 4 fr. 60

MADAME V. ANCILOT.	ALEXANDRE DUMAS EMB.	MIGNON
En deud de ruban..... 4	Sophie Printemps..... 1	Ge...
...elle..... 4	Tristan le Roux..... 1	
...fine..... 4	JULES CLARETIE.	
La Fille d'une joueuse... 1	Un assassin..... 1	
Les farces mystérieuses. 1	La poudre au vent.....	
ELIE BERTNEY.	L'Habit d'Arlequin.....	
La Bête du Gévaudan..... 2	PAUL DUPLESSIS.	La Jatte au Vercors.....
La Châtaigne de Montlaur. 1	Une Fortune de la re.....	Débora.....
Les Mystères de la ta- 1	Juanito le Magiste.....	La L... d'Herbier.....
...ille..... 1	Les Paux-tourtes.....	La ... de Paris.....
Une Maison de Paris..... 1	Le ... d'égare.....	Bonne vert.....
Le roi des Ménestriers... 1	Les Mormons.....	Les Jeux Amazones.....
Le ... du désert..... 1	Les Etapes d'un pélerinage	*LE GENTILHO MRE
Le ... de Précigny..... 1	Châtaigne Palmé.....	Le ... de Carnagnola.
La Mine d'or..... 1	Le Monde inconnu.....	1815 NOIR
ERNEST CAPENDU.	Aventures mexicaines	Jean.....
La Pré Catelan.....	Les Grands ... d'Au-	Le ... de ...
Mademoiselle la Ruine... 2	...vergne.....	Le Lion du Soudan.....
...es Mystificateurs..... 1	La Sonora.....	Le Corsaire aux cheveux
Les Colonnes d'Hercule... 4	Les Bou-amo.....	d'or.....
Le Chasseur de panthères 4	PAUL FVLL	Puebla.....
CHARZALL.	La Fontaine au... Parles.	Mexico.....
Les Vautours de l'Ati... 2	La Louve.....	Eu Crimée.....
Le Bâtard du roi..... 4	MARQUIS DE FOURDRAS.	Sous la tente.....
Les ...ères de Madame Jo 4	Mugan e Hall h.....	Les ...ans de l'Érèse..
...ompadour..... 1	Lord Alverno.....	Le ... de Paris.....
Trois Amours d'Autriche... 4	Un Caprice de grande	Faste de l'armée d'Afri-
Le Capitaine Dix..... 1	d'amo.....	qua.....
CHATEAUBRIAND DE	Soudard et Lovelaces... 1	VICTOR PERSEVAL.
tous les volumes sortis de sa 1	Un ... de Beauvoisis	...es
...ures sur alet.	... que de l'ancien.....	...e
Alalo.....	La comtesse Alvinzi.....	Un amour l'Ézar.....
Les Natchez..... 2	Macame de Miremont.....	Le puits ... de des Sont..
Les Martyrs..... 1	Les deux couronnes.....	La Pupille de ...
Le Paradis perdu..... 1	A. De	LEON GOZLAN.
Voyages en Amérique... 3	Mademoiselle de Carbone	HENRY ET ROSK.
Etudes historiques..... 2	Le Légataire.....	L'Aube en los Treize-Pen-
Itinéraire de Paris à Jeru- 2	Le Châtelier de Pampa-	...s.
...salem..... 2	lonne.....	L'Amant de Lucette.....
Histoire de France..... 2	Le Baron la Gazette... 1	Les mystères du Village..
Génie du Christianisme... 2	Les Pêchés mignons... 1	La Dame aux Émeraudes
Les Quatre Stuart..... 1	Un ami diabolique.....	Brin d'Amour.....
La Littérature anglaise... 4	Le Bont de l'oreille... 1	Les Femmes honnêtes... 1
CHARLES DESLYS	Le dernier des Kerven... 1	La Tribu des Généreux... 1
La Cane saint-Martin... 2	Memo.....	Monette.....
8 ... récits..... 1	XAVIER DE MOSTEPIN	Les Amoureux de Pierre-
L'Avengle de Bagnolot... 1	La Perle du Palais-Royal	...onds.....
Le Messin-au-Bois..... 1	La Fille du Maître d'école	Morte et vivante.....
Le ... de l'arrestation pose 1	Le Campes Loroux.....	Les petits Chiens de ces
... Compagnons de mi- 4	Un Brian ...mes.....	dames.....
ALEXANDRE DUMAS	Les Valéry de Gaur... 1	Courtes aux amours.....
Les Aventures de la 1	Sœur Suzanne.....	Bibi et Lolo.....
... de Monaco..... 2	La Comtesse Marie.....	Les Consolations de Bibi.
... d'un Policoman 1	L'Officier de fortune... 1	L'Amour l'usage.....
	La Si...e.....	La Chute du petit.....
	Viveur d'antef.....	LE TASSE.
	Les Amours d'un Fou... 1	La Jérusalem délivrée...
	Pivoine.....	

PUBLICATIONS PERMANENTES (ont commencé en janvier 1872)

MÉMOIRE CONTEMPORAINE ILLUSTRÉE.  
 10 centimes ou 40  
 par année. — Abonnement  
 Envoi franc des fascicules.  
 Paris et province..... 7

LES ŒUVRES CÉLÈBRES  
 Une feuille entière de 4  
 semaine à.....  
 ou 17 fascicules de 1  
 feuilles à 60 centimes  
 Abonnement annuel : En  
 des fascicules. Paris et